



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

RAPPORT DE RÉSULTATS DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE 2023



RAPPORT DE RÉSULTATS DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE 2023



Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2024

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique : 2023 / Communauté du Pacifique

1. Pacific Community.
2. Technical assistance – Oceania.
3. International organization – Oceania.
4. Regionalism (International organization) – Oceania.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN : 978-982-00-1547-0

Avertissement : Bien que des efforts aient été déployés pour s'assurer de l'exactitude et de la fiabilité des données figurant dans le présent rapport, la Communauté du Pacifique (CPS) ne saurait garantir l'absence d'erreurs ou d'omissions, et décline toute responsabilité, qu'elle soit contractuelle ou autre, en ce qui concerne le contenu du présent rapport ou les conséquences de l'utilisation qui en est faite.

Les documents et publications de la CPS mentionnés dans le présent rapport sont disponibles sur le site Internet de la CPS à l'adresse <https://www.spc.int/fr/documentation>

Toutes les images du présent rapport sont la propriété de la Communauté du Pacifique (CPS) et ont été prises par des agents de la CPS, sauf mention contraire. Si vous souhaitez réutiliser des photographies, veuillez adresser votre demande à publications@spc.int

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE, LA **COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE** TRAVAILLE EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LES ÉTATS ET TERRITOIRES QUI EN SONT MEMBRES

Australie, Îles Cook, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Royaume-Uni, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna.



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	viii
BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES	ix
AVANT-PROPOS.....	x
SIGLES ET ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ.....	1
À PROPOS DU RAPPORT DE RÉSULTATS 2023.....	7
TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE NOS ÉVALUATIONS.....	8
À PROPOS DE LA CPS.....	10

RAPPORT D'EXÉCUTION

PANORAMA RÉGIONAL	15	NOS TRAJECTOIRES	71
NOTRE IMPACT	17	NOS PROGRAMMES PHARES.....	80
ZOOM SUR LES IMPACTS Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT)	21	APPRENTISSAGE ET ADAPTATION.....	84
ZOOM SUR LES IMPACTS Plateforme des CDN dans le Pacifique : Favoriser le leadership du Pacifique en matière d'action climatique.....	23	ÉTAPES À VENIR.....	86
ZOOM SUR LES IMPACTS Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP)	25		
KFA 1 Résilience et action climatique.....	27		
KFA 2 Ressources naturelles et biodiversité.....	32		
KFA 3 Systèmes alimentaires.....	38		
KFA 4 Équité, éducation et développement social	44		
KFA 5 Économies et moyens d'existence durables	51		
KFA 6 Santé planétaire.....	57		
KFA 7 Efficacité institutionnelle transformatrice	63		

ANNEXES

Annexe 1 Méthode de présentation des résultats.....	88
Annexe 2 Publications dans des revues à comité de lecture	92
Annexe 3 Évaluations publiées.....	95
Annexe 4 Conclusions des réunions régionales	98
Annexe 5 Liste des protocoles d'accord en vigueur	102

REMERCIEMENTS

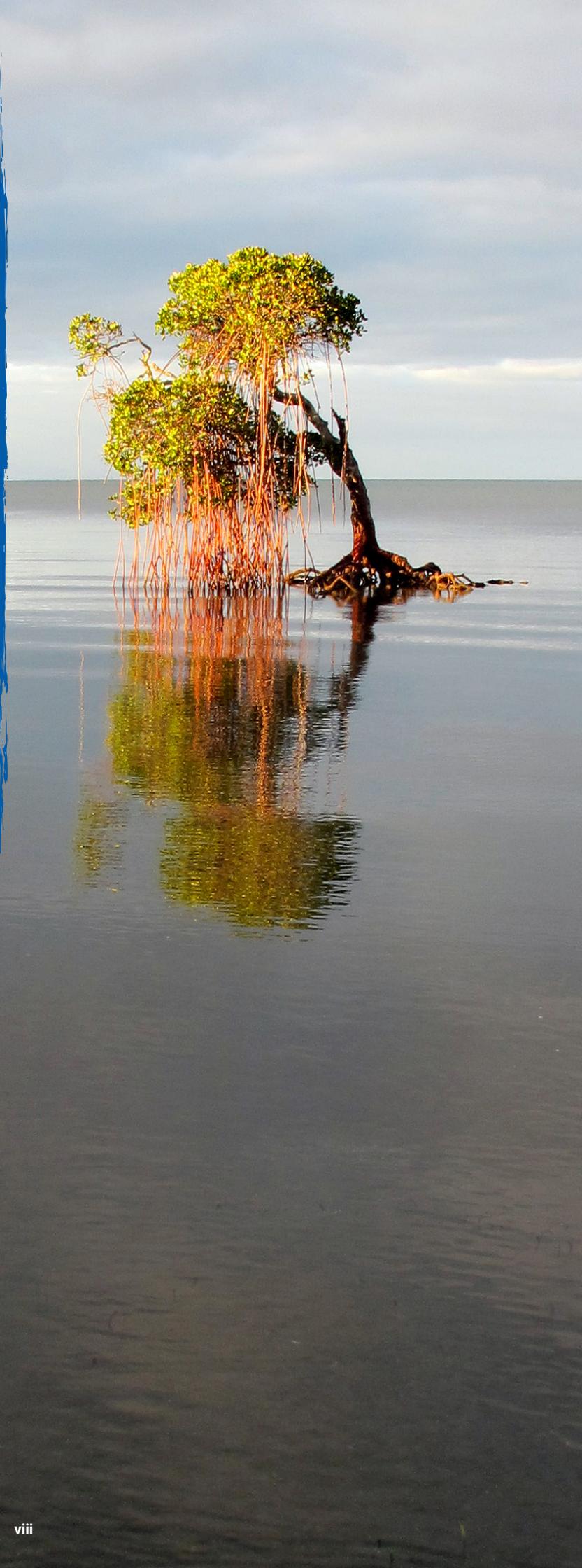
La Communauté du Pacifique (CPS) remercie l'ensemble des 27 États et Territoires membres de leur contribution au présent rapport, dont ils sont, par l'entremise du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), les premiers destinataires :

Australie, Îles Cook, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Royaume-Uni, Îles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna.

Le Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique continue de fournir un appui à l'élaboration du Rapport de résultats et d'en superviser la qualité.

La CPS remercie les organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) de leur soutien continu, les Gouvernements de l'Australie, de la France, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède et des États-Unis d'Amérique de leurs contributions au financement de ses programmes, ainsi que les autres partenaires du développement. Elle remercie également l'Union européenne (UE), observateur permanent auprès de l'Organisation.

Nous remercions nos membres du leadership éclairé et de la vision prospective dont ils font preuve, ainsi que nos partenaires de leur soutien.



BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES

Agence autrichienne de développement (ADA)	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	Landcare Research New Zealand Ltd
Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA)	Ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie
Agence française de développement (AFD)	Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)
Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)	Ministère de l'Éducation de Tuvalu
Ambassade des États-Unis d'Amérique	Ministère français des Armées
Banque asiatique de développement (BASD)	Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)
Banque mondiale	Ministère néo-zélandais des Industries primaires (MPI)
Bureau australien de météorologie	Muséum national d'Histoire naturelle (France)
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), États-Unis d'Amérique
Bureau néo-zélandais de la statistique	Office français de la biodiversité (OFB)
Bureau of East Asian and Pacific Affairs (États-Unis d'Amérique)	ONU Femmes
Cawthron Institute Trust Board	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP)
Centers for Disease Control and Prevention (CDC), États-Unis d'Amérique	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Centre du commerce international (ITC)	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Centre régional de l'Asie du Sud-Est pour les hautes études et la recherche en agriculture (SEARCA)	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)	Organisation maritime internationale (OMI)
Conseil du Fonds pour l'adaptation	Organisation météorologique mondiale (OMM)
Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC)	Palladium International Pty Ltd
Conservation International Foundation	Plan International Australia
Délégation de l'Union européenne pour le Pacifique	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
DT Global Asia Pacific Pty Ltd	Programme régional océanien de l'environnement (PROE)
eWater Limited (EWL), Australie	Royal Botanic Gardens, Kew (Royaume-Uni)
FHI 360 (Family Health International)	Secrétariat du Commonwealth (Royaume-Uni)
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Service des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée
Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF)
Fonds international de développement agricole (FIDA)	The Nature Conservancy
Fonds Pacifique	The Ocean Foundation
Fonds vert pour le climat (FVC)	The Pew Charitable Trusts
Foundation for Aids to Navigation (IFAN)	Tri Marine Management Company (TMMC)
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Union européenne (UE)
Gouvernement des États fédérés de Micronésie	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
Haut-commissariat du Canada – Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement International	Université de Melbourne
Haut-commissariat du Royaume-Uni aux Fidji	Université de Nouvelle-Angleterre (UNE)
Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)	Université de Wollongong (UOW)
International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)	Vital Strategies

AVANT-PROPOS

J'ai le privilège de vous présenter le Rapport de résultats 2023 de la Communauté du Pacifique et de porter à votre attention les grandes réalisations accomplies par la CPS au cours de l'année écoulée, en dépit des perturbations mondiales et des difficultés rencontrées. Nous restons résolument engagés à servir la région du Pacifique.

Tout au long de l'année 2023, nous sommes restés fidèles à notre mission : faire progresser les droits et le bien-être de tous les peuples du Pacifique grâce à la science et aux savoirs, tout en étant guidés par notre compréhension fine des contextes et des cultures du Pacifique bleu. Nous avons poursuivi cette mission, en étroite collaboration avec nos membres et nos partenaires, afin de mettre en œuvre des programmes et des initiatives ciblés répondant aux besoins urgents propres à la région.

Alors que la région et la planète traversent une période d'incertitude persistante marquée par des enjeux complexes, le *Plan stratégique 2022–2031 de la CPS : le développement durable du Pacifique par la science, le savoir et l'innovation* (le Plan stratégique 2022–2031) fixe le cap à suivre, en définissant les valeurs et les modalités de travail qui régissent notre action en faveur de la région. Le présent rapport est le deuxième à rendre compte des avancées réalisées dans la mise en œuvre du Plan stratégique ; il permet de prendre la mesure des progrès accomplis au regard de nos axes prioritaires, et de recenser les domaines dans lesquels nous pouvons améliorer ou adapter nos interventions en réponse à l'évolution des besoins et des situations.

Vous trouverez dans ce rapport très complet des informations détaillées sur les principaux effets obtenus par la CPS dans des domaines tels que l'action climatique, la résilience, la gestion des ressources naturelles, les systèmes alimentaires, l'éducation, le développement social, les moyens d'existence durables et la santé planétaire. Si le Rapport ne présente pas de manière exhaustive tous les changements auxquels la CPS a contribué en 2023, il met en lumière tout ce qu'il nous est possible de réaliser en œuvrant de manière collective, dans le respect de nos valeurs, au service de la région.

Les résultats à notre actif sont ancrés dans ces valeurs ; ils témoignent de l'engagement sans faille de nos agents et du soutien indéfectible de nos membres et partenaires. Nos valeurs inspirent l'action que nous menons, à l'échelle de l'Organisation, et plus largement au service de la région, conformément à la responsabilité qui nous incombe. Nous nous félicitons par ailleurs du renforcement de la collaboration et des liens avec les membres, comme en atteste le succès de la cinquante-troisième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA 53) et de la treizième Conférence de la Communauté du Pacifique.

En 2023, nous avons réalisé des progrès considérables dans l'élaboration de nos programmes phares et avons amorcé la mise en œuvre de l'investissement d'ancrage en faveur du Programme phare sur le changement climatique. L'approche intégrée a démontré tout son intérêt et nos programmes phares se sont imposés comme autant de leviers de collaboration essentiels



auprès de nos partenaires régionaux. Dans le même temps, le soutien apporté par la CPS à la famille du CORP a contribué à des avancées substantielles, avec l'adoption du Plan de mise en œuvre 2023–2030 de la Stratégie 2050 lors du cinquante-deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique. Nous avons poursuivi nos efforts de mobilisation de ressources stratégiques, en aidant notamment les pays membres dans le cadre des négociations menées avec des organismes philanthropiques en vue de l'obtention de financements en faveur de la Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu et du lancement du programme Digital Earth Pacific.

Face aux difficultés persistantes qui ont mis à l'épreuve la résilience de la région, à l'exemple des phénomènes météorologiques extrêmes et des bouleversements géopolitiques mondiaux, nous avons contribué, en misant sur l'innovation, à la conception de nouveaux outils permettant de prévoir les aléas naturels, de trouver des solutions locales et de promouvoir les énergies renouvelables à l'appui de la transformation économique et environnementale.

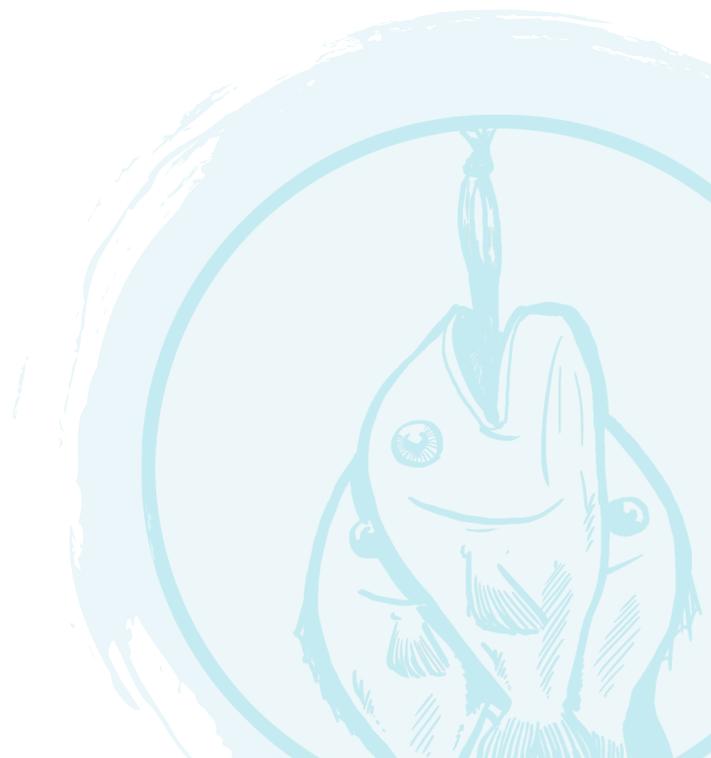
À l'heure où je reviens sur l'année écoulée, je tiens à exprimer mes très sincères remerciements à nos membres, à nos partenaires et au personnel de la CPS pour leur engagement sans faille au service de nos aspirations collectives. Nous avons certes réalisé ensemble des progrès considérables, mais il reste encore beaucoup à faire pour obtenir des effets transformateurs, tant à l'échelle de l'Organisation que dans les domaines où nous avons dû faire face aux plus grands défis. Notre engagement à améliorer le bien-être des communautés d'Océanie demeure inébranlable, et nous sommes déterminés à renforcer encore notre impact à l'avenir.

Stuart Minchin
Directeur général

SIGLES ET ACRONYMES

CCES	Programme durabilité environnementale et changement climatique (CPS)
CDN	contribution déterminée au niveau national
CePaCT	Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CPS)
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique
CPS	Communauté du Pacifique
CRGA	Comité des représentants des gouvernements et administrations
DCP	Dispositif de concentration de poissons
DFAT	Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce
EQAP	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (CPS)
FAME	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (CPS)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GEM	Division géosciences, énergie et services maritimes (CPS)
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HRSD	Division droits de la personne et développement social (CPS)
KFA	Axe prioritaire
LRD	Division ressources terrestres (CPS)

MANA	Alliance océanienne pour le suivi de la lutte contre les MNT
MFAT	ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce
MNT	maladie non transmissible
ODD	objectif de développement durable
OMD	Direction opérations et gestion (CPS)
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PCCOS	Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques
PHD	Division santé publique (CPS)
PILNA	Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul
Plateforme des CDN	Plateforme des contributions déterminées au niveau national dans le Pacifique
RSE	responsabilité sociale et environnementale
SDD	Division statistique pour le développement (CPS)
SEA	suivi-évaluation et apprentissage
SPL	équipe Stratégie, performance et apprentissage (CPS)
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WCPFC	Commission des pêches du Pacifique occidental et central



RÉSUMÉ

Le Rapport de résultats 2023 de la Communauté du Pacifique montre comment la CPS a soutenu et renforcé la recherche, l'innovation et les capacités au bénéfice de l'océan, de l'environnement terrestre et des populations. Il met également en lumière les domaines dans lesquels notre action a été utile et porteuse d'impact pour les pays membres.

Nous sommes maintenant entrés dans la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 et avons continué à travailler aux côtés de nos membres à la concrétisation de leurs objectifs prioritaires, en contribuant à faire de l'Océanie une région plus sûre, plus durable, plus productive et en meilleure santé.

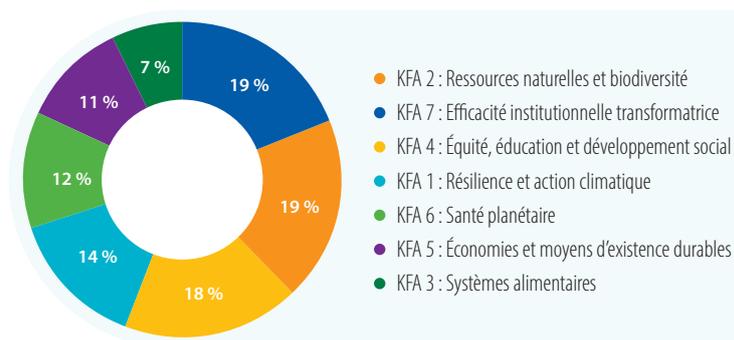
Forte du soutien de plus de 70 bailleurs de fonds et partenaires, la famille CPS, qui compte actuellement 760 agents dévoués en poste au siège de l'Organisation à Nouméa, à l'antenne régionale de Suva et dans les trois bureaux régionaux de Nuku'alofa, Pohnpei et Port-Vila, continue d'œuvrer à l'appui de transformations positives dans la région, tous niveaux confondus. Guidés par les axes prioritaires (KFA) définis dans le Plan stratégique 2022–2031, nous intervenons dans plus de 20 secteurs de développement dans les 22 États et Territoires insulaires membres, y compris au plus près des populations locales, en nous employant à faire entendre les voix des groupes marginalisés et des communautés vulnérables. Nous continuons de mobiliser nos moyens scientifiques et techniques, en privilégiant des démarches et des solutions adaptées au contexte culturel et fondées sur des données probantes, afin d'apporter un soutien aux pays membres.

En 2023, la CPS a concentré ses efforts sur l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives phares axées sur le changement climatique, les systèmes alimentaires durables, la préservation des océans et l'égalité de genre, afin d'apporter des réponses plus adaptées aux priorités propres à chaque pays membre.

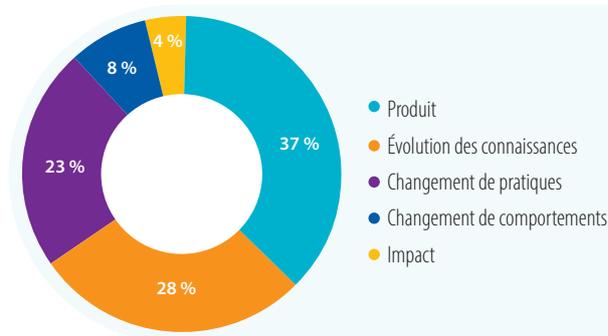
Au total, l'Organisation a enregistré 539 résultats en 2023, soit 12 % de plus qu'en 2022, ce qui témoigne de la portée élargie de son action dans la région. Les résultats sont représentés dans les graphiques 1 à 4, et se répartissent comme suit :

- **Résultats par KFA :** Plus de la moitié (56 %) des résultats se rapportent à trois KFA : KFA 2 : Ressources naturelles et biodiversité ; KFA 4 : Équité, éducation et développement social ; et KFA 7 : Efficacité institutionnelle transformatrice. La proportion non négligeable de résultats (19 %) obtenus au titre du KFA 7 est la preuve de notre engagement continu à renforcer l'efficacité institutionnelle et l'intégration dans le cadre de toutes nos activités.

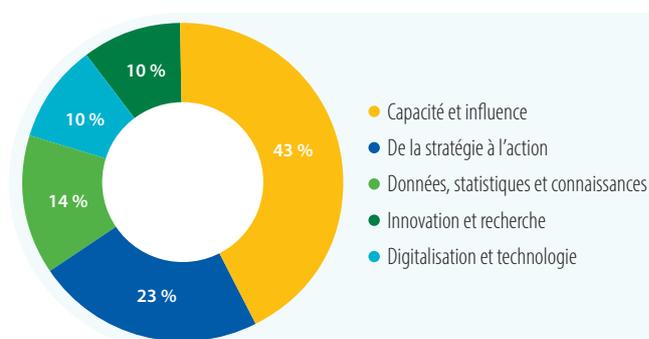
Graphique 1 :
Résultats par KFA (n = 539)



Graphique 2 :
Type de résultat (n = 539)



Graphique 3 :
Résultats par trajectoire (n = 539)

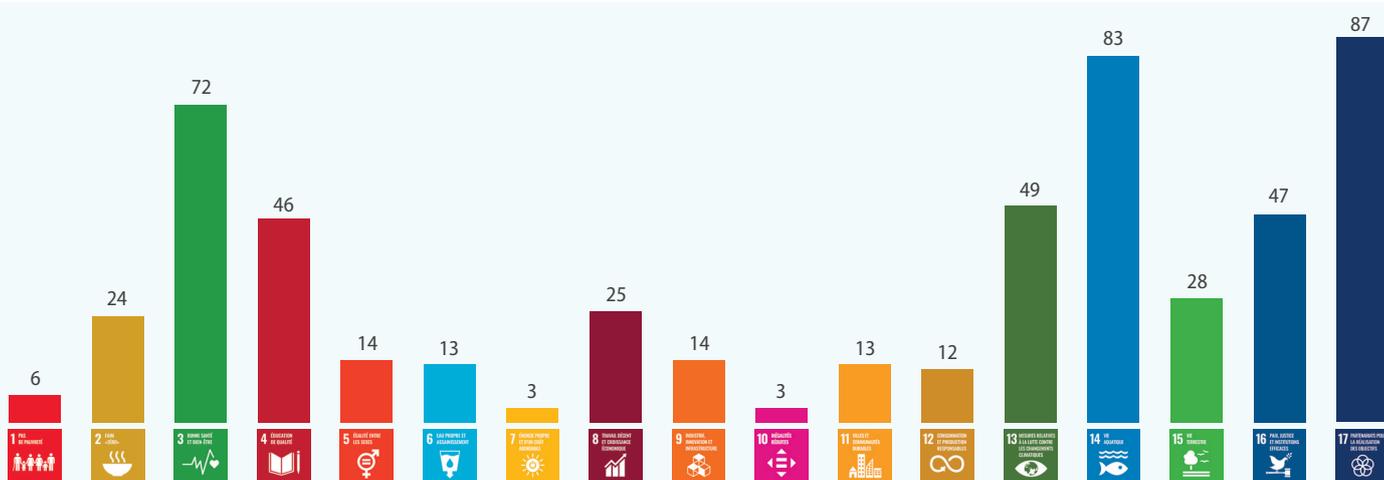


- **Résultats par type** : Les résultats de type « produits » constituent toujours une part importante de nos résultats (37 %), ce qui atteste la vaste portée de nos activités et l'augmentation de nos capacités à mettre en œuvre des projets et des investissements. Le nombre de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact) est en hausse, avec 63 % en 2023 contre 53 % en 2022 ; la proportion de résultats porteurs d'impact a doublé, passant de 2 % en 2022 à 4 % en 2023.
- **Résultats par trajectoire** : Au total, 43 % des résultats et des activités figurant dans le présent rapport ont contribué à

renforcer les capacités et à influencer sur les politiques au niveau régional et national. C'est le cas des activités et démarches de renforcement des capacités, et des actions de sensibilisation et de mobilisation. Les deux tiers des résultats (66 %) ont été obtenus au titre de deux trajectoires : Capacité et influence et De la stratégie à l'action.

- **Résultats par ODD principal** : L'action de la CPS contribue à la réalisation de l'ensemble des 17 objectifs de développement durable (ODD) : 63 % des résultats contribuent aux ODD 3 (Bonne santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Graphique 4 :
Résultats par ODD principal (n = 539)



Nous suivons la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2031 à l'échelle de l'Organisation en nous appuyant sur des indicateurs définis pour chaque trajectoire, afin d'obtenir une vue d'ensemble des changements, à l'échelle nationale et régionale. Les résultats obtenus au titre des différentes trajectoires montrent que la

portée des interventions et les capacités de la CPS ont augmenté, à l'échelle de la région, par rapport à 2022. Le tableau ci-dessous met en lumière les résultats obtenus au regard de certains indicateurs. On trouvera des informations plus détaillées dans le chapitre relatif aux trajectoires, à la page 71.

Trajectoire	Indicateur	2022	2023	Évolution
Capacité et influence	Nombre de personnes accédant à des activités de renforcement des capacités	11 208	19 138	70 % ↑
De la stratégie à l'action	Nombre de législations/réglementations/politiques approuvées, adoptées et mises en œuvre	40 (24 à l'échelon national, 16 à l'échelon régional)	50 (14 à l'échelon régional, 36 à l'échelon national)	25 % ↑
Données, statistiques et connaissances	Nombre total d'ensembles de données statistiques publiés sur PDH.Stat	11 527	12 721	10 % ↑
Innovation et recherche	Nombre de produits de recherche (publications scientifiques, rapports, notes d'orientation, politiques, manuels et guides)	10 777	11 900	10 % ↑
Digitalisation et technologie	Nombre d'applications et de plateformes numériques gérées par la CPS au cours de l'année considérée	50	52	4 % ↑

Résultats par axe prioritaire (KFA)



En 2023, une approche multidimensionnelle a été adoptée afin de consolider les engagements des membres en faveur du climat, permettant ainsi de continuer à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience, et à accroître l'accès aux financements dans le domaine climatique.

- La CPS a pu obtenir des engagements financiers plus élevés en faveur d'initiatives régionales axées sur le changement climatique ; des financements à hauteur de 18,9 millions de dollars des États-Unis aux fins de projets à Nauru, à Palau, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu ont notamment été approuvés dans le cadre du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation.
- Des investissements d'ancrage ont été mobilisés en vue de l'élaboration et de l'exécution du Programme phare sur le changement climatique, notamment des fonds programme d'un montant de 30 millions de dollars néo-zélandais reçus du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT) en avril 2023, et une enveloppe de 2,7 millions d'euros du Gouvernement danois pour la composante pertes et préjudices du Programme phare. Plusieurs initiatives sont actuellement mises en œuvre et pilotées dans le cadre du Programme phare sur le changement climatique, à l'exemple de Digital Earth Pacific.
- Nous avons coordonné plus de 30 réunions régionales auxquelles ont pris part de hauts responsables et des ministres, afin de contribuer à la prise de décisions fondées sur des données probantes et à la hiérarchisation des engagements dans nos 20 secteurs d'activité. Nous avons renforcé la base de connaissances scientifiques probantes nécessaire à l'action climatique dans de multiples secteurs, en organisant des réunions régionales telles que la quatrième Conférence régionale des ministres des Pêches, durant laquelle les ministres ont souligné que la collaboration et la concertation entre les principales parties prenantes et le renforcement des capacités nationales étaient essentiels pour améliorer la résilience et tirer parti des possibilités de financement. Des engagements en faveur de l'intensification des efforts menés à l'échelle régionale face au changement climatique ont également été pris lors de la cinquième Conférence régionale des ministres de l'Énergie et des Transports du Pacifique et de la première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique.



En 2023, l'Organisation a maintenu son appui aux membres afin de les aider à mieux gérer leurs ressources naturelles et la biodiversité. Ainsi, des stratégies et des orientations ont été définies en vue de promouvoir des pratiques plus durables et d'améliorer la gestion des ressources.

- Les efforts axés sur la création d'un environnement stratégique plus favorable à la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité se sont poursuivis. Au terme d'un processus participatif exhaustif reposant sur la consultation et la participation des pays, le Cadre de collaboration régionale en matière de recherche agricole et forestière dans le Pacifique a été élaboré et présenté aux directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique (PHOAFS). Le Cadre va permettre aux États et Territoires insulaires océaniques de définir des priorités en matière de recherche et d'intensifier les efforts de collaboration régionale dans ce domaine.
- Les activités de gestion de l'océan, de l'environnement terrestre et des pêches ont continué à prendre de l'importance et à gagner en reconnaissance. En 2023, à l'issue d'une évaluation réalisée à la demande de l'Organisation Crop Trust, le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) a obtenu l'accréditation de niveau 2 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour les banques de gènes, des mesures de qualité destinées à garantir l'intégrité des collections ayant été mises en place. Le Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS) s'est vu confier le rôle de Centre de collaboration de la Décennie de l'Océan pour le Pacifique par la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (COI-UNESCO). Cette mission confirme le rôle de la CPS, qui pilote et coordonne les efforts visant à faire progresser les sciences océaniques et la gestion intégrée de l'océan dans la région.
- L'Organisation a continué de promouvoir les approches communautaires de la gestion des pêches auprès des communautés océaniques, la pêche côtière étant profondément ancrée dans le tissu culturel des populations locales, qui en dépendent pour assurer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance. La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) intervient désormais sur 662 sites de gestion communautaire des pêches répartis dans 15 États et Territoires insulaires océaniques, au bénéfice de 1 032 communautés. La CPS travaille activement avec des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC) et des organismes publics au renforcement des capacités et des compétences sur les sites concernés.



En 2023, la CPS a continué d'investir en faveur de la mise en place de systèmes alimentaires régionaux accessibles, régénérateurs, biodiversifiés, équitables et résilients, tirant parti du développement agricole, des possibilités liées à la pêche durable et des politiques et données relatives aux systèmes alimentaires.

- Au moyen d'outils numériques, nous avons contribué à renforcer la collaboration, l'échange d'informations et l'apprentissage en vue de favoriser la prise de décision à l'échelle des systèmes. Le tableau de bord de l'Alliance océanienne pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA) a continué de jouer un rôle essentiel, en aidant les pays à suivre la mise en œuvre des initiatives de lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) menées dans la région. En tant qu'outil de suivi régional, le tableau de bord permet de faire le point, tous les deux ans depuis 2017, sur les avancées enregistrées dans la région au regard des engagements énoncés dans la Feuille de route, à l'aide des indicateurs dont cette dernière est assortie. La *Règlementation pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations* a été utilisée en complément des outils précités, afin de recenser les carences dans les politiques et les législations relatives aux systèmes alimentaires.
- La CPS a produit et diffusé des données factuelles afin d'étayer l'élaboration de ses programmes, de promouvoir l'apprentissage et d'accroître la visibilité de son action. La Division statistique pour le développement (SDD) a continué de mettre à jour et d'alimenter la Base de données sur le commerce des produits alimentaires dans le Pacifique et la Base de données nutritionnelles océanienne, assurant ainsi la gestion des informations se rapportant aux systèmes alimentaires. Le tableau de bord sur le commerce des produits alimentaires et des boissons dans le Pacifique a été présenté lors de la sixième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique (HOPS), tenue au mois d'octobre. Le tableau de bord permet de visualiser des données complexes et facilite ainsi la prise de décision visant à renforcer les systèmes alimentaires du Pacifique.



La CPS a continué d'investir en faveur du renforcement des systèmes de développement social afin de permettre des progrès durables et tangibles dans les domaines de l'éducation, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale, en s'appuyant sur les mécanismes et capacités techniques dont elle dispose.

- Nous avons influé sur le changement, à l'échelle régionale et nationale. Les ministres de la Culture du Pacifique ont adopté

le plan de mise en œuvre quinquennal de la Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032 lors de la sixième Conférence des ministres de la Culture du Pacifique, tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Les Fidji, Kiribati, les Tonga et les Îles Salomon ont confirmé leur engagement en faveur de traités fondamentaux relatifs aux droits de la personne.

- Nous avons réalisé les investissements nécessaires pour mettre des données sociales à disposition de la région. La Feuille de route relative aux statistiques genrées en Océanie a été approuvée par les directeurs des services planification et statistique réunis à l'occasion de leur sixième Conférence régionale, et la Division SDD continue d'alimenter et d'actualiser le tableau de bord régional sur les statistiques relatives au genre et aux droits de la personne.
- Outre les activités menées dans les secteurs du développement social, nous avons engagé une démarche multiprogrammes, notamment dans le cadre du Programme phare sur l'égalité de genre, de la politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et du Programme pour le leadership des femmes du Pacifique.



Fidèles à notre vision, à l'horizon 2031, d'un Pacifique bleu inclusif privilégiant l'économie du bien-être, nous nous sommes concentrés, en 2023, sur les moyens de subsistance durables dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de l'agriculture, les transports maritimes nationaux et la sécurité en mer, l'énergie et l'accès aux informations sur les zones maritimes.

- La CPS organise des réunions régionales où sont débattues des questions relatives aux économies et aux moyens de subsistance durables, et contribue ainsi à influencer sur les décisions prises dans ces domaines. La cinquième Conférence régionale des ministres de l'Énergie et des Transports du Pacifique, organisée et présidée par le Gouvernement de Vanuatu, s'est tenue du 8 au 12 mai 2023. Les ministres et les représentants de 20 pays insulaires océaniques ont approuvé la Déclaration d'Efate, qui appelle à l'élimination progressive des combustibles fossiles et souligne que cette trajectoire doit être mise en œuvre selon des modalités définies au niveau national.
- Nous avons inventé des approches innovantes pour ouvrir de nouveaux débouchés économiques et faciliter l'échange de connaissances. Au cours de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie, 32 délégués (18 hommes et 14 femmes) venus de 12 États et Territoires insulaires océaniques ont pu visiter la ferme Bulaccino, une exploitation agricole biologique située à Nadi, dans le cadre d'une sortie de terrain ayant pour thème « De la parole aux actes : à la découverte de l'agriculture biologique ». Les participants ont pu découvrir les réalités que recouvre concrètement la gestion d'une exploitation biologique. La visite avait pour but de mettre en lumière la contribution majeure que l'agriculture biologique peut apporter à la refonte du système alimentaire océanien, à la promotion d'une économie circulaire verte et à l'atténuation des effets du changement climatique.



La CPS a continué d'œuvrer en faveur de la santé planétaire, qui englobe la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale, au travers d'une démarche intégrée visant à renforcer les capacités sanitaires tant institutionnelles qu'individuelles dans la région.

- L'approche « Une seule santé » suivie à la CPS s'inscrit dans une démarche intégrée qui tient compte des liens étroits entre santé humaine, animale et environnementale, et repose sur une vision globale des enjeux sanitaires et des solutions à y apporter. Le Samoa, les Tonga, et Vanuatu ont pu s'initier à cette approche dans le cadre de manifestations régionales telles que les réunions du Réseau océanique de lutte contre les infections (PICnet), du Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS) et de l'alliance océanique « Une seule santé » (POHAS). Ils se sont engagés à adopter l'approche « Une seule santé » dans le cadre de leurs programmes.
- Nous avons encouragé la mise en place de réseaux et la collaboration à l'échelle régionale, car nous y voyons une piste d'action essentielle face aux problèmes de santé qui se posent en Océanie. La cinquième réunion du Réseau biomédical du Pacifique a eu lieu du 29 au 31 mai 2023 à Nadi (Fidji) et a réuni des représentants de 15 États et Territoires insulaires océaniques. Les participants ont pu faire part de leurs expériences et de leurs difficultés dans le domaine biomédical ; ils ont également débattu des moyens de renforcer les partenariats pour répondre aux priorités biomédicales des pays insulaires océaniques.
- La CPS a offert au personnel infirmier de la région un espace de rencontre indispensable au sein duquel ils peuvent débattre de leurs priorités et échanger des enseignements, et qui permet de superviser l'évolution du secteur au niveau régional. La Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique (PHoNM) s'est tenue à Nadi au mois de novembre sur le thème « Les infirmières ensemble : une force pour la santé mondiale ».

- Les directeurs de services nationaux de la statistique du Pacifique et des fonctionnaires d'autres ministères et organismes publics ont pu prendre part à des missions dans les pays, à des réunions et à des échanges avec des parties prenantes (en ligne et en présentiel) qui ont contribué à renforcer les liens et la collaboration dans le domaine statistique.
- En 2023, cinq postes clés ont été pourvus au sein de la haute direction de la CPS, ce qui a contribué à renforcer nos capacités globales. Ces nominations ont permis à la CPS de franchir une étape majeure : désormais, et pour la première fois, la majorité des postes de la haute direction sont occupés par des femmes, avec 12 femmes (57 %) pour 9 hommes (43 %), ce qui témoigne de notre détermination à promouvoir l'égalité de genre et l'accès des femmes au leadership.
- Nous avons continué à mettre à profit l'approche « Une seule CPS » pour renforcer nos systèmes et processus, et intégrer de nouvelles solutions numériques qui nous ont permis de gagner en flexibilité et de définir de nouvelles modalités de travail. Nous avons mis en œuvre avec succès le nouveau modèle de mise en commun des services financiers, qui facilite la collaboration entre le service des finances et les divisions. Nous avons également renforcé l'efficacité des systèmes de gestion des voyages, des ressources humaines (RH) et des communications.
- Pierre angulaire de nos efforts d'intégration des politiques transversales, les enquêtes réalisées auprès du personnel nous ont permis de mieux cerner les moyens d'améliorer l'intégration de la politique RSE dans nos programmes et nos pratiques. Les progrès enregistrés en 2023 en matière d'accès des femmes au leadership sont venus compléter ces efforts. On citera notamment l'approbation d'un programme de travail, le lancement de la mise en œuvre des engagements énoncés dans la réponse de la direction à l'audit des postes à responsabilité réalisé en 2022, et l'élaboration d'une série de politiques visant à promouvoir l'égalité de genre et l'accès des femmes au leadership.
- Notre communauté de pratique pour le suivi-évaluation et l'apprentissage (SEA) (MELnet) s'est élargie et compte désormais plus de 90 membres, qui interviennent à l'appui de nos activités de renforcement institutionnel et jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (Stratégie 2050).



L'axe prioritaire 7 est le fondement de toutes nos réalisations, alors que nous nous attachons à renforcer l'efficacité institutionnelle dans le cadre d'une CPS unifiée. Chaque division a un rôle à jouer en la matière et s'appuie à cette fin sur les valeurs essentielles de l'Organisation.

NOS VALEURS

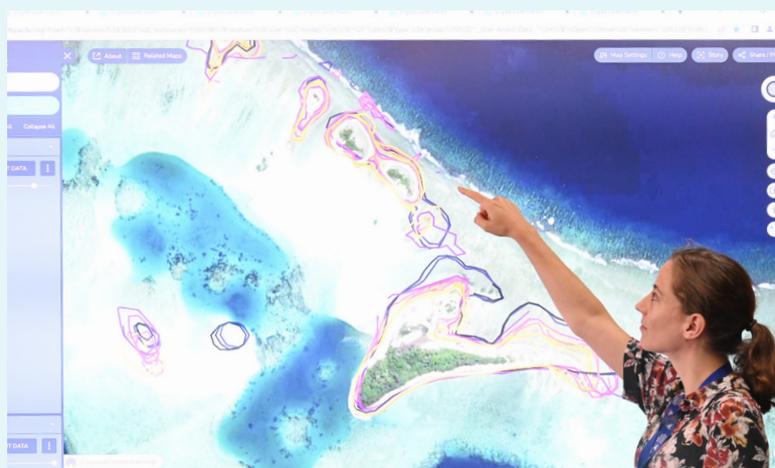
Dans notre itinéraire commun au service du Pacifique bleu, nous adhérons aux quatre grandes valeurs suivantes : enginkehlap (faire preuve de générosité), kaitiakitanga (assumer le rôle de gardien), gida gaituvwa (avancer dans l'unité) et aroha (prendre soin). En 2003, la CPS a œuvré, à tous les niveaux de l'Organisation, pour définir les comportements permettant d'incarner ces valeurs et de guider son action ; il y est fait référence dans chacune des sections du Rapport. Des informations plus détaillées sur les valeurs de la CPS sont présentées à la page 12 du présent rapport.

PROGRAMMES PHARES

Les programmes phares ont été mis en place en 2022 afin de rassembler les capacités scientifiques et techniques de la CPS, et de fournir des réponses intégrées aux grandes priorités de la région. Ces quatre programmes (changement climatique, océans, égalité de genre, systèmes alimentaires) permettent d'appliquer la démarche « Une seule CPS » aux défis et aux possibilités propres à la région. Assortis de cibles ambitieuses, ils seront mis en œuvre à l'échelle requise pour produire un impact collectif en vue de l'application du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (Stratégie 2050). Des informations plus détaillées sur les programmes phares sont présentées à la page 8 du présent rapport.

DIGITAL EARTH PACIFIC : UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE NUMÉRIQUE D'AIDE À LA DÉCISION FONDÉE SUR L'OBSERVATION DE LA TERRE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

La plateforme Digital Earth Pacific (DEP) offre un service d'information fondé sur l'observation de la Terre. Élaborée par la CPS, elle assure aux États et Territoires insulaires océaniques un accès gratuit à des données satellitaires et leur permet ainsi de prendre des décisions reposant sur des données factuelles. En collaboration avec les communautés locales, la CPS a procédé à une évaluation des besoins et mis en place un cadre de gouvernance pour la plateforme DEP. Lancée officiellement lors de la cinquante-troisième session du CRGA et présentée à la COP 28, la plateforme DEP offre un accès rationalisé à des décennies de données satellitaires pouvant être utilisées à diverses fins, telles que la mise en place d'une aide humanitaire mieux ciblée en cas de catastrophe, la cartographie de l'érosion côtière et la compréhension de la sécurité alimentaire. Comptant déjà plus de 70 utilisateurs, la plateforme est mise à la disposition des pays membres, des organisations régionales et internationales, des pouvoirs publics et des universités. Les ateliers sur mesure organisés par la CPS ont permis d'améliorer la collaboration et de mieux faire connaître la valeur que l'observation de la Terre peut apporter dans la résolution de problèmes concrets. L'intégration de la plateforme DEP dans les projets menés face au changement climatique permet d'améliorer la qualité globale du service, tout en favorisant son utilisation à long terme.



Chargée de géoinformatique à la CPS en train de présenter la plateforme DEP lors de son lancement officiel.

À PROPOS DU RAPPORT DE RÉSULTATS 2023

Le Rapport de résultats 2023 de la Communauté du Pacifique met en évidence l'impact qu'ont les compétences scientifiques, les connaissances et la capacité d'innovation de la CPS dans les États et Territoires insulaires océaniques, ainsi que leurs retombées positives pour les populations océaniques, leur océan, leurs autres ressources naturelles, leurs systèmes et leurs institutions. Il s'agit du second Rapport de résultats établi au regard du Plan stratégique 2022–2031.

Le présent rapport couvre la période comprise entre janvier et décembre 2023.

Chaque année, nous nous employons à améliorer le Rapport de résultats à la lumière des avis et des recommandations reçus du Sous-comité du CRGA au sujet de l'édition précédente.

Tous les résultats présentés dans le Rapport sont disponibles en ligne dans l'Explorateur de résultats, le tableau de bord interactif hébergé sur la Plateforme de données océaniques. Cet outil permet de consulter les résultats par pays, par ODD, par KFA, par année (de 2018 à 2023), par type de résultat ou par mot clé. L'Explorateur de résultats est disponible en anglais et en français.



[Voir annexe 1](#)

Des informations complémentaires sur la méthode de présentation des résultats sont disponibles à l'annexe 1, notamment en ce qui concerne les améliorations qui y ont été apportées et l'alignement sur les ODD et la Stratégie 2050.

© Marama Production
Crédit photo : Mélissa Chongue



Codes QR apparaissant dans le présent rapport

Les codes QR figurant dans le présent rapport permettent d'accéder à du contenu supplémentaire. Utilisez le lecteur de codes QR ou l'appareil photo de votre appareil, en plaçant le code dans le viseur de l'écran. Votre appareil photo ou application devrait reconnaître automatiquement le code QR ou vous inviter à appuyer sur le lien qui s'affiche.

TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE NOS ÉVALUATIONS

En 2023, nous avons fait réaliser 11 évaluations, dont neuf en externe et deux en interne. Les 11 rapports correspondants ont été établis, et quatre ont été publiés, les rapports restants étant réservés à l'usage de la CPS et des bailleurs concernés. Six évaluations sont prévues en 2024.

Globalement, il ressort des évaluations que les projets de la CPS sont en adéquation avec les priorités régionales et nationales, et sont en bonne voie de produire des effets. Les évaluations montrent également que la CPS est en bonne posture pour assurer la poursuite des activités prévues, et soulignent l'importance du dialogue et de l'établissement de bonnes relations, en ce qu'ils favorisent non seulement la coordination et la collaboration, mais aussi l'obtention d'effets, au bénéfice des pays membres. Les évaluations nous apprennent en outre qu'il est possible de renforcer la collaboration avec les parties prenantes et les utilisateurs à de multiples niveaux, afin de préserver la pertinence de nos interventions et notre positionnement stratégique et de favoriser la coordination et l'apprentissage. Elles mettent aussi en lumière le rôle du SEA à l'appui de la planification, de la mise en œuvre et du suivi efficaces des projets. Les évaluations permettent également de recenser les possibilités pour la CPS de renforcer ses procédures internes, le but étant d'élaborer des programmes de travail opportuns, efficaces et adaptés, et de mobiliser des investissements plus importants afin de consolider ses réalisations et d'améliorer la portée et la pérennité de ses programmes de travail. Enfin, elles livrent des enseignements utiles quant à l'intérêt et aux possibilités d'intégrer des démarches axées sur les droits de la personne pour toucher l'ensemble des membres de la communauté.

Certains des enseignements et conclusions tirés de quatre des évaluations réalisées en 2023 sont présentés ci-après :

1. Des programmes innovants à l'intention des jeunes océaniques

Intitulé : *Pacific Girl Mid-Term Review 2023 (Évaluation à mi-parcours 2023 du projet Filles du Pacifique)*

Pays ciblés : *Fidji, États fédérés de Micronésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu*

Le projet Filles du Pacifique est une initiative régionale unique en son genre qui s'adresse spécifiquement aux adolescentes du Pacifique. Mis en œuvre dans six pays de la région, il vise à promouvoir les droits des adolescentes et à les aider à réaliser pleinement leur potentiel. L'évaluation avait pour objet de renforcer l'efficacité du programme en recensant les points forts, les acquis et les innovations à mettre à son crédit, dans l'idée d'en tirer parti aux fins d'autres initiatives, sans pour autant ignorer les difficultés rencontrées et les ajustements à opérer à la lumière des enseignements tirés.

L'évaluation confirme que les intérêts et priorités des adolescentes sont désormais plus largement pris en compte dans la prise de décision. Le projet a eu un impact majeur sur la vie des adolescentes, à l'échelle individuelle, ainsi que sur les actions de sensibilisation axées sur la prise en compte des priorités des jeunes Océaniques dans les règles et politiques formelles. Certains éléments indiquent que les adolescentes ayant pris part au projet Filles du Pacifique appliquent aujourd'hui dans d'autres contextes ce qu'elles ont appris dans le cadre du projet, et tout porte à croire que les compétences qu'elles ont acquises perdureront ensuite. Depuis l'achèvement du projet, nombre de jeunes filles jouent un rôle de premier plan au sein de leurs

établissements scolaires et de leurs communautés, et plusieurs sont actives sur les plateformes nationales et régionales.

L'évaluation montre qu'il est possible d'accorder plus de place aux priorités des adolescentes dans les engagements nationaux et d'œuvrer résolument en faveur de l'inclusion des jeunes Océaniques, afin qu'elles soient davantage prises en compte et plus visibles, y compris après l'achèvement du projet Filles du Pacifique, dans des programmes, stratégies et cadres nationaux qui leur accorderont un traitement prioritaire.

2. Renforcement des capacités de plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) œuvrant en faveur des droits de la personne et à l'appui de campagnes de défense de ces droits

Intitulé : *Evaluation of the Pacific People Advancing Change (PPAC) programme (Évaluation du programme « Les Océaniques, acteurs du changement » – PPAC)*

Pays ciblés : *États fédérés de Micronésie, Kiribati, Palau, Îles Marshall, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu*

Le programme PPAC, dont la Division droits de la personne et développement social (HRSD) assure la mise en œuvre dans huit pays de la région, a pour objet de renforcer les capacités de plaidoyer des OSC du Pacifique qui œuvrent en faveur des droits de la personne et à l'appui de campagnes de défense de ces droits. L'évaluation visait à déterminer l'impact et l'efficacité du programme et à définir les améliorations susceptibles d'y être apportées.

Les conclusions de l'évaluation montrent que le programme PPAC a contribué à des avancées majeures dans les domaines de l'équité de genre et de l'autonomisation des jeunes, ainsi qu'à l'émergence de sociétés plus inclusives à l'égard des communautés LGBTQI+ et plus respectueuses des droits des personnes en situation de handicap, en favorisant des initiatives porteuses d'émancipation, une évolution des mentalités, des changements sociaux durables et une modification des cadres législatifs. Les bénéficiaires des subventions accordées au titre de ce programme ont fait progresser les droits des femmes et des groupes marginalisés de multiples manières. Ainsi, aux Îles Salomon, une OSC a réussi à obtenir le statut de membre du comité consultatif national pour l'enfance (NACC), et à convaincre les autres membres du comité de soutenir un amendement à la loi sur le mariage visant à porter de 15 à 18 ans l'âge légal du mariage aux Îles Salomon. L'effet conjugué des financements investis et des actions de mentorat et de formation menées au titre du programme a été déterminant dans le succès du programme et le renforcement des capacités de plaidoyer des bénéficiaires.

Dans le même temps, l'évaluation souligne que le programme pourrait aider les OSC à mobiliser des investissements plus importants pour consolider les acquis obtenus à ce jour et engager des activités de plus grande ampleur. La CPS, de son

côté, pourrait renforcer ses mécanismes internes pour apporter un soutien plus efficace aux OSC et les aider à mettre en œuvre des programmes adaptés aux contextes locaux, et notamment à l'évolution du climat économique.

3. Amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques

Intitulé : *Improving Access to Pacific Statistics and Data Initiative (PSD) evaluation (Évaluation du projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques – PSD)*

Pays ciblés : *Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu*

Le projet PSD, piloté par la Division SDD et les Services d'information de la CPS, était axé notamment sur la création de la Plateforme de données océaniques (PDH), l'appui à la collecte et au suivi des données relatives aux ODD, l'amélioration de la gouvernance, de l'archivage et de la diffusion des données et le renforcement des capacités pour une prise de décision fondée sur des éléments probants. L'évaluation s'est appuyée sur les données de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2021, et a porté plus particulièrement sur quatre pistes de recherche visant à recueillir des informations en vue de la deuxième phase du projet.

L'évaluation montre que le projet est adapté au contexte et a concouru au renforcement des capacités et des ressources statistiques des membres, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès aux statistiques et de leur diffusion auprès d'un large éventail d'utilisateurs. Le projet a aussi contribué à renforcer la position de la CPS, qui joue un rôle majeur de gardienne des données dans le Pacifique, et lui permettra d'apporter des solutions régionales aux enjeux à venir en matière de données, tels que l'adaptation au changement climatique et la cybersécurité. Le cadre de SEA a pu être adapté efficacement et a fourni des informations fiables sur les progrès réalisés. L'évaluation recommande de mettre davantage l'accent sur l'analyse des effets au cours de la deuxième phase du projet PSD, et préconise un renforcement de la collaboration entre la CPS et les producteurs et utilisateurs de données à différents niveaux, de sorte que l'Organisation puisse préserver la pertinence de ses interventions et son positionnement stratégique. Il s'agit notamment de renforcer la coopération, d'une part, avec les services des données et de la statistique et les partenaires du développement afin d'améliorer la coordination et l'efficacité des interventions au bénéfice des utilisateurs et, d'autre part, avec les utilisateurs nationaux, afin de leur assurer un accès à des données utiles, et de favoriser l'intégration des statistiques officielles à la prise des décisions relevant des pouvoirs publics.

L'évaluation indique par ailleurs que la gouvernance et la gestion des données pourraient être renforcées afin de gagner en qualité et en maturité. Les conclusions de l'évaluation viendront éclairer la conception et la mise en œuvre de la deuxième phase du projet PSD (PSDII).

4. Facilitation du commerce agricole par l'intégration économique dans la région

Intitulé : *Projet de facilitation du commerce agricole sans risque par l'intégration économique dans le Pacifique (SAFE Pacifique)*

Pays ciblés : *Ensemble des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) du Pacifique, y compris la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Timor-Leste*

Le projet SAFE Pacifique fournit une assistance ciblée aux petits pays insulaires océaniques qui cherchent à accroître leurs capacités d'exportation et à stimuler leur croissance économique. Le projet, mené par l'équipe de la Division ressources terrestres (LRD), aide les membres à surmonter les obstacles au commerce, à se mettre en conformité avec les normes internationales et à accroître la valeur ajoutée de leurs produits. Une évaluation de suivi axée sur les résultats a été réalisée à mi-parcours de ce projet d'une durée de quatre ans financé par l'UE.

L'évaluation a montré que le projet était parfaitement adapté aux besoins des groupes ciblés, qu'il avait permis de définir des débouchés pour des produits à valeur ajoutée respectueux du climat et de plus en plus neutres en carbone, et que les activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du projet étaient innovantes, adaptées et aptes à évoluer en fonction des besoins. Les parties prenantes, notamment les agents de la fonction publique et les acteurs du secteur privé – en particulier les femmes, les ONG, les associations et les petits exploitants agricoles – ont vu leurs connaissances, leurs compétences professionnelles et leur compétitivité au niveau international s'améliorer. Le projet fait intervenir des approches fondées sur les droits et vient en aide à l'ensemble des groupes cibles, de sorte que tous puissent bénéficier des avantages qui en découlent. Il a suscité une forte adhésion de la part des femmes, bien que leur participation soit encore inférieure à celle des hommes. L'impact de la COVID-19 et le caractère peu efficace des structures et des mécanismes de mise en œuvre ont cependant freiné la marche du projet, qui n'a pas pu produire tous les effets attendus, et il conviendra d'y remédier.

En conclusion, l'évaluation recommande que des activités complémentaires soient entreprises dans la région au titre du projet, à des fins d'apprentissage et de coordination, et afin de favoriser la pleine réalisation des effets escomptés. Elle propose également diverses pistes de renforcement du suivi et de la présentation des résultats obtenus, notamment pour les différents groupes de population ciblés.

À PROPOS DE LA CPS

Principale organisation scientifique et technique du Pacifique, la CPS appuie avec fierté le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale de développement, la CPS tient lieu de maison commune aux 27 États et Territoires qui en sont membres et en assurent la gouvernance.

VISION

Nous voguons vers un Pacifique résilient. Une région où règnent la paix, l'harmonie et la prospérité, et où tous les peuples et toutes les communautés vivent en sécurité, libres et en bonne santé, de manière durable et productive. En tant qu'explorateurs, nous suivons des trajectoires qui s'entremêlent à la culture, à l'environnement et aux ressources de notre Pacifique bleu. Nous prenons à cœur notre rôle de gardiens de l'océan Pacifique et appliquons des mesures collectives d'urgence pour répondre à la menace du changement climatique.

MISSION

Faire progresser les droits et le bien-être de tous les peuples du Pacifique grâce à la science et aux savoirs, tout en étant guidés par notre compréhension fine des contextes et des cultures du Pacifique bleu.

MODALITÉS D'INTERVENTION DE LA CPS

Dans le cadre d'une approche unifiée (« Une seule CPS »), nous œuvrons au service de la région du Pacifique bleu avec nos membres et nos partenaires, unis dans l'action à travers les secteurs d'intervention, les programmes, les services et les sites de l'Organisation. Nous intervenons à l'appui du développement durable par l'intégration de la science et des savoirs océaniques, le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, l'établissement de relations de confiance, l'adoption de modalités

de travail contextualisées, respectueuses des spécificités culturelles et centrées sur l'humain et la création d'une compréhension partagée et de trajectoires d'impact communes.

L'Organisation intervient dans plus de 20 secteurs d'activité et dans 22 États et Territoires océaniques. La CPS, en tant qu'organisation du Pacifique, œuvre au service des pays membres en tissant des liens entre, d'une part, la science, la technologie et l'innovation et, d'autre part, la sagesse culturelle et les savoirs autochtones, dans l'intérêt collectif de la région. Nous mettons à profit nos compétences dans les domaines du climat, des océans, de l'environnement terrestre, de la culture, des droits et de la bonne gouvernance, en investissant dans les populations du Pacifique, en travaillant de manière innovante, dans le cadre de collaborations et d'engagements de dimension nationale, régionale et internationale, de centres d'excellence, de programmes-pays et de programmes intégrés et sectoriels.

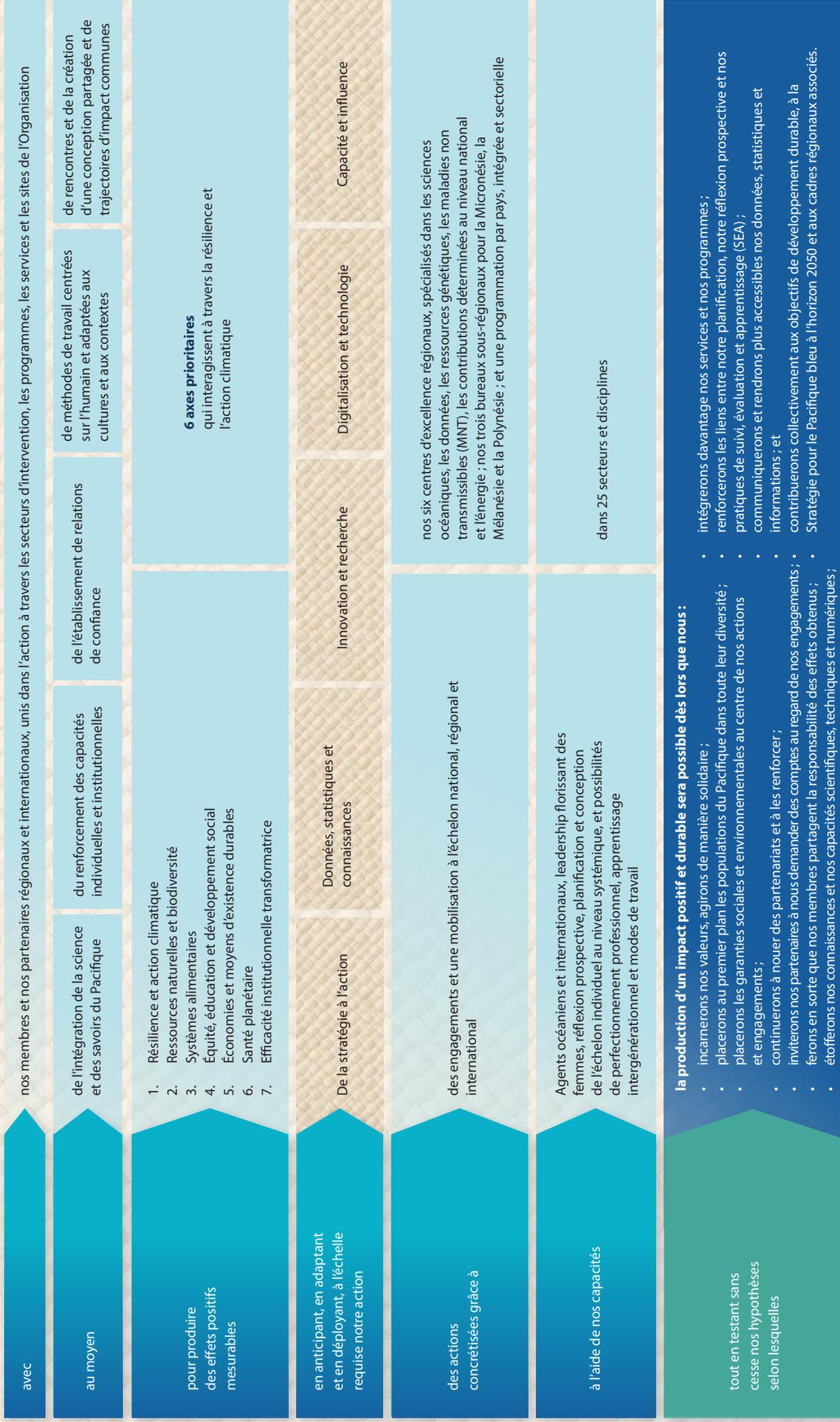
La CPS contribue à quatre objectifs de développement en vue de l'avènement d'un Pacifique bleu unifié, sûr, juste, équitable et résilient.

- **Objectif 1** – Tous les peuples du Pacifique profitent d'un développement durable.
- **Objectif 2** – Toutes les communautés et les cultures du Pacifique sont autonomes et résilientes.
- **Objectif 3** – Tous les Océaniques réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé.
- **Objectif 4** – Des programmes intégrés sont exécutés par Une seule CPS au moyen de services rationalisés.



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

NOTRE THÉORIE DU CHANGEMENT



INCARNER NOS VALEURS

Nous sommes guidés par nos valeurs océaniques – respect, solidarité et réciprocité – dans notre cheminement vers le bien-être et la prospérité de tous. Dans notre itinéraire commun au service du Pacifique bleu, nous adhérons aux quatre grandes valeurs suivantes :



Enginkehlap/Générosité

Nous pourvoyons mutuellement à nos besoins. Ensemble, nous œuvrons pour accomplir notre mission commune en attachant de la valeur à toutes les contributions.

Nous travaillons aux côtés de nos membres pour contribuer de manière constructive à la concrétisation de leurs objectifs prioritaires ainsi qu'à l'intégration et à l'application concrète des effets de nos interventions. Nous nous employons à réinvestir en faveur des communautés les acquis de nos projets en soutenant des initiatives fondées sur la collaboration, à l'exemple de la Fédération océanique des professionnels de la résilience, et en encourageant l'éducation à la résilience dans les secteurs de la résilience et de l'éducation.

Nous écoutons nos membres et travaillons à leurs côtés de manière concertée à la définition de solutions plus adaptées à leurs priorités, comme en témoigne la co-création du système de gestion de l'information sur les établissements scolaires océaniques (PacSIMS), qui permet aux pays insulaires océaniques d'archiver et de consulter sans difficulté des informations relatives aux élèves, aux enseignants, aux directeurs d'établissements, aux évaluations et au perfectionnement professionnel des personnels de l'éducation.



Kaitiakitanga/Assumer le rôle de gardien

Nous sommes les gardiens de notre Pacifique bleu. Notre histoire, nos savoirs et notre science renferment les solutions aux défis d'aujourd'hui.

En 2023, la CPS a assumé le rôle de kaitiaki (gardienne) de six grandes conférences régionales ayant réuni respectivement les directeurs des pêches, de l'agriculture et de la foresterie, de la santé, des transports et de l'énergie, des services planification et statistique et de la culture. Forte de la confiance qui s'est établie de longue date avec les pays membres, la CPS, en s'appuyant sur des ordres du jour établis avec soin, a contribué, à travers ces réunions, à nourrir un dialogue essentiel et à renforcer les processus d'apprentissage et de prise de décision indispensables à la définition de solutions régionales à la hauteur de la responsabilité commune qui nous incombe, notamment en matière de lutte contre le changement climatique. Diverses initiatives ont été validées au cours de ces réunions, et notamment la redynamisation du Réseau océanique d'information sanitaire (PHIN), la révision des normes régionales de direction d'établissements scolaires, le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie culturelle régionale océanique 2022–2032, et la poursuite des initiatives visant à renforcer l'engagement de la CPS aux côtés des pays membres afin d'intensifier la collaboration et de favoriser la réalisation de nos objectifs prioritaires collectifs.

Fidèle à son rôle de chef de file de la statistique régionale, la CPS milite en faveur de la collecte et de la diffusion de données centrées sur l'humain, à l'appui de l'élaboration de politiques

fondées sur des éléments factuels. L'Organisation s'emploie avec le plus grand sérieux à assurer la bonne gouvernance des données, et à s'acquitter avec intégrité de son rôle de gardienne de la collecte de données.

L'équipe chargée de la communication institutionnelle a entrepris de revoir la manière dont les valeurs de la CPS sont intégrées à ses activités et d'améliorer la gestion de la communication en s'appuyant en interne sur une nouvelle communauté de pratique à l'échelle de l'Organisation. Elle travaille notamment à l'élaboration d'un nouveau projet de cadre de valeurs destiné à orienter les interactions et l'action de l'Organisation.



Gida gaituvwa/Avancer dans l'unité

Nous avançons ensemble, ne laissant personne de côté, nous exploitons la richesse intergénérationnelle de notre histoire et de notre culture.

En réponse à l'évolution de l'environnement et des pratiques d'apprentissage dans la région, le Programme pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement (EQAP) a coordonné l'évaluation et la révision des normes régionales de 2010 relatives aux compétences des enseignants, afin que les enseignants et les responsables d'établissements du Pacifique soient qualifiés, compétents et aptes à faire la preuve de leurs compétences au regard des normes établies.

Le PCCOS a engagé un processus de réflexion systémique pour préparer la Conférence du Pacifique insulaire sur les sciences océaniques et la gestion de l'océan. Cette démarche a fait intervenir un groupe de travail multipartite qui s'est réuni toutes les semaines pendant quatre mois en prévision de la manifestation et a travaillé de manière concertée à l'élaboration du programme de la réunion et à la mise en place d'une plateforme visant à faire entendre toutes les voix au sein des différents groupes de parties prenantes.



Aroha/Prendre soin

Nous prenons soin les uns des autres. Le bien-être au sein de nos populations et lieux de vie est au cœur de nos efforts.

Nous privilégions l'attention portée aux autres, l'inclusion et le respect, tant à l'égard de nos membres que de nos agents. Lorsque nous avons réuni les membres à l'occasion de l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière, tenu à Nouméa, nous avons veillé, de manière prioritaire, à prendre en considération la diversité des besoins des participants, nous avons assuré le soutien logistique nécessaire à l'organisation de leurs déplacements, et avons fait en sorte de leur offrir un environnement de travail accueillant, en organisant diverses activités sociales et en mettant à leur disposition des supports rédigés dans leurs langues respectives.

La CPS encourage le personnel, toutes divisions confondues, à préserver un juste équilibre entre vie professionnelle et vie

personnelle, et s'emploie activement à promouvoir le bien-être au travail, au travers d'activités telles que les « Mercredis du bien-être », l'organisation de séances de yoga ou de bowling, dans le droit fil de son engagement en faveur de la création d'un environnement de travail convivial et équilibré. Le département des RH, en concertation avec la Division HRSD et l'équipe Responsabilité sociale et environnementale (RSE), a fait la preuve de sa détermination à

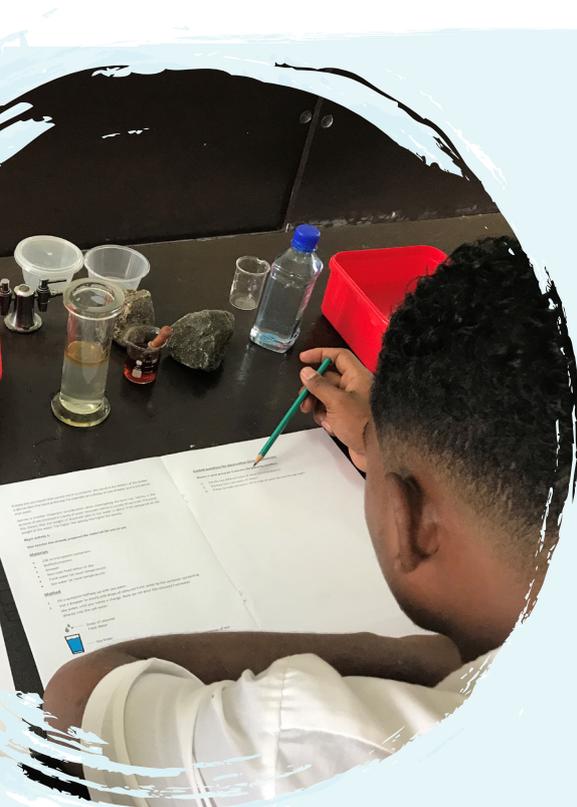
promouvoir un environnement de travail favorable et inclusif qui donne la priorité au bien-être et à l'épanouissement de l'ensemble du personnel. Au travers d'initiatives comme les formations à la santé et à la sécurité et l'organisation d'une journée consacrée au bien-être, les RH s'attachent à faire en sorte que les agents de la CPS se sentent valorisés, soutenus et gagnent en confiance, et qu'ils puissent ainsi s'épanouir, tant au plan personnel que professionnel.

L'innovation et la collaboration comme vecteurs de réussite : plan d'activité et cadre de valeurs de la Division géosciences, énergie et services maritimes

Les valeurs de la CPS ont directement inspiré l'élaboration du Plan d'activité 2023–2027 de la Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM), qui a fait intervenir l'équipe de la haute direction, des chefs d'équipe, des gestionnaires de projet ainsi que l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPL) et la Division HRSD. Cette approche inédite a consisté principalement à mettre en place un processus interdivisions pluridisciplinaire, collaboratif et inclusif, en y associant plus étroitement le personnel afin qu'il puisse s'approprier le plan d'activité. Elle a également donné lieu à la promotion collective des valeurs de la Division GEM et à l'élaboration d'un cadre de valeurs. La nouvelle approche adoptée par la Division va dans le sens d'une simplification des processus et de la mobilisation des ressources à l'échelle de l'Organisation tout entière. Les enseignements tirés de ces nouvelles modalités de travail valent pour l'ensemble des divisions et ont conduit à un changement d'attitude au sein des équipes, en contribuant à une plus forte adhésion du personnel et à plus d'efficacité, d'efficience, de responsabilité et de transparence. Ils mettent aussi en lumière l'importance de la collaboration, d'une bonne communication et de l'implication de la direction dans le succès d'une telle démarche.



Équipe de la direction de GEM pendant les consultations relatives au plan d'activité de la Division.



Élèves réalisant une expérience sur les effets de la fonte des glaces sur la terre et les océans.

Évaluer les acquis scolaires dans le Pacifique bleu : présentation de l'évaluation régionale pour le premier cycle du secondaire dans le Pacifique

Soucieuse de contribuer à l'amélioration des résultats scolaires dans la région, la CPS a élaboré, au titre du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique (PacREF), des outils pilotes destinés à l'évaluation des élèves du premier cycle du secondaire dans 15 pays insulaires océaniques. L'évaluation régionale pour le premier cycle du secondaire dans le Pacifique (PALS), fruit d'une collaboration régionale s'inscrivant dans le cadre du Pacifique bleu, comprend un sujet scientifique pour chacune des disciplines soumises à évaluation, l'accent étant mis plus particulièrement sur le changement climatique et la durabilité. Une fois analysées, les données tirées de cette évaluation permettront aux responsables de demain de disposer des informations, des connaissances et des compétences nécessaires pour apporter des solutions aux défis à venir. Cette initiative illustre la valeur kaitiakitanga (assumer le rôle de gardien) prônée par la CPS : nous assumons le rôle de gardien de notre Pacifique bleu. Notre histoire, nos savoirs et notre science renferment les solutions aux défis d'aujourd'hui.



Élèves réalisant une expérience sur l'acidification des océans.



RAPPORT D'EXÉCUTION

Crédit photo : David Becker

PANORAMA RÉGIONAL

L'année 2023 a été une année gratifiante, et néanmoins difficile pour la région.

Nous avons constamment fait preuve de résilience et d'unité dans les entreprises collectives que nous avons engagées pour aider la région à se remettre des effets persistants de la pandémie de COVID-19, tout en opérant dans un environnement géostratégique complexe. Le succès triomphal des Jeux du Pacifique organisés aux Îles Salomon est une démonstration éclatante de l'esprit inébranlable d'unité et de résilience dont nous faisons preuve face à l'adversité.

LEADERSHIP RÉGIONAL

Les chefs d'État et de gouvernement des pays insulaires océaniques se sont engagés à mettre en œuvre la Stratégie 2050. La CPS, au même titre que les autres organisations de la famille du CORP, a pris l'engagement de contribuer aux actions collectives régionales, qui sont le complément logique de son action en faveur des aspirations énoncées dans son Plan stratégique 2022–2031.

La CPS joue un rôle majeur dans l'architecture régionale du Pacifique, de par ses solides compétences scientifiques et techniques et sa manière océanique de travailler à l'appui des mécanismes et des cadres mis en place en réponse aux enjeux et priorités de la région. Pour que la CPS soit à même de s'acquitter de sa mission, dans le droit fil de l'objectif « Une seule CPS », et

Notre engagement à faveur de la Stratégie 2050, ancré dans notre Plan stratégique 2022–2031, témoigne de notre détermination sans faille à œuvrer en faveur du développement durable et à améliorer le bien-être des communautés d'Océanie. Les demandes d'assistance technique et opérationnelle adressées à la CPS sont en augmentation, mais la hausse de nos coûts de fonctionnement et les difficultés rencontrées pour mobiliser des ressources aux fins d'initiatives visant à répondre aux besoins croissants et en constante évolution des pays membres et de nos partenaires n'ont pas été sans incidence sur l'exécution de nos programmes.

devienne une organisation transformée et plus efficace, les pays membres ont demandé qu'une évaluation institutionnelle indépendante, complémentaire de l'évaluation de l'architecture régionale, soit entreprise.

L'évaluation de l'architecture régionale vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la résilience du cadre institutionnel régional, de sorte qu'il soit mieux adapté à l'évolution des besoins et des priorités de la région. Il s'agit également de rationaliser et d'harmoniser le réseau complexe regroupant les organisations régionales, et notamment les organisations du CORP, afin que ces dernières puissent œuvrer ensemble face à des enjeux tels que le changement climatique, la résilience aux catastrophes, le développement durable et la sécurité.



© Nolwenn Photographe
Crédit photo : Nolwenn Guilbert

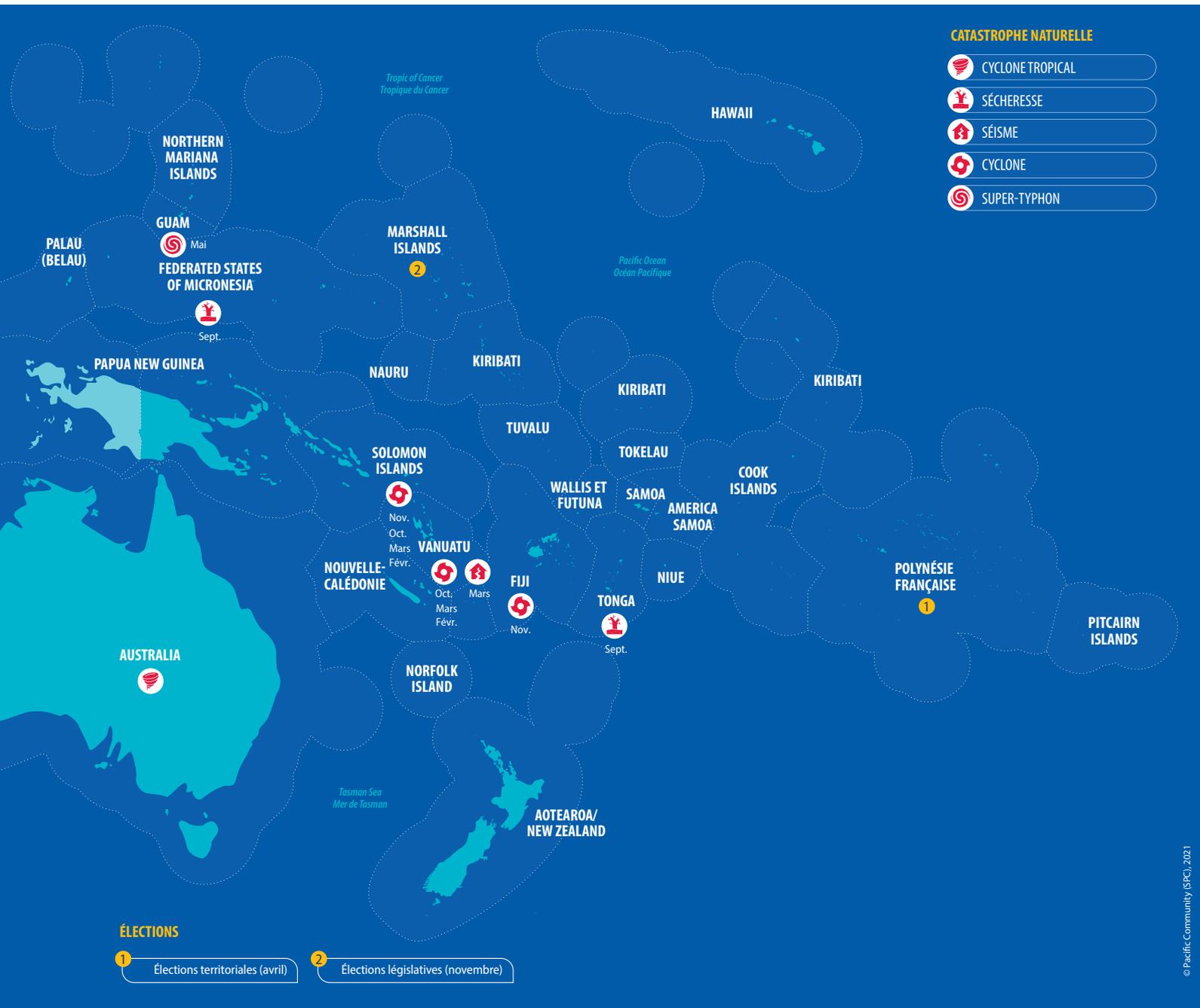
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CATASTROPHES NATURELLES

Le changement climatique est la plus grave menace qui pèse sur notre Pacifique bleu. Il induit d'importantes variations des conditions météorologiques dans la région, et notamment la hausse des températures, l'évolution des régimes pluviométriques, des épisodes climatiques extrêmes plus fréquents et l'élévation du niveau de la mer.

En mars 2023, Vanuatu a essuyé coup sur coup deux cyclones qui ont fait plus de 250 000 sinistrés et détruit des habitations, des établissements scolaires et des infrastructures essentielles. Au mois d'octobre, un troisième cyclone, baptisé Lola, a frappé le pays, touchant plus de 110 000 personnes¹. Ces catastrophes ont

eu un impact dévastateur, tant sur les communautés humaines que sur les écosystèmes naturels.

En juillet, l'Organisation météorologique mondiale a annoncé le retour dans le Pacifique tropical, pour la première fois depuis sept ans, du phénomène El Niño, qui va probablement entraîner une hausse des températures mondiales et des perturbations météorologiques et climatiques. Les effets d'El Niño ont été ressentis dans toute la région, un déficit pluviométrique et des conditions anormales de sécheresse ayant été observés dans certaines zones. L'état de sécheresse a été déclaré aux États fédérés de Micronésie en septembre et sur les îles de Tongatapu et 'Eua, aux Tonga, au mois d'octobre.



¹ Reliefweb 2023. <https://reliefweb.int/report/vanuatu/vanuatu-tropical-cyclone-lola-operation-update-1-mdrvu011> (site consulté le 8 mai 2024).

NOTRE IMPACT

L'impact de la CPS est mesuré à l'aune de ses contributions aux ODD et à la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

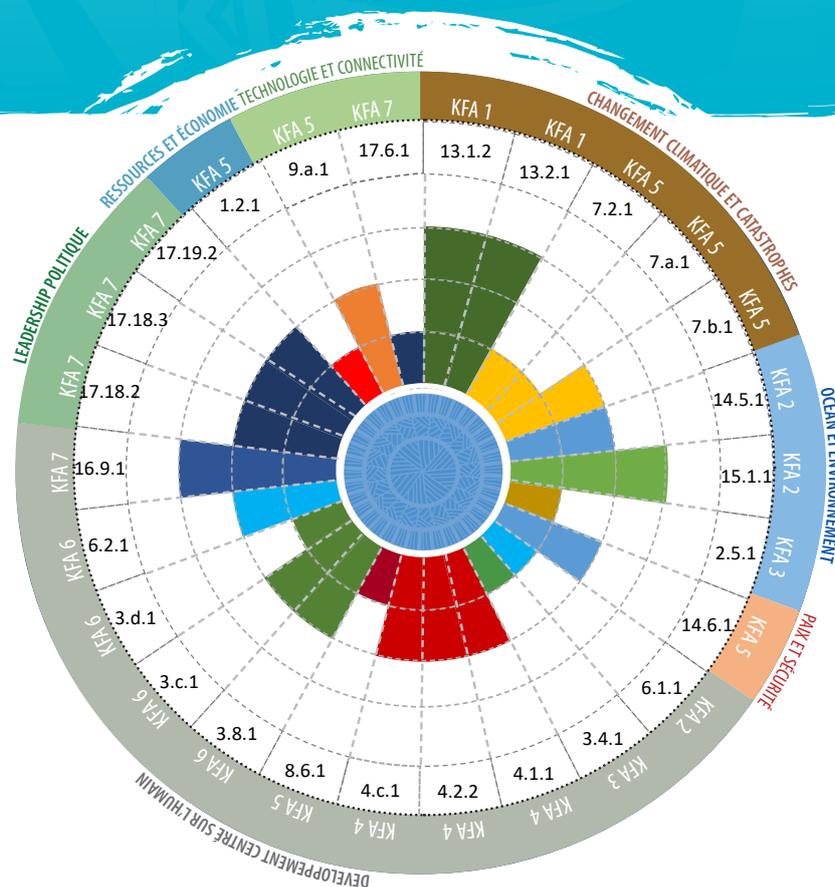


Figure 1 : Progrès enregistrés à l'échelle régionale dans la réalisation des ODD au regard de 26 des 47 indicateurs en rapport avec les domaines d'intervention de la CPS.

Forte de ses valeurs et de ses partenariats, la CPS continue d'apporter des changements constructifs à la vie des habitants de la région et de leurs communautés. Nous travaillons aux côtés des pays membres à la concrétisation de leurs priorités nationales de développement, en mettant à profit nos capacités techniques et scientifiques pour venir en aide aux populations et induire des changements bénéfiques à la région dans les domaines économiques, environnementaux, sociaux, culturels et sanitaires.

Nous contribuons à la réalisation des objectifs de développements régionaux au travers de la mise en œuvre de notre Plan stratégique. Nous mesurons notre impact au regard d'indicateurs ODD en adéquation avec la Stratégie 2050, des plans de développements stratégiques nationaux de nos membres et de nos axes prioritaires.

En collaboration avec notre réseau SEA, nous avons recensé 47 indicateurs associés aux 17 ODD en rapport avec nos domaines d'intervention. Ces indicateurs nous aident à mieux cerner notre impact et à orienter nos activités futures. Dans la mesure où il s'agit d'indicateurs régionaux, ils rendent également compte de la contribution aux ODD des pays membres et des nombreux partenaires et parties prenantes œuvrant à l'échelle nationale et régionale.

Tous les indicateurs ODD font l'objet d'un suivi qui repose sur les données recueillies à l'échelle nationale. Si la région enregistre des progrès dans certains domaines cibles des ODD, on note un recul dans d'autres, et dans certains cas, les données qui permettraient d'évaluer les progrès de manière précise font défaut. Les avancées régionales correspondent à la somme des progrès réalisés dans les différents pays pour chacun des indicateurs ODD, qui mesurent notamment les changements intervenus dans la situation des individus, des communautés ou des systèmes. Les progrès enregistrés au titre de 26 indicateurs sont présentés ci-dessous par KFA. Les 21 indicateurs restants n'ont pu être mesurés faute de données ou font apparaître une régression. On trouvera des informations plus détaillées sur chaque indicateur à l'adresse suivante : <https://pacificdata.org/dashboard/17-goals-transform-pacific>.

En sa qualité de gardienne des données de la région, au moyen de la Plateforme de données océaniques, la CPS reste déterminée à œuvrer au maintien des investissements en faveur du renforcement de l'accessibilité et de la qualité des données océaniques. Compte tenu de l'adoption du Plan d'exécution de la Stratégie 2050 et des actions collectives régionales, les besoins en données de grande qualité sont aujourd'hui plus importants que jamais dans la région.

CONTRIBUTION DE LA CPS AUX PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES ODD

La section ci-après présente la contribution de la CPS à la réalisation des ODD au regard des 47 indicateurs en rapport avec ses domaines d'intervention.

KFA 1 : Résilience et action climatique

Indicateur ODD	13.1.2	13.2.1
Intitulé de l'indicateur ODD	Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe conformément au Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030	Nombre de pays ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation ou des stratégies, tel qu'il ressort des communications relatives à l'adaptation et des communications nationales

On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis au regard des indicateurs 13.b.1 (Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation ou des stratégies, tel qu'il ressort des communications relatives à l'adaptation et des communications nationales) et 14.2.1 (Nombre de pays appliquant des approches écosystémiques à la gestion des zones marines).

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

Notre contribution à la réalisation des ODD liés au changement climatique réside dans l'intégration de la résilience climatique à l'ensemble de nos axes prioritaires. Nous aidons les membres à plaider en faveur de l'action climatique sur les plateformes et au sein des instances mondiales, et nous œuvrons avec les membres et les partenaires bailleurs à l'intégration de stratégies d'adaptation, d'atténuation et de résilience au changement climatique dans les politiques nationales et les stratégies sectorielles. L'appui technique fourni par la CPS a contribué à la création d'une plateforme pour le financement de l'action climatique, à l'adoption de stratégies de réduction des risques de catastrophe, à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et d'infrastructures climato-résilientes, ainsi qu'à diverses initiatives de renforcement des capacités. Nous nous engageons activement auprès des jeunes en leur donnant les moyens d'agir pour qu'ils deviennent les porte-drapeaux de l'action climatique et puissent aider les communautés à renforcer leurs capacités d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique. Nos activités couvrent des domaines tels que l'agriculture, la pêche, l'énergie, les transports, les ressources en eau, la santé, le développement social et l'éducation.

KFA 2 : Ressources naturelles et biodiversité

Indicateur ODD	6.1.1	14.5.1	15.1.1
Intitulé de l'indicateur ODD	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	Surface des aires marines protégées, en proportion de la surface totale	Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre

On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis au regard de l'indicateur 14.3.1 (Acidité moyenne des mers [pH] mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs)

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

Notre contribution à la réalisation des ODD relatifs à la gestion durable et résiliente des ressources naturelles et à la protection de la biodiversité part du constat que ces démarches sont essentielles à la subsistance et à la sécurité des communautés. Nous travaillons aux côtés de nos membres à la conservation, à la restauration et à la gestion durable des ressources naturelles, dans le droit fil des priorités des pays et des engagements régionaux. L'appui technique fourni par la CPS a favorisé une gestion plus durable des ressources halieutiques, des ressources en eau, de l'énergie et des géoressources. Nous avons œuvré aux côtés des pays membres à la protection et à la restauration des écosystèmes, notamment des zones humides, des océans et des paysages, et nous avons amélioré la biodiversité des sols et des ressources phytogénétiques. Nos données scientifiques ont contribué à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions éclairées, ainsi qu'au renforcement des capacités et des pratiques régionales. Nous militons en faveur de mesures de conservation et sommes le porte-voix du Pacifique dans le cadre de discussions d'importance cruciale pour la région.

KFA 3 : Systèmes alimentaires

Indicateur ODD	2.5.1	3.4.1
Intitulé de l'indicateur ODD	Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme.	Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques.

On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis au regard de l'indicateur 2.1.1 (Prévalence de la sous-alimentation).

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

Nous intervenons à l'appui des ODD relatifs aux systèmes alimentaires sains et durables dans le Pacifique, en aidant les pays membres à se doter de systèmes alimentaires agricoles et maritimes productifs et résilients. Le soutien technique de la CPS a contribué à la création de chaînes de valeur agricoles, le but étant d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître les revenus des petits exploitants agricoles. Nous apportons un soutien à la mise en place de systèmes alimentaires et de ressources en eau durables, au travers de nos activités d'appui stratégique, de conseil technique et de renforcement des capacités. Nous continuons à venir en aide aux pays membres aux prises avec la crise des maladies non transmissibles, en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies de santé publique innovantes, conçues pour améliorer la situation sanitaire globale dans le Pacifique².

KFA 4 : Équité, éducation et développement social

Indicateur ODD	4.1.1	4.2.2	4.C.1
Intitulé de l'indicateur ODD	Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture ; et ii) mathématiques, par sexe	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	Proportion d'enseignants ayant achevé le niveau minimum de formation requis pour enseigner, par niveau de formation

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

La CPS contribue à la réalisation des ODD relatifs à l'éducation en investissant dans le renforcement des capacités du secteur de l'éducation dans toute la région et en aidant les pays membres à garantir l'accès universel à l'enseignement primaire et secondaire. Nous collaborons avec les établissements d'enseignement afin de renforcer concrètement les acquis d'apprentissage, d'améliorer les compétences des enseignants et d'évaluer les résultats des élèves dans toute la région. Le soutien technique de la CPS a permis d'améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages scolaires et a contribué à doter les élèves des compétences et des connaissances dont ils auront besoin pour réussir et jouer un rôle constructif dans la société. Nous aidons aussi les pays membres à lutter contre les obstacles à l'éducation, tels que la pauvreté, les inégalités de genre et le manque d'infrastructures adaptées.

L'équité de genre, le développement social et la culture sont des composantes de toutes les activités que mène la CPS, tous domaines confondus. Nous soutenons les principaux engagements régionaux et nationaux et assurons la mise en œuvre de notre Programme phare sur l'égalité de genre, à l'appui du développement social et de la réalisation des ODD. Le soutien technique fourni par la CPS, en collaboration avec d'autres acteurs, vise à ouvrir de nouvelles perspectives pour les femmes, les filles et les jeunes et à créer des plateformes à leur intention, afin de leur permettre d'exercer pleinement leurs droits et de participer, au même titre que les autres membres de la communauté, à tous les aspects de la vie en société.

KFA 5 : Économies et moyens d'existence durables

Indicateur ODD	7.2.1	7.a.1	7.b.1	8.6.1	9.a.1	14.6.1
Intitulé de l'indicateur ODD	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie	Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides	Puissance installée du parc d'énergie renouvelable dans les pays en développement (en watts par habitant)	Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation	Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures	Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis au regard des indicateurs 1.2.1 (Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge) et 1.2.2 (Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays).

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

Notre contribution aux ODD relatifs à la pérennisation et à l'amélioration des moyens d'existence est centrée sur le soutien que nous apportons aux pays membres en vue de la création de perspectives économiques durables pour les communautés de la région. Nous œuvrons au renforcement des partenariats qui visent à faciliter l'accès aux marchés, l'adoption d'énergies propres et renouvelables, la protection de la région contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières et la protection de nos frontières maritimes. La CPS continue d'apporter un appui technique au développement de la pêche côtière et de l'aquaculture durables, qui présentent un réel potentiel d'amélioration des moyens d'existence.

² Pour le KFA 4, on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis au regard des indicateurs ODD 4.7.1, 5.1.1, 5.2.2, 5.2.1, 16.1.3 et 16.7.2. Plus d'informations disponibles à l'adresse : <https://pacificdata.org/dashboard/17-goals-transform-pacific>

KFA 6 : Santé planétaire

Indicateur ODD	3.8.1	3.c.1	3.d.1	6.2.1
Intitulé de l'indicateur ODD	Couverture des services de santé essentiels	Densité et répartition du personnel de santé	Application du Règlement sanitaire international (RSI) et degré de préparation aux urgences sanitaires	Proportion de la population utilisant a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité et b) des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

La CPS est consciente des liens entre la santé humaine, la sécurité et l'écosystème dans son ensemble. Soucieuse de contribuer à la réalisation des ODD relatifs à la santé planétaire, elle travaille en collaboration avec les pays membres et les partenaires et fournit un appui visant à renforcer les systèmes de santé au travers de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans, ainsi que d'activités de renforcement des capacités des professionnels de santé. Nous intervenons à l'appui de la surveillance et de la lutte contre les maladies humaines et les épiphyties, nous menons des actions de promotion et d'éducation à la santé, et contribuons à améliorer l'accès aux services de santé essentiels, en particulier dans les régions isolées et mal desservies. L'appui fourni par la CPS aux interventions d'urgence et à la préparation des catastrophes concourt également à la réalisation des ODD. Il porte notamment sur l'accès aux fournitures médicales, la formation des agents de santé aux interventions en cas de catastrophe et la coordination de l'aide internationale dans les situations d'urgence.

KFA 7 : Efficacité institutionnelle transformatrice

Indicateur ODD	13.a.1	17.6.2	17.18.2	17.18.3	17.19.2
Intitulé de l'indicateur ODD	Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année au titre de l'objectif collectif actuel de mobilisation jusqu'en 2025, qui vise un engagement de 100 milliards de dollars	Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion	Nombre de pays dotés d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle	Nombre de pays dotés d'un plan statistique national intégralement financé et en cours de mise en œuvre, par source de financement	Proportion de pays qui a) ont procédé à au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années ; b) ont atteint un taux d'enregistrement des naissances de 100 pour cent et un taux d'enregistrement des décès de 80 pour cent

On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès accomplis au regard de l'indicateur 17.17.1 (Montant, en dollars des États-Unis, des ressources allouées aux partenariats public-privé pour l'infrastructure).

Progrès : ● Progrès moyens ● En bonne voie ou atteint

Le KFA 7 est le fondement de toutes nos réalisations, notre ambition étant de renforcer l'efficacité institutionnelle à l'échelle de la CPS tout entière. Notre contribution aux ODD passe par notre engagement à promouvoir des approches intégrées du développement, à encourager la collaboration entre les institutions et à travailler de manière intersectorielle pour atteindre des objectifs communs et amplifier notre impact. Nous avons renforcé nos systèmes internes afin d'améliorer nos mécanismes de responsabilité et de garantir l'utilisation efficace des ressources, et nous sommes déterminés à améliorer nos processus de suivi et d'établissement de rapports, afin de mieux rendre compte des résultats obtenus en matière de développement, en nous appuyant sur des données pour prendre des décisions éclairées. Fidèles à notre rôle de gardiens des données régionales, nous continuons à renforcer la gouvernance et la gestion des données, à constituer des ensembles de données et à faciliter l'accès des membres aux données.



CENTRE D'ÉTUDE DES CULTURES ET DES ARBRES DU PACIFIQUE (CEPACT)

Créé en réponse à une recommandation adoptée en 1996 par les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) a pour mission d'assurer la protection et la conservation des ressources phylogénétiques du Pacifique et d'en optimiser l'utilisation. Le Centre, géré par la CPS, concentre ses efforts sur la mise en place de systèmes de conservation, de duplication, de développement, de distribution et d'utilisation des ressources phylogénétiques dans la région. Il travaille en collaboration avec de multiples parties prenantes au maintien dans le Pacifique d'un système semencier florissant, contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ainsi qu'à la préservation de moyens d'existence durable.

Impacts et étapes clés :

- **Reconnaissance d'utilité régionale** : Considéré comme un bien public régional, le CePaCT est devenu une composante essentielle de la CPS. Le Crop Trust, le TIRPAA et le GCRAI saluent son rôle dans le renforcement de la résilience aux défis liés au changement climatique et à ses effets, ainsi que sa contribution à la santé nutritionnelle et à la productivité agricole dans le Pacifique.
- **Action efficace porteuse de résultats pour la région en matière de conservation** : Les installations du CePaCT abritent actuellement plus de 2 000 obtentions végétales d'espèces cultivées et d'essences de première importance. Le Centre a distribué 97 000 spécimens de culture tissulaire issus de plus de 16 variétés culturelles depuis 2004, et plus de 1 500 kg de semences à plus de 50 pays (dont les 22 pays insulaires océaniques) depuis 2012. Entre 2019 et 2023, le CePaCT a distribué en moyenne 261 obtentions par an à 17 pays, dont 46 % étaient climato-résilients. Il abrite des obtentions in vitro de près de 70 % des ressources génétiques du taro conservées ex situ dans le monde. On considère qu'il détient à ce jour la plus vaste collection de ressources génétiques du taro du monde.
- **Investissements à impact dans l'excellence opérationnelle** : Le CePaCT s'est imposé comme un centre d'excellence et s'est doté à ce titre de capacités scientifiques et d'infrastructures renforcées, avec la construction de nouveaux laboratoires et d'une serre de quarantaine. Les évaluations externes approfondies dont il a fait l'objet et les enseignements tirés de la mise en œuvre de son plan d'investissement 2023 ont mis en lumière l'engagement du CePaCT en faveur de l'excellence et de l'amélioration continue des activités de conservation des ressources phylogénétiques dans le Pacifique.

PAYS CIBLÉS :

Tous les États et Territoires insulaires océaniques/
Monde

PARTENARIATS :

CPS, Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (Crop Trust), ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT), Traité international de la FAO sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA), Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), Fonds Pacifique, FAO, Programme d'accès aux marchés pour les produits horticoles et agricoles océaniques (PHAMA Plus), Réseau océanique d'information sur les ressources phylogénétiques agricoles (PAPGREN), Communauté internationale de la noix de coco (ICC), Université du Queensland, Institut Manaaki Whenua Landcare Research (Nouvelle-Zélande), Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Lien : <https://lrd.spc.int/work-areas/genetic-resources/cepact>



« Le changement climatique... réduit à néant toutes ces ressources génétiques uniques dont nous dépendons pour satisfaire nos besoins alimentaires. Si personne ne fait rien pour trouver un moyen de les préserver, elles disparaîtront à jamais. »

— Logotonu Meleisea Waqainabete, Cheffe de programme (ressources génétiques) à la CPS
(Source : ABC)



1998–2009	2010–2020	2021–2023
Création	Expansion et innovation	Reconnaissance
<p>1998 : Création du Centre régional du matériel génétique.</p> <p>2001 : Mise en place du Réseau océanien des ressources phytogénétiques agricoles (PAPGREN), l'organe de coordination du CePaCT.</p> <p>2007 : Le Centre régional du matériel génétique est rebaptisé « Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique » (CePaCT).</p> <p>2009 : Signature d'un accord avec le TIRPAA. Le CePaCT est désigné par le Crop Trust et le GCRAI comme point de contact pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le Pacifique.</p>	<p>2010 : Le CePaCT quitte l'antenne de la CPS à Nabua pour s'installer sur le site de Narere, dans des locaux de recherche plus spacieux comprenant notamment un nouveau laboratoire d'indexation virologique où peuvent être effectués des tests de pathogénicité.</p> <p>2017 : Évaluation externe du CePaCT réalisée par le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.</p> <p>2018 : Le CePaCT adopte le système international de gestion de la qualité des banques de gènes (à la suite de l'audit réalisé en 2017 par le Crop Trust).</p> <p>2017–2018 : Élaboration du plan d'investissement du CePaCT (premier argumentaire énonçant les objectifs du Centre).</p> <p>2019 : Mise en œuvre du plan d'investissement 2019-2023 du CePaCT.</p> <p>2020 : Création et intégration au sein du CePaCT du Centre océanien de semences arboricoles.</p>	<p>2022 : Le CePaCT remporte le prix du réseau Island Innovation, qui récompense la recherche et l'innovation en milieu insulaire ; inauguration d'un nouveau laboratoire d'analyse moléculaire et d'une serre de quarantaine.</p> <p>2023 : Deuxième évaluation externe du CePaCT et évaluation externe indépendante de la mise en œuvre de son plan d'investissement 2019-2023. L'évaluation externe indépendante a porté sur les progrès accomplis, tous domaines confondus, au regard du plan d'investissement, s'agissant notamment des aspects opérationnels et de la pertinence stratégique des travaux du Centre ; elle a été réalisée selon les critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).</p>



PLATEFORME DES CDN DANS LE PACIFIQUE : FAVORISER LE LEADERSHIP DU PACIFIQUE EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE

La Plateforme des contributions déterminées au niveau national dans le Pacifique (Plateforme des CDN) a été créée en 2017 pour aider les pays insulaires océaniques à mettre en œuvre, renforcer et financer leurs engagements climatiques au titre de l'Accord de Paris. La Plateforme des CDN élabore des feuilles de route et des plans d'investissement et appuie le renforcement des capacités locales de mise en œuvre des projets, en mettant à la disposition des pays les données, les ressources et les compétences nécessaires. La CPS fournit des conseils spécialisés en vue de l'alignement de l'action climatique sur les politiques nationales, contribue à la mobilisation de ressources financières et œuvre au renforcement des capacités locales de planification climatique et de mise en œuvre des politiques.

Impacts et étapes clés :

- La Plateforme des CDN dans le Pacifique pilote l'action menée à l'appui du renforcement des CDN des pays insulaires océaniques. À ce jour, 64 projets ont été mis en œuvre par les partenaires de la Plateforme. La CPS est intervenue à l'appui de 16 projets menés dans neuf pays (Îles Marshall, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau, Nauru, Niue, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Tonga et Vanuatu). Ces projets ont contribué à quatre objectifs stratégiques, dont deux sont exposés ci-après.

1. Objectif stratégique prioritaire : Améliorer la planification, les politiques, les stratégies et les législations relatives aux CDN

- Nauru : Ont été lancées deux initiatives visant à renforcer la résilience agricole et hydrique et à améliorer les infrastructures d'assainissement. Ces efforts ont débouché sur l'élaboration du premier plan pour l'agriculture climato-intelligente du pays, faisant de Nauru un modèle de durabilité et de résilience. Les initiatives en cours devraient contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et hydrique, à améliorer la situation sanitaire, et à bâtir une économie nationale plus solide et plus climato-résiliente.
- Vanuatu : La politique nationale sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe a été révisée afin d'y intégrer un plan d'action stratégique pour la gestion des risques climatiques, le renforcement de la résilience des infrastructures et de la protection écologique et la promotion du développement durable. La version actualisée de la politique sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe devrait

PAYS CIBLÉS :

Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu

PARTENARIATS :

La Plateforme des CDN dans le Pacifique est administrée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Elle est mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat réunissant l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), la CPS et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE). Il aurait été impossible de mobiliser un si large soutien en faveur du Pacifique sans le concours généreux des bailleurs de fonds de la Plateforme, notamment l'Union européenne, le ministère allemand de la Coopération et du Développement économique (BMZ), le DFAT et le MFAT.

Lien : <https://pacificndc.org/pacific-ndcs>



La structure de la Plateforme des CDN a été pensée pour les îles du Pacifique, prouvant ainsi que la Plateforme est la leur... La démarche adoptée par la Plateforme des CDN favorise l'appropriation, qui aura un effet durable sur l'action menée dans les îles.

— Ancien président du comité de pilotage de la Plateforme des CDN, Tutii Chilton



fournir des orientations stratégiques qui guideront le pays dans la gestion efficace des risques climatiques. La politique a pour objet de préserver les moyens d'existence et le bien-être de la population, dans un contexte marqué par une variabilité climatique accrue et l'augmentation des risques de catastrophe.

2. Objectif stratégique prioritaire : Créer un environnement plus favorable à la mise en œuvre des CDN

- Niue a bénéficié du soutien de la CPS dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie nationale de communication sur le changement climatique, qui a été approuvée par le service de l'environnement de Niue, au nom du Gouvernement. Cette stratégie s'inscrit dans le droit fil du Plan stratégique national (2016–2026) et de la Politique sur le changement climatique (2010). Une formation en la matière a été assurée dans le pays. La Stratégie a pour objet de sensibiliser la population et diverses parties prenantes au changement climatique, notamment aux impacts des politiques, programmes et projets nationaux portant sur cette question, l'idée étant de diffuser un message cohérent, de promouvoir des pratiques optimales de communication fondée sur les résultats, d'améliorer la compréhension des enjeux climatiques et de mobiliser le public sur ces questions.
- États fédérés de Micronésie : Des efforts ont été entrepris pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, avec l'installation de climatiseurs solaires dans six bâtiments publics. Cette initiative met en lumière les avantages que présentent les innovations technologiques dans la réalisation des objectifs environnementaux nationaux. Les investissements visant à améliorer le rendement énergétique des bâtiments et à réduire leur empreinte carbone sont un moyen économiquement efficace de réduire les émissions et l'utilisation de combustibles fossiles, tout en améliorant la qualité de l'air. L'installation de 19 climatiseurs solaires à Pohnpei contribuera à réduire d'environ 29 000 kg de CO₂ par an les émissions de dioxyde de carbone des bâtiments.
- En 2022, le comité de pilotage a validé le transfert à la CPS de la gestion de la Plateforme des CDN dans le Pacifique. Cette décision stratégique avait pour objet de renforcer l'action climatique dans la région en mettant à profit un cadre ayant fait ses preuves, afin d'améliorer la coordination, l'impact et la durabilité des interventions, aux fins des objectifs que la région s'est fixés en matière de résilience climatique et de réduction des émissions de carbone.

2017–2018	2019–2020	2021–2023
Création	Activités	Reconnaissance/pilotage
<p>2017 : Lancement officiel de la Plateforme des CDN dans le Pacifique à l'occasion de la COP 23, tenue à Bonn (Allemagne).</p> <p>2017 : Les modalités de gouvernance de la Plateforme des CDN dans le Pacifique sont arrêtées. Elles prévoient notamment la mise en place d'un comité de pilotage.</p> <p>2018 : Les premières demandes officielles d'assistance, émanant de 14 pays membres, sont reçues. La Plateforme fournit un appui aux préparatifs de la COP 24.</p>	<p>2019 : Signature d'un accord entre la CPS et la GIZ, qui compte parmi les principaux partenaires de la Plateforme, avec le PROE et le GGGI.</p> <p>2019 : La CPS participe à l'organisation du troisième atelier régional sur l'intégration de l'océan aux CDN, le symposium extraordinaire des négociateurs sur l'océan et le climat et un atelier de planification au Samoa.</p> <p>2020 : Organisation d'un atelier de planification aux Fidji et lancement de la phase 2.</p>	<p>2021 : Lancement du portail Web de la Plateforme des CDN, hébergé par la Plateforme de données océaniques.</p> <p>2021 : La Stratégie 2030 de la Plateforme des CDN est approuvée et lancée lors de la COP 26.</p> <p>2022 : Refonte de l'outil de gestion des projets de la Plateforme des CDN dans le Pacifique, hébergé et géré par la CPS.</p> <p>2023 : Le comité de pilotage valide le transfert à la CPS de la gestion de la Plateforme des CDN dans le Pacifique.</p> <p>2023 : La CPS et ses partenaires mobilisent des financements à l'appui de la phase 4.</p>



Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP)

Le Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP) est un groupement volontaire réunissant les 22 États et Territoires insulaires océaniques et diverses organisations. Il se consacre à la promotion de la surveillance de la santé publique et s'emploie à apporter une réponse efficace aux enjeux de santé propres à la région. Le ROSSP, dont les activités sont principalement axées sur la surveillance, la prévention, la préparation et la réponse aux épidémies de maladies transmissibles dans la région, a permis des progrès considérables et donné aux pays membres les moyens de planifier les épidémies, de s'y préparer et d'y répondre de manière plus efficace, atout qui s'est révélé essentiel dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19.

La CPS est le point de contact du Groupe de coordination du ROSSP ; elle assure la coordination, la supervision technique et la mise en œuvre des activités du Réseau, qui sont pilotées par la Division santé publique.

Impacts et étapes clés :

- **Un solide réseau d'alerte destiné aux professionnels de santé de la région (PacNet) :** PacNet et le Système océanique de surveillance syndromique du Pacifique, deux des composantes du ROSSP, forment un solide réseau d'alerte sur les maladies infectieuses telles que la dengue, la rougeole, la variole simienne et la COVID-19, et permettent aux professionnels de santé de la région de recevoir des alertes et d'avoir accès à des ressources rapidement. Depuis sa création en 1997, PacNet, qui compte plus de 980 abonnés, a diffusé plus de 16 900 alertes auprès des 22 pays insulaires océaniques, offrant ainsi un mécanisme essentiel de sensibilisation et de préparation au niveau régional.
- **Des solutions concertées plus efficaces en matière de lutte anti-infectieuse dans la région (PICNet) :** Le Réseau océanique de lutte contre les infections (PICNet) contribue au renforcement de la sécurité dans les établissements de santé de la région en favorisant la collaboration. La CPS a fourni un appui à l'établissement de lignes directrices régionales relatives à la lutte anti-infectieuse, diffusées en anglais et en français dans tous les pays insulaires océaniques. Par ailleurs, 11 procédures opératoires normalisées et outils d'audit ont été élaborés.
- **Des services de laboratoire de santé publique renforcés :** LabNet assure des services de diagnostic et d'orientation des patients vers des prestataires de soins spécialisés, tout en contribuant à renforcer les capacités d'analyse des laboratoires dans toute la région. Plus de 220 professionnels de santé du

PAYS CIBLÉS :

Les 22 pays membres insulaires de la CPS

PARTENARIATS :

Organisation mondiale de la Santé (OMS), Association océanique des fonctionnaires des services de santé (PIHOA), Université nationale des Fidji (FNU), Centres de lutte contre la maladie des États-Unis (CDC), ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), Agence française de Développement (AFD), Union européenne (UE), Département d'État des États-Unis, ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)

Lien : <https://www.pphsn.net/?lang=fr>



« Durant la pandémie de COVID-19, c'est dans les domaines clés des soins cliniques, de la santé publique, des laboratoires, de la lutte anti-infectieuse et du génie biomédical que les besoins se sont fait le plus cruellement sentir. Aujourd'hui, nous savons que nous ne sommes pas seuls dans notre combat contre la COVID-19. Les actions de terrain de la CPS contribuent au renforcement de nos systèmes de santé et ont aussi permis d'améliorer les capacités des agents de santé locaux et des intervenants de première ligne. »

— Dr Tekeua Uriam, Directeur des services médicaux, ministère de la Santé et des Services médicaux de Kiribati



« La formation que j'ai reçue dans le cadre du PGCFE m'a été extrêmement utile dans la phase de réponse à la pandémie de COVID-19, lorsque j'ai été affecté à l'unité de sécurité sanitaire aux frontières. J'ai pu appliquer ce que j'avais appris en toute confiance, et transmettre ces nouvelles connaissances aux autres intervenants dans le cadre de notre travail de réponse à cette situation de crise. »

— Peni Dovisawaieke Lebaivalu, Chargé de la surveillance et de la réponse, ministère fidjien de la Santé, diplômé du PGCFE (promotion 2019)



Pacifique ont suivi une formation aux systèmes de gestion de la qualité en laboratoire, 234 professionnels du transport maritime et 32 formateurs ont été certifiés à l'issue de la formation IATA sur l'expédition de matières infectieuses, et 197 professionnels de santé ont suivi une formation en microbiologie axée sur le renforcement de la surveillance et de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la région. Tous les pays disposent désormais de la technologie automatisée d'amplification en chaîne par polymérase (PCR), tandis que 11 d'entre eux possèdent des laboratoires manuels équipés de la technologie de transcription inverse couplée à une réaction en chaîne par polymérase (RT-PCR). Ces moyens faciliteront la détection précoce de nouveaux agents pathogènes.

- Des capacités régionales accrues en matière de santé publique et d'utilisation des données pour la prise de décision :** Le réseau EpiNet s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires d'intervention en cas de flambée épidémique, implantées dans tous les pays insulaires océaniques à des fins de coordination des actions de surveillance et de réponse. Les compétences essentielles ont été renforcées en épidémiologie et les données sont utilisées pour la prise de décision en santé publique, comme en témoigne le Programme de renforcement des interventions en santé publique dans le Pacifique/Données pour la prise de décision (SHIP-DDM), un programme de formation à trois niveaux qui a doté des professionnels de santé des compétences nécessaires pour détecter les flambées de maladies dans leurs pays et y répondre. Plus de 190 professionnels de santé

publique de la région ont obtenu le diplôme correspondant au premier niveau de la formation, le Certificat d'études supérieures en épidémiologie de terrain (PGCFE), délivré par la FNU. Plus de 170 personnes suivent actuellement ce programme de renforcement des capacités.

- Le ROSSP, un mécanisme de soutien régional qui a fait ses preuves dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19 :** Les capacités de dépistage des laboratoires ont été renforcées grâce à des techniques d'analyse moléculaire de haute précision (PCR), au travail des équipes EpiNet et à la contribution des participants au Programme SHIP-DDM, qui sont intervenus en première ligne dans le cadre de la réponse aux flambées épidémiques dans les pays. Le champ d'action du Système océanique de surveillance syndromique a été élargi pour lui permettre de rendre compte des cas de COVID-19, et un soutien technique a été fourni aux pays de la région en vue de l'actualisation de leurs lignes directrices nationales sur la prévention du risque infectieux.
- S'adapter aux besoins des pays insulaires océaniques face au changement climatique :** Le Réseau océanique de lutte antivectorielle, nouvelle initiative engagée au titre du ROSSP, a été inauguré en juin 2023. Le Réseau a pour objectif de mettre en place un mécanisme régional durable destiné à coordonner et à transposer à plus grande échelle les opérations de surveillance et de lutte antivectorielle, en veillant à ce que les initiatives prises soient adaptées aux besoins et priorités des États et Territoires insulaires océaniques.

1996–2001	2002–2016	2017–2023
Création	Expansion et innovation	Ancrage
1996 : Création du ROSSP 1997 : Lancement de PacNet 2000 : Lancement de LabNet 2001 : Création d'EpiNet	2002 : Lancement du site Web du ROSSP (https://www.pphsn.net/?lang=fr). 2005 : Inauguration du programme de formation Données pour la prise de décision (DDM). 2006 : Inauguration du PICNet. 2010 : Création du Système océanique de surveillance syndromique. 2013 : La refonte du programme de formation DDM jette les bases du Programme de renforcement des interventions en santé publique dans le Pacifique (SHIP)-DDM. 2014 : Création du Système régional de renseignements épidémiologiques élaboré par la CPS et conçu pour diffuser des alertes sur les épidémies et les maladies émergentes dans la région. Le Système contribue à renforcer les capacités de détection et de réponse rapides face aux menaces sanitaires. https://www.spc.int/phd/epidemics/	2019 : Le programme SHIP-DDM est homologué par la FNU. 2020–2023 : Appui à la réponse à la pandémie de COVID-19 2023 : Création du Réseau océanique de lutte antivectorielle



KFA 1

Résilience et action climatique

État futur 2031 : Populations prospères et plus résilientes grâce à une prise de décision plus éclairée et à l'accès aux ressources dont elles ont besoin ; développement durable climato-résilient et sobre en carbone.



Durabilité
environnementale
et changement
climatique



Évaluation
et qualité de
l'enseignement



Pêche,
aquaculture et
écosystèmes
marins



Géosciences,
énergie et
services
maritimes



Droits de la
personne et
développement
social



Ressources
terrestres



Santé
publique



Statistique
pour le
développement

VUE D'ENSEMBLE

Le Pacifique bleu fait actuellement face à une urgence majeure : celle du changement climatique. Pour renforcer la résilience et agir en faveur du climat, nous devons œuvrer à plus d'adaptabilité face à un contexte changeant et à des phénomènes climatiques extrêmes, tout en gardant à l'esprit les priorités de développement durable des pays membres, en privilégiant des approches sobres en carbone et climato-résilientes. Il s'agit aussi de reconnaître les limites des mesures d'adaptation et de traiter la question des pertes et préjudices.

La CPS est déterminée à renforcer la résilience, comme en témoigne la démarche multidimensionnelle visant à faciliter la prise de décisions éclairées en matière d'investissements en faveur des activités d'adaptation et d'atténuation. Nous travaillons en collaboration avec l'ensemble des secteurs concernés, en mettant à profit la technologie ainsi que les données océaniques et les éléments factuels recueillis dans le Pacifique, et en encourageant l'utilisation des savoirs autochtones, qui doivent guider notre action.

Le Programme phare de la CPS sur le changement climatique réunit les données scientifiques, les capacités et les ressources dont nous disposons, à l'échelle de l'Organisation, et a pour objet d'aider les pays à intensifier leurs efforts en faveur d'une action climatique durable. Dans le cadre du KFA 1, la CPS contribue à l'offre de biens publics régionaux, notamment au travers de la Plateforme des CDN dans le Pacifique, du Centre de coopération de technologie maritime (MTCC-Pacifique), du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (FRDP), du CePaCT, du PCCOS, du Programme pêche hauturière de la Division FAME et de la Plateforme de données océaniques, mais aussi grâce à son statut d'organisation accréditée auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'adaptation.

Au total, 72 résultats, soit 13 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre de ce KFA. La plupart de ces résultats ont contribué à la réalisation des ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) et 11 (Villes et communautés durables), et s'inscrivent dans le droit fil du domaine thématique Changement climatique et catastrophes de la Stratégie 2050. Nous avons pu influencer sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence, Données, statistiques et connaissances et De la stratégie à l'action. Enfin, 64 % des résultats se rapportant au KFA 1 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).

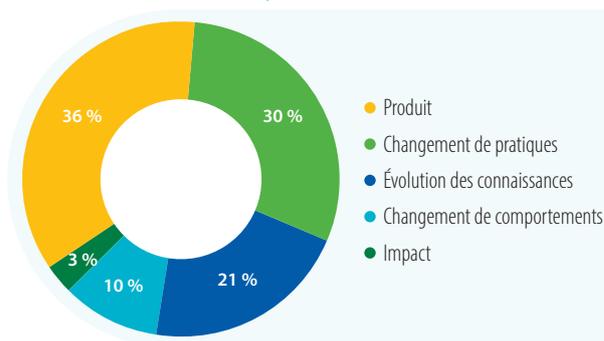
RÉSULTATS CLÉS

Le Programme phare sur le changement climatique a commencé à produire des résultats, au bénéfice des pays membres.

La mise en œuvre du Programme phare sur le changement climatique a démarré en 2023, l'objectif étant d'aider les pays insulaires océaniques à atteindre leurs objectifs de développement durable bas carbone et climato-résilients. Des investissements d'ancrage ont été mobilisés au titre du Programme, notamment des fonds programme d'un montant de 30 millions de dollars néo-zélandais reçus du MFAT, et une enveloppe de 2,7 millions d'euros du Gouvernement danois pour la composante pertes et préjudices du Programme phare.

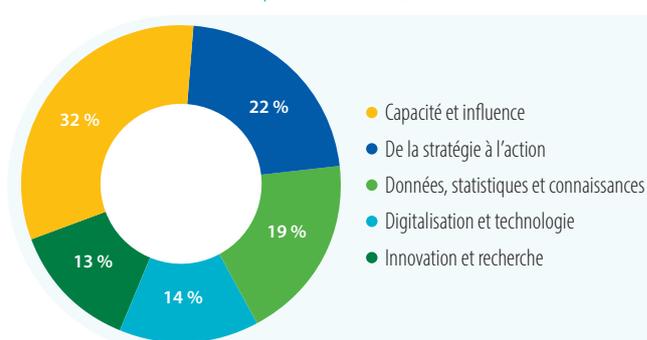
Graphique 5 :

Résilience et action climatique | Type de résultat (n = 72)



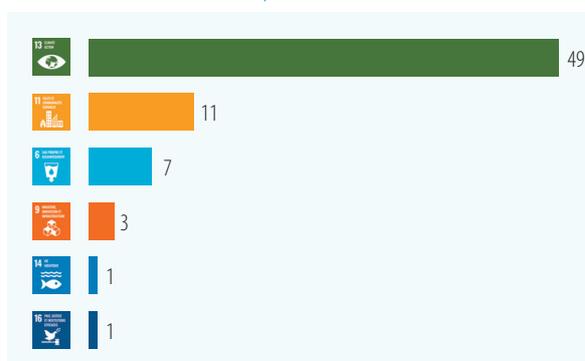
Graphique 6 :

Résilience et action climatique | Résultats par trajectoire (n = 72)



Graphique 7 :

Résilience et action climatique | Contribution aux ODD (n = 72)



DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

La CPS a facilité l'accès des pays membres aux financements climatiques, leur permettant ainsi d'engager des projets de grande ampleur axés sur l'adaptation et la résilience.

Le soutien apporté aux membres en ce domaine a débouché sur la mise en œuvre de cinq projets d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique, pour lesquels un financement d'un montant total de 18,9 millions de dollars des États-Unis a été approuvé en 2023. Les financements obtenus au titre du FVC et du Fonds pour l'adaptation étaient destinés à des projets axés sur les pêches côtières et l'aquaculture climato-résilientes, la mise en œuvre de mesures d'adaptation dans le secteur de l'agriculture à petite échelle et le renforcement des autorités nationales désignées. Par ailleurs, deux projets régionaux résultant

d'efforts concertés ont été mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative Kiwa. Notre accréditation auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation nous a aussi permis de lever des financements climatiques. Nous avons également réussi à mobiliser des financements supplémentaires en faveur des membres par d'autres moyens, comme les fonds programme flexibles, les fonds projet, les subventions et les partenariats.

En septembre 2023, les correspondants de la Plateforme régionale des CDN dans le Pacifique ont approuvé le transfert à la CPS, à compter d'août 2024, de la gestion de la Plateforme. La CPS sera chargée de fournir un appui institutionnel et de définir les orientations régissant les activités de la Plateforme. Elle aura aussi pour mission de mobiliser des financements afin de pérenniser et de renforcer les capacités et les ressources nécessaires au renforcement et à la mise en œuvre des CDN des pays océaniques.



INNOVATION ET RECHERCHE

La CPS a fourni un appui à l'élaboration de solutions innovantes visant à améliorer la gestion des ressources en eau douce selon différents scénarios climatiques.

Un nouveau modèle hydrogéologique tridimensionnel destiné à améliorer la gestion des ressources en eau douce a été mis au point pour l'île de Laura (Îles Marshall). Ce modèle, qui prend appui sur un logiciel amélioré et de vastes ensembles de données recueillies au fil du temps, est un outil élaboré de gestion des aquifères censé apporter une réponse aux problèmes engendrés par le captage des eaux et les épisodes de sécheresse. La CPS a apporté sa contribution technique et des conseils à l'appui du projet, qui devrait avoir des effets bénéfiques directs sur la gestion et la protection durables des lentilles d'eau douce, quels que soient les scénarios d'évolution du climat et de gestion.

Nous avons contribué à l'adoption de nouvelles technologies d'évaluation de la santé des sols et de gestion de l'utilisation des terres.

La Division ressources terrestres de la CPS a aidé les Fidji, le Samoa, les Tonga et Vanuatu à se doter d'une technologie de production agricole reposant sur la spectroscopie proche infrarouge (SPIR) et conçue pour évaluer la santé des sols grâce à l'analyse de leur teneur en matière organique. L'évaluation de la santé des sols est primordiale, en ce qu'elle aide les agriculteurs à gérer les apports en nutriments indispensables à leurs cultures. Or, il existe peu de données sur la teneur en carbone organique des sols de la région. La fourniture de données dérivées de la technologie SPIR favorisera la prise de décisions éclairées en matière de gestion des sols, d'agriculture et de planification de l'utilisation des terres, aux fins d'activités d'atténuation et d'adaptation.



DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

La CPS a créé des solutions en ligne de planification et de gestion des risques liés à l'élévation du niveau de la mer et aux aléas naturels induits par le changement climatique.

En collaboration avec le Projet d'adaptation côtière de Tuvalu, la CPS a mis à la disposition de Tuvalu, pays-atoll, une plateforme en ligne à la pointe de la technologie qui permet de définir avec précision, de planifier et de réduire les risques associés à l'élévation du niveau de la mer et aux tempêtes plus fréquentes et plus intenses engendrées par le changement climatique. Cette plateforme, gratuite et accessible au public, permettra aux pouvoirs publics, aux communautés et aux autres utilisateurs de prendre des décisions de développement tenant compte des risques, notamment lorsqu'il s'agira de sélectionner l'emplacement de nouvelles constructions. Elle constitue un outil d'importance primordiale pour la planification des actions d'adaptation futures.

De nouvelles technologies sont venues améliorer la collecte et l'exploitation des données utilisées pour prévoir les impacts des aléas et modéliser les analyses des risques, à des fins de planification et de réponse aux catastrophes naturelles.

La Division GEM a fourni un soutien technique concerté en matière de renforcement des capacités et de coordination, en vue de l'élaboration d'outils de prévision des risques d'inondation aux Îles Marshall, au Samoa,

aux Tonga et à Vanuatu. Ont été pris en compte les risques liés aux cyclones tropicaux, et notamment les ondes de tempête, les tsunamis, les précipitations, les glissements de terrain sous-marins et le vent. La cartographie des risques liés aux courants océaniques dans les pays précités a également été réalisée, et des équipements de mesure sismique ont été acquis pour le compte des membres du Réseau sismique régional océanien (ORSNET), qui pourront les utiliser à la demande. Ces équipements ont été installés aux Fidji et à Vanuatu.

L'interface entre la Plateforme pour la résilience dans le Pacifique (PRN) et l'outil de prévision des sécheresses RiskScape a été améliorée pour permettre la consultation de tableaux de bord, de couches, de cartes et d'articles, l'idée étant d'élargir la gamme des produits proposés et de mettre à la disposition des utilisateurs un bien régional. D'autres produits sur les risques, destinés à une prise de décision éclairée, ont été créés avec le soutien de la CPS. Il s'agit notamment de tableaux de bord en ligne pour Majuro (Îles Marshall) et Tuvalu, désormais accessibles aux parties prenantes locales et disponibles en ligne. Trois serveurs ont également été achetés et déployés à Tuvalu. Un prototype d'interface a été élaboré pour six pays membres afin de leur permettre de consulter et de visualiser des informations sur des phénomènes et des scénarios modélisés à la lumière d'une analyse des aléas et des risques. Par ailleurs, les systèmes de prévision océanique de la CPS ont fait l'objet d'opérations de maintenance dans quatre pays (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Tuvalu).



CAPACITÉ ET INFLUENCE

Notre contribution à la mise en place de formations formelles qualifiantes sur la réduction des risques de catastrophe et la réponse aux catastrophes favorisera le renforcement des capacités de lutte contre le changement climatique dans la région.

Les conseils et le soutien prodigués par la CPS ont contribué à la création de dispositifs de formation qui viendront renforcer les capacités régionales d'adaptation aux effets du changement climatique. On citera notamment deux formations qualifiantes sanctionnées par des certificats, ainsi que cinq nouvelles micro-qualifications sur la réduction des risques de catastrophe et la réponse aux catastrophes, en cours d'évaluation. La CPS, au titre du Projet d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience dans le Pacifique (PACRES), a réalisé une visite d'étude comparative destinée aux professionnels de la résilience et de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). Les participants des Fidji (10 femmes, 7 hommes), de Papouasie-Nouvelle-Guinée (6 femmes, 6 hommes) et de Vanuatu (14 hommes, 6 femmes) ont pu bénéficier d'un soutien qui visait à améliorer leur niveau de formation, à leur ouvrir de nouveaux débouchés professionnels et à accroître leurs compétences.



DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

Forte de ses compétences techniques, la CPS a contribué à l'élaboration de méthodes d'évaluation des risques d'inondation dans les bassins versants et de systèmes d'alerte précoce aux inondations, à l'appui de la planification et de la prise de décision.

En collaboration avec les services hydrométéorologiques des pays membres, la CPS a aidé à l'élaboration d'une méthode d'évaluation des risques d'inondation dans les bassins versants des Fidji, du Samoa, des Îles Salomon et de Vanuatu ; elle a également fourni un soutien en vue des analyses hydrologiques et des évaluations de l'exposition aux inondations à mener. Des synthèses et des infographies ont été réalisées à partir des données tirées de ces évaluations. Les pays ont concentré leurs efforts sur le recensement des bassins versants sensibles aux crues et présentant un caractère prioritaire, afin de faciliter la prise de décisions visant à garantir la sécurité des communautés établies dans les zones concernées. Nous avons également fourni un appui technique à l'élaboration de projets de systèmes d'alerte précoce aux inondations, en mettant notamment l'accent sur l'amélioration des messages d'alerte, de sorte qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des communautés.

LA PLATEFORME DES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL DANS LE PACIFIQUE FACILITE L'ACCÈS DES PAYS INSULAIRES OCÉANIENS AUX FINANCEMENTS CLIMATIQUES



Participants à l'atelier de formation sur le renforcement et l'élargissement du programme d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques, organisé en mars à Kiribati à l'intention des représentants des pouvoirs publics et des acteurs du secteur privé.



1. CONTEXTE

La nécessité de mettre en place un dispositif régional ad hoc d'appui à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) a été évoquée pour la première fois par les dirigeants des pays insulaires océaniques lors de la toute première conférence du Partenariat du Pacifique pour l'action climatique (CCAP), tenue aux Fidji en juillet 2017. La Plateforme des CDN dans le Pacifique a été lancée officiellement à la COP 23, dans le but de concrétiser la vision définie pour la région, à savoir un Pacifique durable, sobre en carbone et climato-résilient. Créée et détenue par les pays insulaires océaniques, la Plateforme leur assure, en fonction de la demande, un soutien essentiel à la réalisation des objectifs fixés dans leurs CDN et au renforcement de leurs capacités, l'objectif étant qu'ils puissent ainsi accéder aux financements climatiques du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'adaptation.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

La Plateforme des CDN est axée sur le renforcement des capacités institutionnelles et de la planification stratégique dans les pays insulaires océaniques, afin que ces derniers puissent remplir les conditions d'accès aux financements fixées par le FVC et le Fonds pour l'adaptation. La structure de gouvernance de la Plateforme, pilotée par les membres, permet de rationaliser le processus de traitement des demandes d'assistance portant sur les CDN. Par l'intermédiaire de la Plateforme, la Communauté du Pacifique (CPS) offre un soutien stratégique aux pays insulaires océaniques pour les aider à concrétiser leurs ambitions climatiques. À ce titre, elle leur apporte une assistance technique concernant la planification, les politiques et les lois en lien avec les CDN ; contribue à renforcer la gestion des connaissances ; fait valoir, dans les enceintes régionales et mondiales, le rôle de chef de file que joue le Pacifique sur la question climatique ; et héberge le secrétariat et le site Web de la Plateforme des CDN.

3. RÉSULTATS ET IMPACT

La Plateforme des CDN a considérablement amélioré l'accès aux financements climatiques dans la région, en centralisant et en simplifiant les procédures de financement dans les pays insulaires océaniques. En 2023, elle a appuyé le renforcement et l'élargissement du programme d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques à Kiribati, pour lequel a été élaboré un manuel opérationnel portant sur les normes minimales de performance énergétique et sur l'étiquetage énergétique. Ces initiatives ont permis de mieux faire connaître la loi sur l'énergie adoptée en 2022 par le pays. Divers responsables publics, en particulier au sein de la Direction de l'énergie et des douanes, ont perfectionné leurs compétences afin d'être plus à même de faire appliquer la réglementation en la matière.



« Avec l'aide de la Plateforme des CDN, le Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a apporté son concours à Kiribati, par l'intermédiaire du ministère compétent, afin que le pays dispose, pour les normes minimales de performance énergétique et l'étiquetage énergétique, de la structure institutionnelle et du dispositif de suivi et d'évaluation nécessaires, de même que des compétences techniques requises pour faire appliquer efficacement la loi de 2022 sur l'énergie. »

— Agnes Nikoraa Naare, Secrétaire adjointe par intérim au sein du ministère de l'Infrastructure et de l'Énergie durable de Kiribati

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La Plateforme des CDN doit son succès à son approche personnalisable, qui permet une exécution plus agile des projets. Elle est aussi adossée à un solide cadre de gouvernance, qui mobilise les référents et les comités de pilotage au niveau national pour garantir la prise en compte des besoins propres à chaque pays. Néanmoins, face aux difficultés rencontrées en matière de financement et d'établissement de rapports, il est impératif de mettre en place un mécanisme unifié pour la présentation des rapports aux bailleurs et de renforcer le soutien financier pour conserver cette dynamique régionale en faveur de l'action climatique.

Division : Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES)

Bailleurs de fonds : Union européenne (UE), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)

INTÉGRATION DES PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

En 2023, l'approche globale visant à intégrer l'action climatique et la résilience à tous nos domaines d'intervention a montré que les pratiques inclusives et durables et la prise de décision participative contribuaient concrètement à la production d'effets.



Formation de terrain à l'utilisation de la méthode TAPE chez un agriculteur de la côte est de la Nouvelle-Calédonie.

Renforcement des compétences des exploitants agricoles de Nouvelle-Calédonie pour une agriculture résiliente

Un des objectifs du projet PROTEGE est de renforcer la résilience climatique dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) en évaluant l'impact de l'agroécologie, un domaine dans lequel on manquait jusqu'à présent de données. PROTEGE a financé la traduction en français de l'Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie (TAPE), conçu par la FAO, qui a pu ainsi être mis à la disposition des parties prenantes francophones dans les PTOM. TAPE est un outil servant à mesurer les performances multidimensionnelles des systèmes agroécologiques au regard des différentes dimensions de la durabilité. La CPS a également mobilisé un financement qui a permis à des étudiants en master d'adapter l'outil TAPE au contexte océanien, et de l'utiliser pour évaluer les changements intervenus dans les fermes de démonstration en agroécologie du projet PROTEGE. Les formations organisées ont permis aux utilisateurs de se familiariser avec TAPE, ce qui a contribué à en faciliter l'adoption.

Les résultats montrent que l'utilisation de l'outil TAPE a eu un impact considérable sur l'évaluation des pratiques agroécologiques, en donnant notamment lieu à l'établissement d'un plan d'action qui recense les différentes méthodes à mettre à l'essai dans les fermes participantes. L'adoption de TAPE dépasse le cadre du projet PROTEGE, comme en témoigne la décision de la Polynésie française d'utiliser l'outil dans le cadre de son recensement agricole. L'expérience a été riche d'enseignements, qui montrent tout l'intérêt qu'il y a à adapter les outils au contexte local, à les mettre à l'essai avant d'en transposer l'utilisation à plus grande échelle, à associer les parties prenantes et à mener un travail d'éducation à l'agroécologie.

INNOVATION

En 2023, la CPS a œuvré au renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique et aux chocs naturels en élaborant et en institutionnalisant des outils innovants, tels que des systèmes d'alerte précoce multi-aléas et des dispositifs de prévision axée sur les impacts, qui sont venus compléter sa contribution à la planification des évacuations et le soutien stratégique fourni au travers d'innovations en matière de statistique et de modélisation.

Autonomisation et résilience : prévision axée sur les impacts au Samoa et aux Tonga

Le Pacifique subit des pertes et des préjudices considérables dus aux fréquents cyclones qui touchent la région. Les services météorologiques du Samoa et des Tonga, en collaboration avec la CPS, l'Université de Canterbury et l'Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA), ont élaboré un système d'alerte précoce aux cyclones assorti d'un outil de prévision axée sur les impacts. Le dispositif d'alerte précoce se déclenche lorsque les systèmes météorologiques sont en cours de formation et produit des cartes d'impact utilisées à des fins d'affectation des ressources et d'aménagement urbain. L'intégration de ce système d'alerte précoce aux systèmes nationaux renforce la préparation, facilite la prise de décision fondée sur l'analyse des risques et favorise des investissements résilients. Les enseignements tirés du projet mettent en lumière l'importance de prendre en compte les données relatives aux aléas dans le cadre de la planification du développement et de favoriser la collaboration inter-projets. Le renforcement des capacités des agents de la CPS est garant d'un soutien durable aux pays. Les prochaines étapes consisteront à étendre l'utilisation de cet outil innovant à d'autres pays et à standardiser les équipements utilisés dans les pays afin d'en assurer la compatibilité aux échelons national et régional.

Équipe de la CPS mouillant une bouée houlographe afin de collecter des données sur les vagues.





KFA 2

Ressources naturelles et biodiversité

État futur 2031 : Les écosystèmes et les communautés sont florissants, productifs et résilients, assurant l'exploitation responsable de nos ressources naturelles et de notre biodiversité au profit de la sécurité et de la prospérité.



Durabilité
environnementale
et changement
climatique



Pêche,
aquaculture et
écosystèmes
marins



Géosciences,
énergie et
services
maritimes



Ressources
terrestres

pcos

Centre de la Communauté du Pacifique
pour les sciences océaniques

VUE D'ENSEMBLE

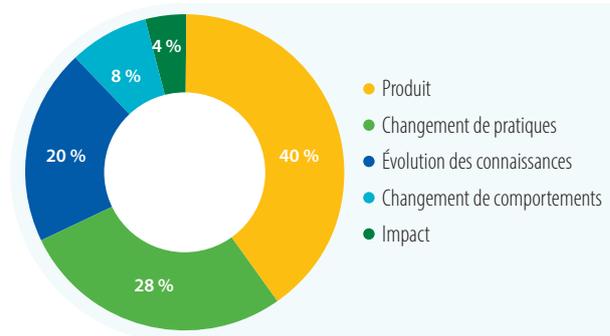
Les systèmes naturels, la biodiversité et les écosystèmes soutiennent les moyens d'existence et la sécurité des communautés. Des efforts collectifs sont nécessaires pour assurer la préservation de ressources naturelles florissantes, productives, riches en biodiversité et gérées de manière durable. La CPS appuie la protection, la gestion et la restauration de nos écosystèmes, notamment des zones humides, des sources d'eau, des océans, des ressources halieutiques, de la biodiversité, des paysages, de l'énergie, des géoressources, ainsi que des sols et des ressources phytogénétiques.

La CPS joue un rôle de chef de file dans l'application des connaissances scientifiques océaniques et des résultats des recherches menées dans la région ; elle peut ainsi amplifier la voix et l'influence de la région en contribuant à l'offre de biens publics régionaux, parmi lesquels le PCCOS, le CePaCT, le Conseil océanien des données géospatiales et des levés, la Banque d'échantillons marins du Pacifique et le Partenariat océanien pour la sécurité hydrique dans les atolls.

Au total, 102 résultats, soit 19 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre de ce KFA. La plupart de ces résultats ont contribué aux ODD 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre), et mettent en lumière l'importance majeure de l'action de la CPS dans ces domaines. Ils s'inscrivent aussi dans le droit fil du domaine thématique Océan et environnement naturel de la Stratégie 2050. Nous avons influé sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence, Innovation et recherche et De la stratégie à l'action. Enfin, 60 % des résultats se rapportant au KFA 2 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).

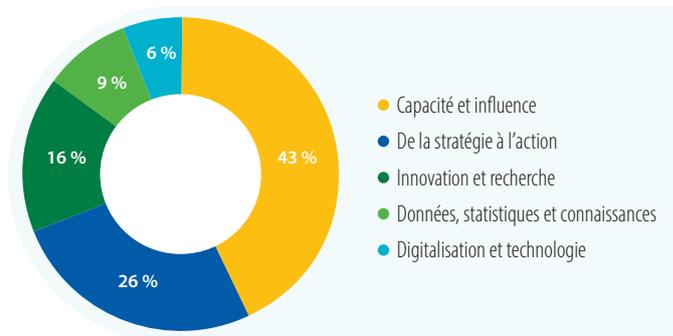
Graphique 8 :

Ressources naturelles et biodiversité | Type de résultat (n = 102)



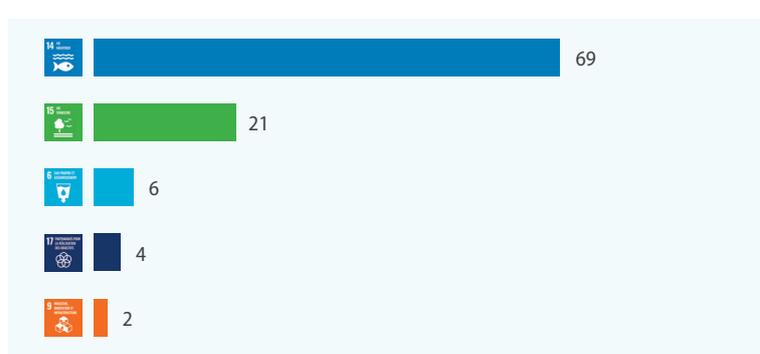
Graphique 9 :

Ressources naturelles et biodiversité | Résultats par trajectoire (n = 102)



Graphique 10 :

Ressources naturelles et biodiversité | Contribution aux ODD (n = 102)



RÉSULTATS CLÉS



DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

Les activités interdivisions ont contribué à l'élaboration de stratégies, de politiques et de plans nationaux de gestion durable des ressources océaniques du Pacifique bleu.

La CPS a apporté son soutien à la réalisation d'une évaluation juridique et stratégique des questions liées à l'océan en Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'une évaluation stratégique consultative à Vanuatu. Nous avons mobilisé nos compétences et nos ressources à l'appui de l'élaboration de politiques et de plans nationaux pour l'océan à Kiribati, et avons également fourni des ressources en vue de l'élaboration à Palau de plans et de lignes directrices sur l'aménagement de l'espace maritime, en consultation avec les principales parties prenantes locales. Des plans de gestion des ressources halieutiques côtières ont été établis pour Kiribati, le Samoa, les Tonga et Tuvalu, et neuf pays insulaires océaniques ont renforcé leurs politiques nationales sur les pêches, avec le concours de la CPS.

Les avis scientifiques formulés par la CPS ont contribué à l'élaboration de cinq cadres stratégiques et plans de gestion régionaux : la résolution sur le climat de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), le Cadre Pacific Oceanscape, le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, la Stratégie de l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA) relative au changement climatique et la stratégie d'exploitation de la WCPFC. Le Cadre du Programme de recherche régional sur l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique (RRA) a été élaboré et présenté à la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie (PHOAFS) en 2023, à l'issue d'un processus participatif exhaustif de consultation et de mobilisation des pays. Les activités se poursuivent en vue de la mise en œuvre du Cadre régional pour la biosécurité aquatique.



INNOVATION ET RECHERCHE

Nos travaux de recherche scientifique, nos outils innovants de collecte de données et nos compétences en la matière ont contribué à une gestion halieutique fondée sur des éléments probants dans les pays membres.

Un fait marquant mérite d'être souligné : en 2023, la Division FAME a publié 19 articles dans des revues à comité de lecture, ce qui a contribué à faire connaître les résultats de ses recherches dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Ce succès témoigne de la détermination de la Division à produire des connaissances scientifiques utiles à la communauté internationale, afin d'améliorer la compréhension des pratiques de gestion durable des pêches et de favoriser la conservation des écosystèmes marins dans la région Pacifique.

La Division FAME a mis au point des méthodes de modélisation avancées à l'appui de ses activités d'analyse et de conseil scientifique, à l'exemple du modèle spatialisé d'écosystème et de dynamique de populations (SEAPODYM), qui permet d'évaluer la manière dont les thons, les populations d'espèces apparentées et les espèces accessoires réagissent aux changements intervenant dans les écosystèmes marins. Elle a également élaboré de nouvelles méthodes de modélisation aux fins de la procédure de gestion de la bonite adoptée par la WCPFC à la fin de 2022.

Les activités de conservation et de restauration de la diversité végétale ont bien avancé, contribuant ainsi à nos investissements à long terme en faveur de la gestion durable des ressources dans le Pacifique.

La Division LRD continue d'enrichir les collections du CePaCT, que 158 obtentions de cultures vivrières et d'essences sont venues compléter en 2023. Les activités visant à conserver certaines obtentions hors des Fidji se poursuivent, et des spécimens de 31 essences ont été envoyés aux jardins botaniques de Kew (Royaume-Uni). Au total, 36 % des collections du Centre (soit 878 spécimens) ont été mis à la disposition des pays membres auxquels ils ont été distribués sur demande. Des embryons et des plants obtenus par culture tissulaire de neuf variétés culturales ont été distribués aux Îles Cook, aux Fidji, aux Tonga et à Vanuatu, et six accords types de transfert de matériel (ATTM) visant à faciliter l'accès aux variétés culturales du CePaCT ont été signés avec les Îles Cook, Hawaii, Nauru, les Îles Salomon, les Tonga et Vanuatu. La CPS a également renforcé les normes et procédures opératoires du Centre. En 2023, à l'issue d'une évaluation réalisée à la demande de l'organisation Crop Trust, le CePaCT a obtenu l'accréditation de niveau 2 de la FAO pour les banques de gènes, des mesures de qualité destinées à garantir l'intégrité des collections ayant été mises en place.



DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

Les applications mises au point par la CPS aident les pays à recueillir et à gérer efficacement des données sur les pêches, qu'ils peuvent ensuite utiliser à des fins de gestion des ressources halieutiques.

Les applications de collecte et de gestion des données mises au point par la CPS comptent un nombre croissant d'utilisateurs. Elles ont permis d'améliorer la collecte, le stockage et l'utilisation des données dans les pays membres. Plus de 100 087 sorties de pêche ont été enregistrées et téléchargées à l'aide de l'application de saisie de données Tails, dont plus de 13 186 pour la seule année 2023. Depuis son lancement il y a sept ans, l'application a été utilisée dans 8 États et Territoires insulaires océaniques par 62 enquêteurs qui ont recensé 596 espèces distinctes pour 2,46 millions de kilos de poissons. Ces données sont désormais utilisées pour éclairer la prise de décisions de gestion importantes, assurer le suivi de l'efficacité des dispositifs de concentration de poissons (DCP) côtiers et rendre compte à la WCPFC des captures des petites pêcheries thonières, ce qui témoigne du succès de la collecte de données sur tablette.

L'application du système de gestion des données sur la pêche thonière (TUFMAN2) permet de réduire le temps consacré par les utilisateurs à la saisie des données ; elle offre un outil complet et efficace de gestion et d'utilisation des données, à l'appui de l'élaboration de plans de gestion et de suivi des pêcheries thonières : elle permet en effet de regrouper les données relatives à la taille des captures et aux navires et comprend diverses fonctionnalités de contrôle de la qualité des données. L'application Ikaavea a considérablement renforcé les moyens dont disposent les membres pour assurer le suivi des espèces côtières pêchées, en mettant à la disposition des enquêteurs une application hors ligne leur permettant de mesurer et d'identifier les poissons sur les marchés, dans les commerces et sur d'autres sites. Aux Fidji, l'utilisation de l'application a conduit à une modification des limites de taille à maturité.



CAPACITÉ ET INFLUENCE

Les efforts menés par les membres pour renforcer la gestion durable des ressources océaniques du Pacifique bleu se sont appuyés sur les compétences techniques de la CPS, qui en a assuré la coordination.

Notre soutien a permis de former des adultes et des jeunes et d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans les domaines de la surveillance de l'acidification des océans, des sciences océaniques et des problématiques relatives aux océans, des savoirs traditionnels en rapport avec l'océan, et des systèmes de gestion et d'information. Nous avons également participé à des manifestations qui ont contribué à enrichir nos compétences en matière de gouvernance et de sciences de l'océan, et à renforcer notre aptitude à participer au débat international sur les enjeux liés aux océans.

Le PCCOS s'est vu confier deux nouveaux mandats régionaux lors de la Conférence du Pacifique insulaire sur les sciences océaniques et la gestion de l'océan : l'accueil du Centre de collaboration de la Décennie de l'Océan pour le Pacifique, et la coordination de l'Alliance régionale du Pacifique insulaire pour le Système mondial d'observation de l'océan, ce qui confirme le rôle de chef de file de la CPS dans la coordination des efforts visant à promouvoir les sciences océaniques et la gestion intégrée de l'océan dans la région.

Nous avons également supervisé l'élargissement du Réseau océanien des professionnels de l'océan en début de carrière (ECOP), dont le nombre de membres est passé de 117 à 189 (soit 62 nouveaux membres), ce qui va contribuer à étoffer les rangs de la profession et à renforcer les compétences mises à la disposition des pays membres.



DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

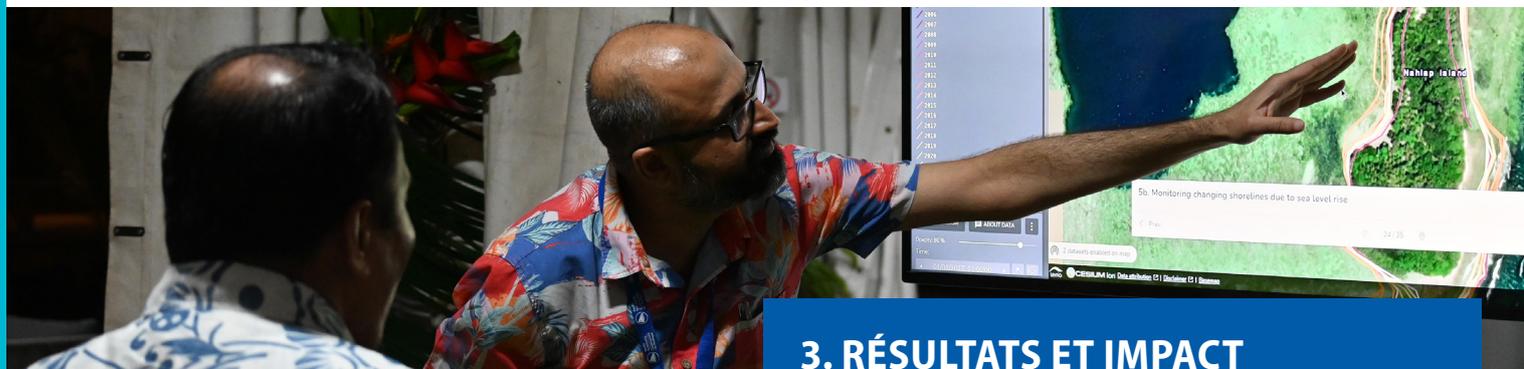
Les nouvelles données et connaissances produites par la CPS sont mises à la disposition de la région et des pays, à l'appui de la gestion des écosystèmes marins.

Nous avons effectué des levés géodésiques et recueilli des données sur les marées pour le compte des Îles Cook, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Tonga et de Vanuatu. Nous avons travaillé, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), à la mise au point d'un système de gestion des données relatives aux températures relevées dans les zones récifales, en vue du traitement et du stockage des données océaniques recueillies dans toute la région. En collaboration avec des équipes de Palau, nous avons fourni des conseils sur la cartographie des lignes de base archipélagiques et de la mer territoriale, à l'appui des négociations sur les limites maritimes. Nous avons également participé à des enquêtes d'évaluation des ressources en eau aux Îles Marshall, à Palau et à Tuvalu, afin de mieux cerner la vulnérabilité des aquifères et les facteurs liés à l'utilisation des sols qui sont susceptibles d'avoir un impact sur les eaux souterraines dans ces pays.

La bibliothèque numérique de FAME s'est enrichie de 581 produits d'information en 2023, et a été largement utilisée, avec plus de 50 000 articles téléchargés depuis 20 pays de la région. Elle contient des supports réalisés à l'intention de pays précis, et d'autres qui présentent un intérêt pour toute la région. Tous ces outils d'information, manuels, bulletins et rapports scientifiques contribuent à enrichir la base de connaissances indispensable à la bonne gestion des océans et des ressources halieutiques.



DIGITAL EARTH PACIFIC : UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE NUMÉRIQUE D'AIDE À LA DÉCISION FONDÉE SUR L'OBSERVATION DE LA TERRE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Chef d'équipe – Observation de la Terre et de l'océan en train de présenter la plateforme DEP lors de son lancement au CRGA 53 en octobre 2023.



1. CONTEXTE

L'observation de la Terre est devenue un outil incontournable pour les États et Territoires insulaires océaniques, qui peuvent obtenir en temps réel des informations essentielles sur l'environnement, propres à faciliter une prise de décision fondée sur des données factuelles concernant les enjeux complexes auxquels fait face la région, du changement climatique à l'érosion côtière en passant par la sécurité alimentaire et la gestion des catastrophes.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

La Communauté du Pacifique (CPS) collabore avec les populations locales pour développer la plateforme Digital Earth Pacific (DEP), une infrastructure numérique assurant un accès gratuit aux données satellitaires et aux outils connexes d'aide à la décision.

En 2021, avec le concours financier de l'Administration des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA), la CPS a procédé à une évaluation des besoins dans quatre pays pilotes (Fidji, Îles Marshall, Tonga, Vanuatu), laquelle a mis en lumière la nécessité d'améliorer le suivi du changement climatique et des risques de catastrophe et posé les fondements techniques de la nouvelle infrastructure. Ce travail a débouché sur la mise en place du cadre de gouvernance de la plateforme DEP et de son comité de pilotage, composé de spécialistes des États et Territoires insulaires océaniques, l'objectif étant que la plateforme reste adaptée et pertinente au regard des besoins du Pacifique. En 2023, la CPS a accueilli le premier atelier DEP de transfert de capacités en matière d'évaluation de l'occupation des sols aux Tonga. L'atelier, qui a rassemblé 22 participants (dont 70 % de femmes), a débouché sur la mise à jour des cartes d'occupation des sols et a permis de renforcer la mobilisation communautaire.

La plateforme DEP est accessible à l'adresse <https://digitalearthpacific.org/>.



3. RÉSULTATS ET IMPACT

La plateforme DEP, qui offre un nouveau service d'aide à la décision fondée sur l'observation de la Terre, a été lancée officiellement lors de la cinquante-troisième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) en octobre 2023 et a été présentée à la COP 28.

Ce bien public régional offre, à tout moment, un accès rationalisé à des décennies de données satellitaires, retraçant l'évolution dans le temps de l'environnement local. Ces informations peuvent être utilisées à des fins très variées, notamment la mise en place d'une aide humanitaire mieux ciblée en cas de catastrophe, la cartographie de l'érosion côtière, et la compréhension de la sécurité alimentaire.

Comptant déjà plus de 70 utilisateurs, la plateforme permet aux pays membres, ainsi qu'aux organisations régionales et internationales, aux pouvoirs publics et aux universités, d'accéder gratuitement à divers ensembles de données satellitaires et outils connexes.



« Selon moi, Digital Earth Pacific est un outil puissant, une plateforme puissante, qui aidera les dirigeants à vraiment prendre de meilleures décisions fondées sur des données factuelles. »

— M. Hu'akavameiliku, Premier Ministre des Tonga

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

L'organisation d'ateliers sur mesure favorise l'instauration d'une collaboration durable et permet d'en savoir davantage sur les applications propres à chaque pays. Ces ateliers font mieux connaître la valeur que l'observation de la Terre peut apporter à la prise de décision dans le Pacifique et ses modalités d'application dans la résolution de problèmes concrets. Les possibilités d'utilisation et d'intégration de la plateforme DEP dans les projets et les actions menés face au changement climatique sont très nombreuses et permettront d'améliorer la qualité globale de la plateforme, tout en favorisant son utilisation à long terme.

Division : Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM)

Bailleurs de fonds : Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT) ; Administration des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA)

La vidéo de lancement de la plateforme est accessible à l'adresse <https://youtu.be/S7TxnzEH-vM>.

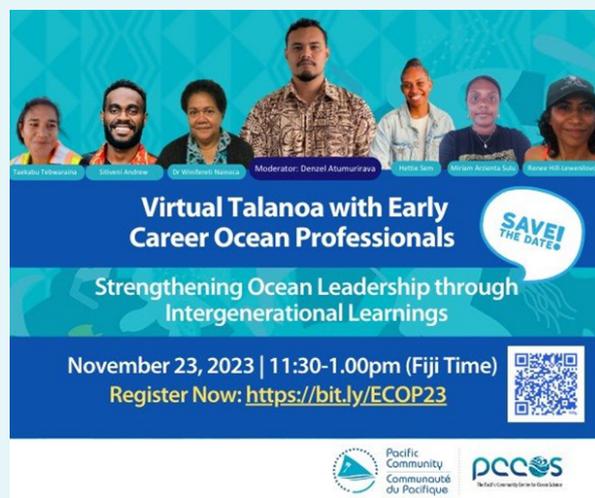


INTÉGRATION DES PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

En 2023, la démarche d'intégration que nous avons privilégiée, en tenant compte du lien entre facteurs sociaux et environnementaux, nous a amenés à engager des activités de gestion des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité centrées sur l'humain, notamment dans le domaine de la pêche communautaire et dans le cadre du projet de fermes de démonstration en agroécologie, afin de garantir la prise de décisions justes et transparentes au bénéfice des générations actuelles et futures.

Faire éclore les talents océaniques : Impact du programme ECOP sur les perspectives de carrière dans le domaine des sciences océaniques

Le Pacifique a du mal à retenir les diplômés océaniques en sciences de la mer, les possibilités d'emploi étant limitées dans la région. Le Programme océanique d'insertion des professionnels de l'océan en début de carrière (ECOP), lancé en 2021 dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques, a pour objet de remédier à cette situation. Soucieux de renforcer son engagement aux côtés des populations du Pacifique, le PCCOS a créé le Réseau océanique des professionnels de l'océan en début de carrière, qui propose une expérience pratique et des emplois à de jeunes professionnels dans leurs pays d'origine. En décembre 2023, 23 bénéficiaires du programme ECOP avaient été recrutés dans sept pays de la région. Le programme a pour objet de renforcer les compétences de ces jeunes professionnels dans divers domaines en rapport avec l'océan, permettant ainsi aux organismes publics compétents de progresser dans la concrétisation de leurs objectifs prioritaires. Les enseignements tirés du programme mettent notamment en lumière la nécessité d'assouplir la structure du programme et de renforcer le soutien administratif dont il bénéficie afin de faciliter la gestion de la demande, en augmentation constante. Les retours d'expériences des participants montrent que le programme a un réel impact sur l'acquisition d'une expérience pratique et contribue à améliorer les perspectives de carrière des jeunes Océaniques.



INNOVATION

L'innovation joue un rôle clé dans la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en ce qu'elle nous aide à trouver des solutions plus efficaces pour protéger et utiliser de manière durable les ressources naturelles vitales de la région.

Renforcer l'efficacité des ateliers sur les stratégies d'exploitation, pour une gestion plus durable des pêcheries thonières

Dans le Pacifique, l'industrie de la pêche thonière est confrontée à des enjeux majeurs liés à la pérennisation de la ressource. La WCPFC s'emploie en conséquence à promouvoir des stratégies d'exploitation de nature à renforcer les régimes de gestion durable des ressources. Depuis 2018, la CPS organise des ateliers sur les stratégies d'exploitation qui ont permis à ce jour de renforcer les capacités de plus de 400 participants de 12 pays insulaires océaniques. En 2023, la CPS a mené une enquête de suivi de conception innovante auprès des participants ayant suivi la formation peu de temps avant. Un tiers des répondants ont déclaré avoir mis en œuvre dans leur pratique professionnelle les connaissances acquises dans le cadre de la formation. S'agissant des obstacles rencontrés dans l'application de ces connaissances, les participants ont notamment cité les carences des politiques en vigueur ainsi que les arbitrages opérés par les décideurs. Par ailleurs, 69 % des répondants ont indiqué que la technicité des termes utilisés leur avait posé des difficultés, et moins de la moitié (38 %) ont déclaré avoir utilisé dans leur travail les supports pédagogiques supplémentaires qui leur avaient été distribués à l'issue de la formation. L'enquête a livré des enseignements utiles : il conviendrait notamment de réviser les supports pédagogiques afin de les adapter au profil des participants, d'en améliorer la compréhension et de favoriser une plus large application des connaissances acquises, l'objectif étant de combler le décalage entre l'acquisition de connaissances théoriques et leur application concrète, afin de renforcer la gestion durable des ressources halieutiques dans le Pacifique.



Participants à un atelier sur les stratégies d'exploitation organisé au Samoa prenant part à des exercices pratiques pour mieux comprendre le processus d'élaboration d'une stratégie d'exploitation.



KFA 3

Systemes alimentaires

État futur 2031 : Les systèmes alimentaires du Pacifique sont accessibles, régénératifs, biodiversifiés, équitables et résilients aux chocs. Ils procurent des aliments nutritifs et sans danger, et contribuent à la santé des personnes et des écosystèmes, au dynamisme des cultures et à la prospérité de tous.



Durabilité
environnementale
et changement
climatique



Pêche,
aquaculture et
écosystèmes
marins



Ressources
terrestres



Santé
publique



Statistique
pour le
développement

VUE D'ENSEMBLE

À l'avenir, l'alimentation et les systèmes alimentaires du Pacifique contribueront de manière déterminante à la santé, à la résilience et à la prospérité à long terme des Océaniens et Océaniennes. On entend par « système alimentaire » l'ensemble des interactions entre les différentes activités se rapportant à l'alimentation, à savoir la production, la distribution, la consommation et la gestion des déchets, qui s'inscrivent dans des contextes socioéconomiques et environnementaux divers. Le Pacifique, dont la contribution au système alimentaire mondial est sous-estimée, fait aujourd'hui face à de nombreux défis, tels que l'érosion des ressources, le changement climatique, la dépendance à l'égard des importations alimentaires et la crise des maladies non transmissibles.

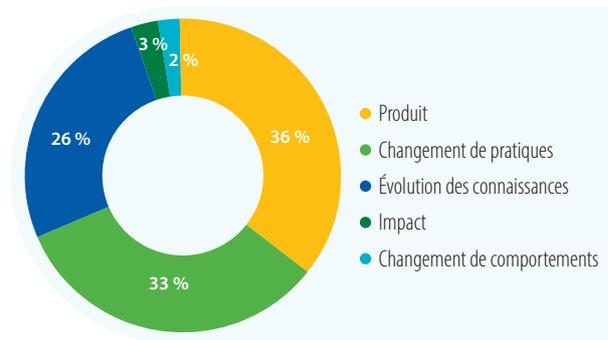
Nos travaux sur les systèmes alimentaires sont centrés sur le Pacifique bleu et les liens entre l'environnement terrestre et les océans, la pêche et l'agriculture, la production et les échanges commerciaux. La CPS joue un rôle de premier plan dans les approches interdisciplinaires de la programmation intégrée, par le biais des biens publics régionaux qu'elle fournit, comme le tableau de bord MANA, la Base de données nutritionnelles océanienne, le label Bio Pasifika et la Nouvelle partition pour les pêches côtières. Elle aide les États et Territoires insulaires océaniques à préserver et à utiliser les ressources génétiques diversifiées de la région au profit de la santé et de la nutrition.

Au total, 39 résultats, soit 7 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre du KFA 3. Ces résultats ont contribué à la réalisation des ODD 2 (Faim « zéro ») et 3 (Bonne santé et bien-être). Ils s'inscrivent aussi dans le droit fil du domaine thématique Océan et environnement naturel de la Stratégie 2050. Nous avons pu influencer sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence, Données, statistiques et connaissances et Innovation et recherche. Enfin, 64 % des résultats se rapportant au KFA 3 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).



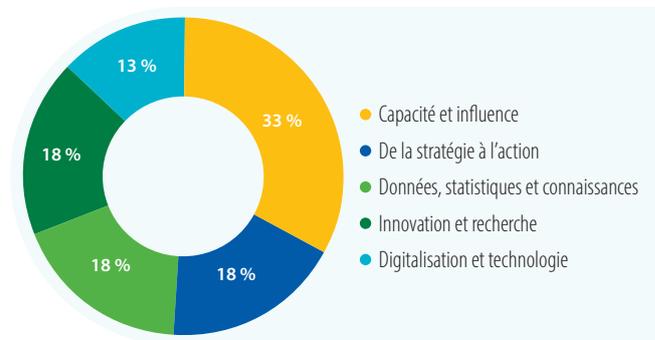
Graphique 11 :

Systèmes alimentaires | Type de résultat (n = 39)



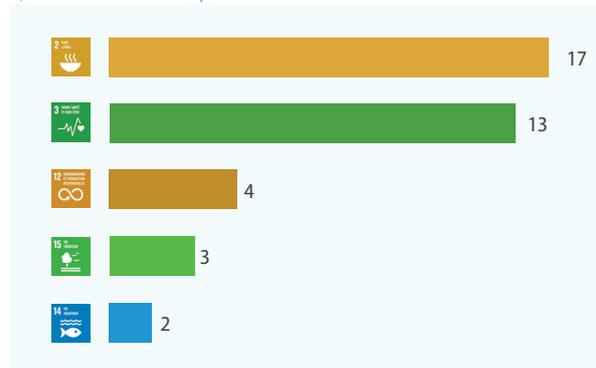
Graphique 12 :

Systèmes alimentaires | Résultats par trajectoire (n = 39)



Graphique 13 :

Systèmes alimentaires | Contribution aux ODD (n = 39)



RÉSULTATS CLÉS



DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

L'appui technique fourni par la CPS a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de santé publique axées sur la prévention des maladies non transmissibles aux échelons national et régional.

Nous avons soutenu le combat des pays contre les maladies non transmissibles et leurs conséquences humaines, sociales et économiques dans la région. Deux pays insulaires océaniques (Îles Marshall et Tonga) ont entrepris de mettre en œuvre les Recommandations pour une vie saine dans le Pacifique et les Recommandations nutritionnelles pour les personnes diabétiques dans le Pacifique.

À la demande des ministres des Pêches réunis à l'occasion de leur conférence régionale, la Division FAME a engagé des consultations en vue de l'élaboration d'une stratégie régionale pour l'aquaculture. Ce secteur ne cesse de gagner en importance dans la région, tant au plan économique que du point de vue de la sécurité alimentaire. Les activités menées dans ce domaine témoignent de la démarche plurisectorielle adoptée par la CPS afin de prévenir les maladies non transmissibles par l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La stratégie régionale portera sur les enjeux recensés dans le cadre de l'étude réalisée en 2022 par la Division. Cette étude a notamment révélé que la filière aquacole dans le Pacifique manque cruellement de compétences, ce qui n'est pas sans conséquence, pour les exploitants commerciaux comme pour les organismes publics.

De nouvelles procédures opératoires et des protocoles d'accord ont aidé les pays à se conformer aux normes en vigueur en matière de sécurité sanitaire des aliments et de biosécurité, et à satisfaire aux prescriptions relatives à la sécurité des échanges commerciaux.

Le soutien financier et les compétences techniques de la CPS ont contribué à l'élaboration d'une procédure opératoire normalisée régionale visant à améliorer les normes de laboratoire applicables à la recherche sur la lutte biologique et à la distribution des agents de lutte biologique. Des protocoles d'accord concernant 3 dispositifs régionaux d'homologation des pesticides (Régime régional d'homologation des pesticides dans les Îles du Pacifique [PRPRS]) ont été signés avec les Îles Cook, Kiribati et les Îles Salomon. Ils vont permettre d'améliorer le suivi de l'utilisation des pesticides et de faciliter l'accès aux compétences et aux conseils techniques, tout en contribuant à réduire dans le long terme les risques que l'utilisation des pesticides présente pour la santé humaine et l'environnement.



INNOVATION ET RECHERCHE

Nos travaux de recherche ont aidé les membres à renforcer leurs systèmes alimentaires, pour une résilience accrue.

Grâce au soutien technique de la CPS, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna ont pu mener à terme et valider le diagnostic de leurs systèmes alimentaires, et exploitent actuellement les résultats qui s'en dégagent pour élaborer des plans d'action en vue de la mise en place de leurs cadres stratégiques pour les systèmes alimentaires.

En Nouvelle-Calédonie, deux nouveaux plans de parcelles agroforestières ont été établis, ce qui porte à 15 le nombre de plans à ce jour. Les plans de parcelles agroforestières sont élaborés sous l'angle de la gestion forestière et sont adaptés aux besoins locaux, à la flore autochtone et aux conditions pédoclimatiques. Leur mise en œuvre est supervisée par AGIR, une organisation non gouvernementale néo-calédonienne qui recueille des données sur le comportement et les taux de survie des espèces. Des représentants de Nouvelle-Calédonie ont également travaillé avec leurs homologues de Polynésie française et de Wallis et Futuna à l'élaboration de plans de parcelles agroforestières en mode participatif, notamment au lycée agricole de Moorea, en Polynésie française, à des fins de mobilisation des agriculteurs et de formation. La CPS a fourni un soutien technique et consultatif à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans.

La CPS a continué d'aider les pays à élaborer et à mettre en pratique des méthodes de gestion intégrée des cultures. Ainsi, dix pays insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) ont pu découvrir une clinique des plantes de démonstration dans le cadre d'une manifestation organisée en marge de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie.



CAPACITÉ ET INFLUENCE

La CPS est intervenue à l'appui de partenariats régionaux pour renforcer la résilience des variétés culturelles et des systèmes alimentaires.

Les partenariats régionaux et les résolutions adoptées à l'issue des réunions régionales ont contribué à faire avancer les activités visant à garantir aux pays insulaires océaniques un accès à des systèmes alimentaires diversifiés répondant aux besoins nutritionnels des populations. La Feuille de route océanienne pour les systèmes semenciers et la charte du Réseau océanien d'information sur les ressources phytogénétiques agricoles fixent les orientations relatives à la conservation future des ressources phytogénétiques. La huitième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie (PHOAFS) a validé les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique, du Programme régional de recherche et du programme de transformation des systèmes alimentaires dans le Pacifique. Le Réseau de professionnels océaniques de la foresterie a été créé, des associations nationales ont été constituées aux Fidji, au Samoa et aux Tonga, et une plateforme régionale de coordination de la recherche-développement sur la filière cocotier a été mise en place avec le concours de la CPS.

Nos actions de renforcement des capacités ont favorisé la création de nouvelles activités axées sur la petite pêche côtière et l'aquaculture, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et les moyens d'existence des populations concernées.

Fort de ses capacités techniques, la CPS a pu aider des communautés à créer des entreprises maricoles et aquacoles productives et durables. En partenariat avec des agents des ministères des Pêches, des groupements d'aquaculture et des pêcheurs, elle s'est employée à promouvoir des méthodes durables de pêche côtière et de pêche en eau douce, en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences dans des domaines tels que les systèmes d'élevage, les équipements, la sécurité et la qualité et la diversification des activités aquacoles.

DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

Les pays membres ont été encouragés à élaborer et à adopter des technologies de gestion intégrée des cultures, avec l'aide de la CPS, aux fins de la lutte contre le rhinocéros du cocotier.

La Division LRD est intervenue à l'appui de plusieurs initiatives visant à lutter contre le rhinocéros du cocotier et à gérer la menace qu'il représente. Elle a notamment aidé à la mise en place d'un système d'information assorti d'une base de données sur le rhinocéros du cocotier, qui a été utilisé dans le cadre de protocoles expérimentaux en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu. La base de données a été conçue de manière à permettre la saisie des données sur le terrain, et les pays vont pouvoir l'utiliser pour mener des évaluations expérimentales. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu, avec le soutien de la CPS, ont introduit sur des sites ciblés la souche commerciale de l'agent de lutte biologique fongique *Metarhizium*, dans l'espoir d'éradiquer les populations de rhinocéros du cocotier et d'endiguer leur progression ; de même, la CPS a acheté des équipements et des réactifs de laboratoire pour le compte de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin de faciliter la production de masse de *Metarhizium* en vue de son utilisation sur le terrain pour lutter contre le rhinocéros du cocotier. Des souches de l'agent de lutte biologique *Oryctes rhinoceros nudivirius* conservées en laboratoire ont été introduites aux Îles Salomon et à Vanuatu.

DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

La CPS a piloté diverses initiatives visant à prévenir les maladies non transmissibles grâce à la digitalisation et à la technologie.

Les données collectées dans le cadre de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA) ont été utilisées pour renforcer la réglementation relative au marketing sur les boissons sucrées aux Îles Marshall et les restrictions

s'appliquant au marketing à Vanuatu. Vanuatu, a piloté la réalisation d'une évaluation des importations de produits alimentaires néfastes pour la santé, dans le but de recueillir des informations à l'appui de politiques et de réglementations nationales sur ces produits. La CPS a fourni un soutien technique à la collecte et à l'utilisation concrète des données, afin d'encourager l'élaboration d'une politique nationale.

La CPS a élaboré un tableau de bord sur le commerce des aliments dans le Pacifique afin de mettre à la disposition des pays membres des données sur les systèmes alimentaires.

La CPS a présenté le tableau de bord sur le commerce des produits alimentaires et des boissons dans le Pacifique lors de la sixième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique (HOPS6). Ce tableau de bord, qui regroupe un vaste ensemble de données sur les systèmes alimentaires se rapportant à la fois aux importations et aux exportations, permet d'établir des estimations fiables du commerce des produits alimentaires, aux fins de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'élaboration de politiques en la matière. Il contient actuellement des données relatives à 555 produits alimentaires et boissons commercialisés dans 18 pays insulaires océaniques entre 1995 et 2018. Une démonstration du tableau de bord a été organisée dans le cadre de la HOPS6, tenue au mois d'octobre, afin de le faire connaître aux pays.



UNE FEUILLE DE ROUTE CRUCIALE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION



Représentants ministériels assistant à la réunion du Réseau PAPGREN aux Fidji en septembre 2023.



1. CONTEXTE

Les deux principales menaces qui se posent dans le contexte du système alimentaire du Pacifique sont le changement climatique et les décès prématurés imputables aux maladies non transmissibles. Des investissements doivent impérativement être consentis en faveur de systèmes alimentaires équitables, procurant des aliments abordables, sûrs et nutritifs, si l'on veut combattre ces menaces et renforcer la résilience régionale.

Le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) de la Communauté du Pacifique (CPS), bien public régional et plus grande banque de gènes du Pacifique, permet la conservation de la diversité génétique et favorise le recours aux espèces végétales sous-utilisées pour assurer la sécurité alimentaire à long terme. Depuis sa création en 1998, plus de 2 300 variétés de matériel végétal ont été distribuées. La priorité est donnée aux cultures de base qui sous-tendent le système alimentaire du Pacifique et contribuent de manière essentielle à la protection des espèces traditionnelles et des savoirs agricoles.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

En septembre 2023, 34 participants de 15 pays membres ont assisté à la réunion du Réseau océanique d'information sur les ressources phylogénétiques agricoles (PAPGREN) organisée aux Fidji par le CePaCT, en partenariat avec le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT), le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) et Crop Trust. Le PAPGREN est un réseau professionnel dont la vocation est d'aider les programmes nationaux à assurer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques du Pacifique pour l'alimentation et l'agriculture.

Des représentants de plusieurs organisations régionales et mondiales, dont le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont également assisté et contribué à la réunion.

3. RÉSULTATS ET IMPACT

Les participants à la réunion ont défini le programme d'action du CePaCT pour 2024–2029, cerné les priorités pour la région, et renforcé la coordination régionale et l'appui destiné à la banque de gènes. Ils ont adopté la [Charte du PAPGREN](#) et approuvé la [Feuille de route océanique pour les systèmes semenciers](#), facilitant ainsi la mise en place d'activités de conservation collaboratives. L'accent a été mis sur la mobilisation des membres en faveur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que sur l'élaboration de politiques relatives aux ressources phylogénétiques, le but étant de promouvoir l'application des normes internationales. Parmi les priorités régionales mises en avant, citons la sélection et la conservation d'espèces végétales essentielles, telles que les bananiers, les cocotiers et les ignames, ainsi que le renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies. Ces initiatives façonneront l'avenir de l'agriculture dans le Pacifique et auront de profondes conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale et la conservation de la biodiversité.



« Nous devons investir dans la recherche et le développement afin d'approfondir notre connaissance des ressources phylogénétiques et de leurs applications potentielles. Il s'agit notamment [d'étudier] des variétés résilientes et à fort rendement, et d'explorer des techniques innovantes. »

— Ministre de l'Agriculture et des Voies navigables des Fidji, M. Vatimi Rayalu

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La réunion du PAPGREN a démontré que la région était capable de s'adapter, en misant sur la collaboration régionale et des techniques innovantes de conservation. Elle a également confirmé l'importance cruciale de l'intégration des savoirs traditionnels et de la science pour sauvegarder l'agriculture dans le Pacifique. Par ailleurs, les réalisations du CePaCT n'auraient pu voir le jour sans l'engagement à long terme des bailleurs de fonds.

Division : Division ressources terrestres (LRD)

Bailleurs de fonds : Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)

INTÉGRATION DES PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

Il est primordial d'intégrer aux systèmes alimentaires une composante responsabilité sociale et environnementale (RSE) afin d'en garantir la pérennité, de venir en aide aux petits exploitants agricoles, d'assurer l'accès des populations à des aliments sains, de promouvoir des méthodes de pêche durables et de distribuer des variétés culturales résilientes qui seront bénéfiques aux communautés et à l'environnement à l'avenir.

Renforcer durablement les capacités vétérinaires dans le Pacifique : les diplômés du programme PARAVET, assurent à leur tour la formation des étudiants

L'Océanie est une région agricole. Dans un contexte marqué par la pénurie de vétérinaires qualifiés et l'accès limité aux services vétérinaires, les pays de la région ont les plus grandes difficultés à préserver le secteur de la santé animale et des productions animales. Pour pallier cette situation, la CPS a lancé en 1999 un programme de formation paravétérinaire (PARAVET) auquel ont déjà participé 436 personnes originaires de 15 pays insulaires océaniques. Les étudiants, désignés par les ministères de l'Agriculture de leurs pays, suivent d'abord 16 semaines de cours théoriques à distance avant d'effectuer une formation pratique dans le cadre de cours d'été. Les diplômés peuvent ensuite fournir des services paravétérinaires, mais certains choisissent de devenir formateurs à leur tour et d'accompagner les étudiants des promotions suivantes. Les agents paravétérinaires certifiés jouent un rôle primordial dans la conservation des ressources, d'autant qu'ils retournent généralement exercer dans leurs communautés d'origine. L'application pratique des compétences vétérinaires acquises et le fait que les diplômés accèdent par la suite à des postes de direction au sein de ministères tout en continuant à accompagner les étudiants PARAVET en cours de formation sont autant d'éléments qui témoignent de la réussite du programme. Ce dispositif contribue à l'insertion des agents paravétérinaires en début de carrière et à la pérennisation du programme. Le programme PARAVET est un modèle de renforcement des capacités, dans la mesure où il apporte une réponse à des besoins régionaux au travers d'une formation pratique.



Participants au programme PARAVET aux Fidji en train de se former à la santé et à l'élevage porcins.

INNOVATION

L'innovation est indispensable à la création de systèmes alimentaires durables, efficaces et adaptés, en particulier dans le contexte du changement climatique et de l'épuisement des ressources.



Innovations numériques appliquées à la lutte contre l'obésité infantile à Wallis et Futuna

Face à la forte incidence de l'obésité infantile à Wallis et Futuna, la Direction de l'enseignement catholique a élaboré une intervention en santé fondée sur les outils numériques et visant à promouvoir des modes de vie sains auprès des élèves du primaire. Depuis 2001, la CPS fournit un soutien financier et technique à l'élaboration de supports d'information sanitaires et d'outils numériques adaptés aux enfants et inspirés de récits locaux de nature à susciter l'intérêt des élèves. Les enseignants disposent d'une trousse à outils pédagogiques qui les guide dans la mise en œuvre des activités. Une évaluation réalisée en 2023 a mis en évidence une augmentation de 15 % de l'activité physique et une amélioration de 23 % des choix alimentaires chez les élèves. Les enseignants soulignent l'intérêt pédagogique des outils numériques, estimant que leur utilisation doit être intégrée aux programmes d'enseignement général, afin d'en pérenniser l'impact. La collaboration entre les secteurs de la santé et de l'éducation s'est avérée essentielle, et a mis en lumière l'importance des initiatives s'inscrivant dans la durée. Le projet mené à Wallis et Futuna a désormais valeur d'exemple, et son succès amène aujourd'hui d'autres pays à miser sur les innovations numériques pour lutter contre l'obésité infantile.



KFA 4

Équité, éducation et développement social

État futur 2031 : Les systèmes de développement social génèrent des gains tangibles en matière d'éducation, d'égalité de genre et d'inclusion sociale, par le biais d'une approche contextualisée des droits de la personne et de la bonne gouvernance qui intègre les cultures et les modes de connaissance du Pacifique.



Évaluation
et qualité de
l'enseignement



Pêche,
aquaculture et
écosystèmes
marins



Géosciences,
énergie et
services
maritimes



Droits de la
personne et
développement
social



Ressources
terrestres



Statistique
pour le
développement
social

VUE D'ENSEMBLE

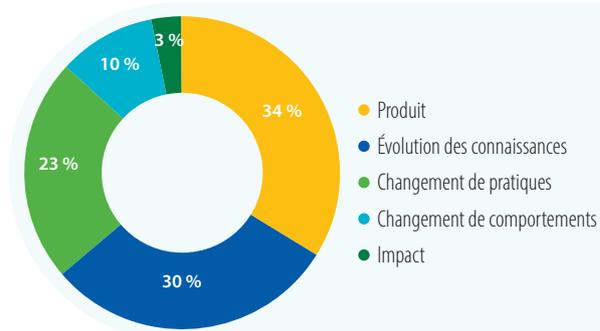
L'équité s'articule autour de la promotion et de la protection des droits de la personne dans la région. C'est en investissant davantage dans l'éducation, en promouvant la culture et les industries culturelles, les droits de la personne, l'égalité de genre et l'inclusion sociale, et en renforçant la gouvernance que nous pourrions progresser sur la voie d'un Pacifique plus équitable et prospère. En vue de réaliser le KFA 4, la CPS fait une large place aux cultures et aux modes de savoir du Pacifique afin de parvenir à des résultats d'apprentissage satisfaisants chez les élèves, de favoriser l'équité au sein des sociétés, et d'améliorer le bien-être des communautés.

La CPS pilote les actions d'amélioration de la qualité des filières d'apprentissage et des systèmes éducatifs régionaux et nationaux au moyen du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique (PacREF) et de l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA). L'Organisation œuvre également pour faire progresser les droits de la personne, la bonne gouvernance, l'égalité et l'inclusion sociale pour tous dans le Pacifique au travers du *Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse 2014–2023*, qui prend appui sur les valeurs et les principes culturels décrits dans la Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032. La CPS, cheffe de file des systèmes statistiques dans le Pacifique, fait partie des partenaires clés du Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes.

Au total, 98 résultats, soit 18 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre du KFA 4. La plupart de ces résultats ont contribué à la réalisation des ODD 4 (Éducation de qualité), 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et 5 (Égalité entre les sexes), et s'inscrivent dans le droit fil du domaine thématique « Développement centré sur l'humain » de la Stratégie 2050. Nous avons pu influencer sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence, De la stratégie à l'action et Digitalisation et technologie. Enfin, 66 % des résultats se rapportant au KFA 4 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).

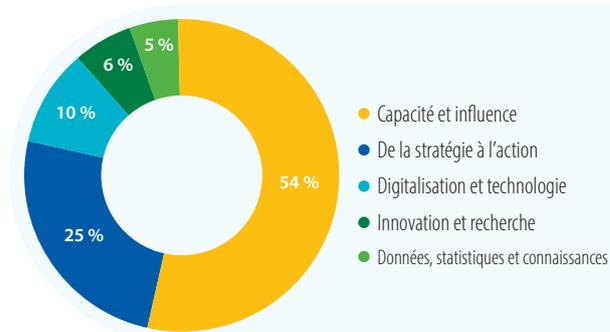
Graphique 14 :

Équité, éducation et développement social | Résultats par trajectoire (n = 98)



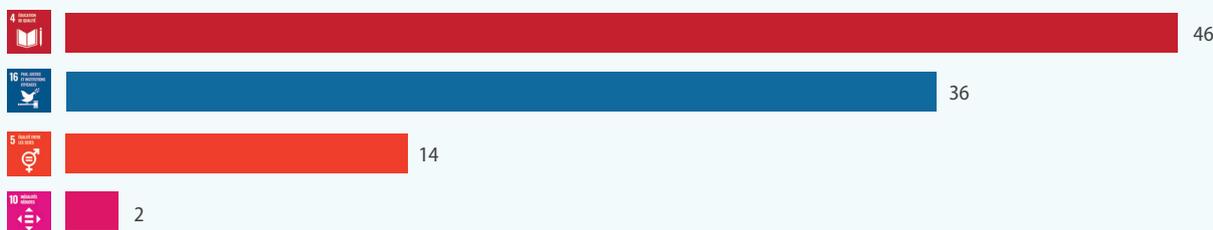
Graphique 15 :

Équité, éducation et développement social | Type de résultat (n = 98)



Graphique 16 :

Équité, éducation et développement social | Contribution aux ODD (n = 98)



RÉSULTATS CLÉS



DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

La CPS a contribué à l'instauration d'un contexte stratégique favorable à la promotion de l'inclusivité et de l'accessibilité et à une participation accrue des personnes en situation de handicap.

En novembre, le Bureau des élections des Fidji a lancé son Plan stratégique 2024–2027 et le plan d'activité quadriennal du Groupe de travail sur l'accessibilité du processus électoral aux personnes en situation de handicap (EDAW). Il s'agit là d'une avancée majeure en faveur de la promotion de l'inclusivité et de l'accessibilité et de la participation accrue des personnes en situation de handicap aux élections générales nationales des Fidji, en 2026. La CPS a aidé le Conseil national des personnes en situation de handicap des Fidji (NCPD) à élaborer ce plan d'activité en pilotant une évaluation de la politique nationale des Fidji en matière de handicap, qui a pris la forme d'une analyse documentaire consistant à examiner les forces, les faiblesses et les importantes lacunes de la stratégie existante. Les normes régionales applicables aux enseignants et directeurs d'établissement ont été révisées.

Ainsi, les membres ont été en mesure de renforcer l'encadrement et les capacités pédagogiques des établissements scolaires, l'objectif étant de favoriser l'inclusivité et la résilience de ces derniers et d'améliorer les résultats d'apprentissage.

L'appui technique et le travail de coordination de la CPS ont contribué à l'actualisation des normes régionales. Les normes régionales applicables aux enseignants ont été révisées à la lumière de l'examen de rapports d'audit produits par sept États et Territoires insulaires océaniques. Les 15 participants ayant contribué à cet examen se sont penchés sur les directives, les instruments, les outils, les modalités de diffusion des informations et les mesures de soutien à mettre en place pour les enseignants. Les normes ont été approuvées dans le cadre de la Conférence des directeurs de l'éducation des pays océaniques (PHES).

Lors d'un sommet organisé par EQAP, des participants de 15 États et Territoires insulaires océaniques et quatre partenaires du développement ont examiné et révisé les normes régionales de direction des établissements scolaires. Ce document régional, qui définit des normes professionnelles à l'intention des directeurs d'établissement, offre aussi aux ministères de l'Éducation des pays membres une base à partir de laquelle élaborer leurs propres normes nationales de direction des établissements scolaires. Ces normes décrivent les valeurs fondamentales et les capacités associées à la direction et à la gestion de ces établissements, ainsi qu'à l'enseignement, à l'apprentissage et aux partenariats avec les communautés.

Des orientations ont été élaborées pour aider les pays à mettre en œuvre la Stratégie culturelle régionale océanique 2022–2032, en assurant la protection et la sauvegarde des savoirs traditionnels et du rôle de la culture dans le développement régional et national.

En consultation avec les États et Territoires insulaires océaniques, la Division HRSD a piloté la conception et l'élaboration du Plan de mise en œuvre quinquennal de la Stratégie culturelle régionale océanique 2022–2027, qui aidera les pays à mettre au point leurs propres plans d'action et de mobilisation des ressources en fonction de leurs priorités de développement nationales. En outre, la CPS a continué d'apporter son soutien en vue de renforcer l'élaboration ou la mise en œuvre des politiques en lien avec la culture dans la région, comme la politique culturelle nationale des Fidji 2023–2033, ainsi que des cadres et stratégies régissant les statistiques culturelles, les industries créatives et le tourisme autochtone.



INNOVATION ET RECHERCHE

L'assistance technique apportée par la CPS a contribué à des travaux de recherche en matière de droits de la personne et de développement social et à des activités de partage des connaissances visant à orienter les pratiques du pays en matière de stratégie et de développement.

La Division HRSD a mené et publié des travaux de recherche sur l'égalité de genre et l'inclusion sociale (EGIS) et la culture, notamment une boîte à outils pour l'intégration de la dimension de genre dans le Pacifique, une évaluation du *Cadre océanique pour l'épanouissement de la jeunesse 2014–2023*, des notes thématiques et une stratégie culturelle et éducative. Nous avons également contribué à une évaluation pilote des répercussions de la COVID-19 sur les industries culturelles et créatives aux Fidji et en Polynésie française afin d'éclairer la planification et les actions à venir dans ces secteurs.

La CPS a contribué à la recherche en matière d'éducation et a joué un rôle moteur en fournissant un appui en faveur des systèmes éducatifs de la région et en contribuant à en améliorer la qualité.

Deux rapports de recherche ont été achevés, l'un portant sur l'éducation de la petite enfance et l'autre sur la poursuite des études. Ils étaient accompagnés de produits du savoir sous la forme d'animations vidéo résumant les principales conclusions et recommandations. L'étude sur l'éducation de la petite enfance explore les liens entre les expériences de certains pays en matière d'éducation préprimaire et les résultats positifs observés ultérieurement à l'université et mesurés par l'évaluation PILNA. L'étude sur la poursuite des études avait pour objectif de mettre en évidence les facteurs sous-jacents ayant une incidence sur les taux de poursuite des études, sur les taux d'abandon scolaire et sur les taux de reprise d'études dans les 15 États et Territoires insulaires océaniques participants.

La CPS a collaboré avec des responsables de l'éducation à divers programmes de recherche visant à renforcer certains aspects des systèmes éducatifs. Au Samoa, nous avons aidé le ministère de l'Éducation, des Sports et de la Culture à mettre en œuvre un programme pilote de phonétique visant à améliorer les résultats de 10 établissements en lecture et écriture, au moyen notamment de la formation des enseignants, de la production et de la traduction de ressources, et de l'élaboration d'outils de suivi en ligne. Nous avons soutenu la première phase du programme de recherche régional du Projet océanique pour les écoles secondaires, qui vise à réduire les disparités de compétences et à offrir des possibilités de formation aux jeunes âgés de 14 à 18 ans dans la région Pacifique.



DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

La CPS a contribué à un portail de collaboration numérique à l'appui des travaux de recherche sur le genre et de la sensibilisation à la cybersécurité dans la région.

La CPS a continué de fournir des services de secrétariat au groupe de référence du portail Toksave Pacific Gender Resource et a présenté des données d'engagement afin d'améliorer l'accès au portail de recherche en ligne. Ce portail est simple d'utilisation et accessible aux personnes malvoyantes.

Le premier Symposium régional sur la cybersécurité dans le Pacifique – Sécurité et égalité en ligne a réuni un grand nombre de parties prenantes, qui ont pu découvrir différents projets

(en cours et à venir) liés à la cybersécurité dans le Pacifique, et prendre connaissance des enseignements tirés, des approches innovantes, des approches locales et adaptées au contexte culturel, des lacunes en matière de connaissances, des études et données disponibles, des possibilités de travail en réseau et de collaboration, etc. Un total de 130 personnes ont participé au Symposium en présentiel, 150 personnes y ont pris part en ligne, et 60 participants ont fait le voyage depuis l'étranger. Dans le cadre de cet événement, la CPS a fourni une assistance technique ainsi qu'un appui à la coordination.

Les plateformes en ligne ont permis d'améliorer la communication des informations, la formation des enseignants et l'accès de ces derniers aux ressources, et de soutenir les travaux visant à renforcer la qualité de l'apprentissage et l'évaluation en ligne des élèves.

Pour la première fois, les résultats des pays, et notamment des petits pays insulaires, à la PILNA étaient disponibles en ligne sous forme interactive, et donc plus accessibles et plus facilement utilisables. Les résultats de cette évaluation régionale fournissent des données valides et fiables permettant d'orienter les actions à mener pour améliorer progressivement les résultats en matière de lecture, d'écriture et de calcul dans le Pacifique. La CPS s'est également associée à l'unité de facilitation et aux organismes d'exécution du PacREF pour créer le système intégré d'information et de rapport en ligne (IRIS), un système pilote visant à faciliter le suivi et la communication des données éducatives dans 15 États et Territoires insulaires océaniques. Ces mesures faciliteront le transfert prochain de la présentation des résultats sur des plateformes en ligne.

Nous avons formé les fonctionnaires de Vanuatu et les avons aidés à prendre en main l'outil d'évaluation en ligne SABER (Approche systémique pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation) aux fins de l'évaluation et du renforcement des politiques d'insertion professionnelle des enseignants. Nous avons également accompagné la création de supports didactiques compatibles avec le système de gestion de l'information sur les établissements scolaires océaniques (PacSIMS) et les plateformes d'apprentissage en ligne Moodle disponibles à Kiribati, Tuvalu et Vanuatu, dans 19 matières.



CAPACITÉ ET INFLUENCE

La CPS a fait en sorte que de nouvelles qualifications et accréditations soient instaurées, et les a mises à disposition des apprenants et des employeurs. Des formations portant sur la création de systèmes en la matière ont également été organisées afin de poursuivre sur cette lancée.

La CPS a assuré la qualité de nouvelles qualifications et micro-qualifications, désormais accessibles aux apprenants et aux employeurs. Elle a organisé des formations pour accompagner l'élaboration et l'accréditation d'un plus grand nombre de qualifications et micro-qualifications. La gestion continue du Système d'accréditation régionale du Pacifique a abouti à la création et à l'approbation en ligne de 22 demandes d'accréditation. La CPS a également accrédité 10 établissements de formation à Kiribati et Tuvalu pour qu'ils puissent organiser le South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC), auquel 1 357 élèves se sont inscrits par la suite. La CPS a continué d'évaluer des qualifications d'établissements d'enseignement secondaire étrangers afin d'en déterminer les équivalences aux fins de l'admission dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le nombre de qualifications étrangères évaluées au cours des six dernières années s'établit désormais à 68. La CPS a formé des organismes nationaux d'assurance qualité afin de les aider à

améliorer leurs systèmes et leurs protocoles, ce qui a donné lieu à un renforcement des capacités et des connaissances relatives aux caractéristiques et aux processus d'élaboration et d'accréditation des micro-qualifications et qualifications. Quatre personnes ont participé à une visite d'étude au sein de l'Autorité des qualifications de Nouvelle-Zélande (NZQA), où ils ont pu mener des échanges plus poussés et approfondir leurs connaissances. Des experts du secteur ont également suivi une formation pour devenir évaluateurs de l'accréditation des qualifications.

Le soutien technique apporté a permis aux membres de rendre compte aux Nations Unies et aux ONG de la situation au regard du respect des droits de la personne, et a renforcé la capacité des institutions à respecter leurs engagements au regard des principes relatifs à l'égalité de genre, aux droits de la personne et au développement social positif.

La CPS a fourni un soutien et une assistance technique et a organisé des ateliers de rédaction afin que les membres soient en mesure de respecter les engagements pris dans le cadre de traités majeurs et vis-à-vis des organisations de défense des droits de la personne en matière de publication de résultats. Nous avons collaboré avec des fonctionnaires des Fidji, de Kiribati, des Îles Salomon, des Tonga et de Tuvalu pour les aider à publier leurs résultats au regard des principales déclarations et conventions en matière de droits de la personne, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Convention des Nations Unies contre la torture, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme.

Quinze États et Territoires insulaires océaniques ont participé au Forum régional océanique sur les institutions nationales des droits humains, et d'importants progrès ont été accomplis sur la voie de la création d'institutions nationales des droits humains aux États fédérés de Micronésie, à Kiribati, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon. L'assistance technique fournie par l'Organisation aide les pays à renforcer de plusieurs autres manières les mesures mises en œuvre en matière d'équité de genre, de violence fondée sur le genre, de droits des enfants et de droits des personnes en situation de handicap.



DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

La CPS a fait en sorte que les pays disposent de données éducatives régionales et nationales qui soient fiables, afin qu'ils puissent les utiliser à des fins de planification et de gestion de leur système éducatif, et qui répondent aux exigences des Nations Unies en matière de publication de résultats.

La CPS a fourni une assistance technique, organisé des formations et mis en œuvre des dispositifs d'assurance qualité afin que les agents nationaux chargés de l'éducation puissent recueillir et communiquer des données éducatives conformes aux besoins des pays et aux exigences de l'UNESCO en matière de publication de résultats. Nous avons également collaboré avec l'UNESCO dans le cadre de la publication du rapport intitulé « The status of Pacific education 2022: a regional monitoring report based on internationally comparable statistics » (Rapport sur l'éducation dans le Pacifique 2022, un rapport de suivi régional fondé sur des statistiques comparables à l'échelle internationale). La CPS a apporté un soutien aux Fidji et à Palau afin qu'ils participent, avec cinq autres États et Territoires insulaires océaniques, à l'élaboration et à l'utilisation du Cadre d'évaluation de la qualité des données éducatives, qui permet d'adapter les activités nationales en lien avec les données éducatives en fonction des rapports sur les ODD.

SOMMET RÉGIONAL SUR L'ÉDUCATION : DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES GUIDÉES PAR DES VALEURS POUR ASSURER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LES PAYS INSULAIRES OCÉANIENS

ZOOM SUR LES CHANGEMENTS



Les directeurs d'établissement, représentants des organisations partenaires et agents d'EQAP réunis pour la clôture du sommet régional sur l'éducation.



1. CONTEXTE

En 2007, les ministres de l'Éducation des pays océaniques ont exprimé leurs inquiétudes face à la baisse des résultats scolaires, notamment en lecture, en écriture et en calcul. Afin d'y remédier et de répondre aux objectifs fixés par les ministres, la Communauté du Pacifique (CPS) a élaboré en 2012 les normes régionales de direction d'établissements scolaires. Leur finalité : aider les établissements scolaires et les autorités chargées de l'éducation à définir le rôle des directeurs d'établissement dans l'accompagnement des élèves. Plus de dix ans après la mise en place de ces normes, et à la lumière d'événements tels que la pandémie de COVID-19, une révision s'imposait pour que les directeurs d'établissement puissent s'adapter rapidement à tout changement soudain susceptible de se produire à l'avenir.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

En août 2023, la CPS a organisé un sommet régional au titre du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique, dans le but de faire progresser la résilience et l'inclusion en favorisant des directions d'établissements scolaires dont l'action s'inscrit dans la durée. Cet événement a eu lieu grâce au soutien du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), au travers de la Banque asiatique de développement (BASD). Quinze pays insulaires océaniques, représentés par des directeurs d'établissement scolaire, des responsables ministériels et des parties prenantes du secteur de l'éducation, y ont pris part afin de repenser les normes de direction des établissements scolaires. Dans son allocution d'ouverture, la Secrétaire permanente du ministère fidjien de l'Éducation, Mme Selina Kuruleca, a souligné le rôle charnière des directeurs d'établissement, qui contribuent à renforcer l'efficacité du système éducatif.

Un projet révisé de normes, soumis à l'examen des pays membres, a été élaboré sur la base d'une synthèse des recommandations issues du sommet régional et d'une enquête menée auprès de 780 directeurs d'établissement de 15 pays de la région. Ce projet met l'accent sur les enjeux modernes auxquels font face les directeurs, notamment les technologies dans l'éducation et le perfectionnement professionnel.

3. RÉSULTATS ET IMPACT

Le sommet a débouché sur trois grandes réalisations : 1) les pays membres se sont employés à réviser les normes régionales de direction d'établissements scolaires ; 2) un solide réseau de représentants des directions scolaires a été établi ; et 3) la notion de direction d'établissements scolaires a été redéfinie en accord avec les valeurs et les cultures diverses du Pacifique.

Les normes révisées s'articulent autour de quatre piliers : la direction des établissements scolaires, la gestion, l'enseignement et l'apprentissage, et les partenariats avec les communautés. Ces piliers permettent de définir une vision novatrice axée sur le renforcement des directions d'établissements scolaires et des expériences éducatives. Des attentes claires ont été fixées en ce qui concerne les compétences dont les directeurs doivent disposer pour pouvoir gérer efficacement les défis contemporains.



« Ce sommet nous a donné l'occasion unique [...] d'examiner et de repenser les normes de direction d'établissements scolaires, de manière à mieux prendre en compte les valeurs fondamentales qui sont les nôtres et les défis qui se posent au secteur de l'éducation dans tout le Pacifique, le but ultime étant d'assurer l'amélioration continue de nos écoles et, partant, d'accompagner la réussite de nos élèves. »

— Raynold Mechol, responsable de l'éducation à Palau

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Il reste difficile de définir les rôles très variés des directeurs d'établissement et d'assurer une mise en œuvre efficace des politiques nationales en matière d'éducation. Ce travail a permis de mettre en évidence : l'importance, pour les directeurs d'établissement, d'adopter une approche fondée sur des preuves et axée sur les données en vue de promouvoir des changements propices à l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation au sein de la région ; le rôle fédérateur de la CPS dans l'instauration d'un dialogue permettant de répondre aux aspirations des dirigeants océaniques et du secteur de l'éducation ; et l'utilité de créer des biens régionaux d'intérêt collectif, que les pays peuvent adapter et contextualiser en fonction de leurs propres normes nationales.

Division : Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP)

Bailleurs de fonds : Banque asiatique de développement (BASD), ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)

LE PACIFIQUE S'EXPRIME D'UNE SEULE VOIX POUR FAIRE RECONNAÎTRE LA JUSTICE CLIMATIQUE ET LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



La délégation de Tuvalu échange avec une spécialiste des questions juridiques et des droits de la personne de la Division HRSD lors de l'atelier consacré à la rédaction des rapports destinés à la Cour internationale de justice.



1. CONTEXTE

L'urgence climatique est le plus grave défi qui se pose aux États et Territoires insulaires océaniques. Vanuatu, avec le soutien de jeunes militants pour le climat, a fait campagne en faveur de l'adoption, par les Nations Unies, d'une résolution dans laquelle la Cour internationale de Justice est priée de donner un avis consultatif sur les obligations juridiques des États à l'égard du changement climatique et de leurs conséquences. Cette résolution historique a été adoptée par consensus en mars 2023.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

Le Gouvernement de Vanuatu a sollicité la Communauté du Pacifique (CPS) afin qu'elle apporte un soutien aux États et Territoires insulaires océaniques lors de la préparation des exposés écrits et oraux devant être présentés à la Cour. La CPS, qui dispose de spécialistes qualifiés dans les domaines des sciences, de la recherche et du droit, a organisé plusieurs ateliers de rédaction auxquels ont été conviés les représentants des gouvernements de 14 États et Territoires insulaires océaniques. En outre, la CPS a, au même titre que sept autres organisations, été invitée à déposer un exposé écrit en son nom propre. À noter qu'avant de solliciter la Cour en vue de lui soumettre un exposé, la CPS avait franchi un pas important en [coprésentant des preuves scientifiques décisives](#) au Tribunal international du droit de la mer en septembre 2023.

3. RÉSULTATS ET IMPACT

Aujourd'hui, 14 États et Territoires insulaires océaniques travaillent de concert à la rédaction d'un exposé commun, qui tient compte des différents contextes, de la culture, des sciences et des droits de la personne en Océanie, et met l'accent sur le rôle qu'endossent les peuples du Pacifique en tant que protecteurs du Pacifique bleu. La CPS a contribué à associer preuves scientifiques et témoignages, afin de mettre en lumière l'urgence de la crise climatique, tout en soulignant les priorités régionales et les graves préjudices susceptibles d'être causés aux pays composés d'atolls. Des éléments essentiels ont été formulés à l'intention de la Cour concernant l'environnement et les droits de la personne, après coordination par la CPS des différentes contributions d'experts techniques, de responsables publics et des communautés touchées.

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Ce travail met en lumière le rôle fédérateur de la CPS, qui a su rassembler diverses parties prenantes autour d'une stratégie régionale en matière de lutte contre le changement climatique. Le fait de mettre l'accent sur la création d'un environnement porteur et de faire entendre la voix des jeunes auprès de la Cour internationale de Justice a renforcé l'impact de l'action menée. En s'appuyant sur ses compétences spécialisées dans les domaines des sciences et des droits de la personne, la CPS permet aux pays de lancer d'une seule voix un appel à la justice climatique. Ces enseignements soulignent combien l'unité, la collaboration institutionnelle et le renforcement des capacités sont importants pour atténuer véritablement la crise climatique.

Divisions : Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES), Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME), Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM), Division droits de la personne et développement social (HRSD)

Bailleurs de fonds : Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT), Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

INTÉGRATION DES PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

L'intégration systématique de la responsabilité sociale et environnementale dans nos travaux est essentielle à la promotion de l'équité, de l'éducation et du développement social. Une approche centrée sur l'humain donne aux individus et aux communautés les moyens de participer à la prise de décision, et permet de faire en sorte que nos initiatives soient équitables, durables et adaptées aux contextes et besoins locaux.



Victoire sur le plan des droits de la personne : Kiribati montre la voie dans le Pacifique, aux côtés de la CPS et des partenaires

En juillet 2019, Kiribati est devenu le sixième État partie océanien à la Convention des Nations Unies contre la torture (UNCAT). En février 2023, le gouvernement de Kiribati a sollicité une aide pour faire valider son rapport initial au titre de la Convention des Nations Unies contre la torture. La CPS a collaboré avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) pour organiser un atelier de validation du rapport, permettant à Kiribati de devenir le premier pays océanien à soumettre un rapport au titre de l'UNCAT. La CPS et le HCDH ont également accompagné la délégation de Kiribati dans le cadre de la préparation d'un dialogue constructif organisé à la demande du Comité des Nations Unies contre la torture. La réussite de Kiribati témoigne d'une détermination collective, et montre qu'il est possible de surmonter les difficultés pour engendrer des changements positifs. Le travail de coordination mené à Kiribati par le groupe de travail sur les droits de la personne avec le soutien de la CPS a joué un rôle majeur. M. Aretaake lentaake, directeur de la Division des droits de la personne du ministère de la Justice de Kiribati, a reconnu que le soutien extérieur et la volonté politique étaient des facteurs déterminants de la réussite de Kiribati.

Participants à l'atelier de validation du rapport de Kiribati au titre de l'UNCAT.

INNOVATION

L'innovation joue un rôle essentiel pour apporter des réponses à des enjeux de développement aussi complexes que l'équité et l'éducation, car elle permet d'explorer et de mettre en œuvre de nouvelles idées et approches susceptibles de donner lieu à des solutions plus efficaces, participatives et durables.

Mise en œuvre d'une approche innovante dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du programme Filles du Pacifique

Conçu pour et par les filles, Filles du Pacifique est le seul programme régional du Pacifique voué à faire progresser les droits et les perspectives des adolescentes. En 2023, l'évaluation à mi-parcours commandée par la CPS a été la première à donner la priorité à une réelle participation des jeunes filles. Menée en collaboration avec un collectif de jeunes artistes féminines, dénommé « Pacific Girl Creatives », cette évaluation à mi-parcours a contribué à collecter, synthétiser et valider des données relatives aux expériences des jeunes filles et à leurs conditions de vie dans le milieu artistique. Cette approche inclusive a mis les voix des jeunes filles au centre du dispositif, a engendré des résultats fiables que les jeunes Océaniennes ont pu s'approprier, et a contribué aux décisions de programmation. Le processus d'évaluation à mi-parcours du programme Filles du Pacifique, qui montre bien toute l'efficacité d'une programmation centrée sur l'humain et menée par les parties prenantes, fait figure de modèle pour la CPS, qui devrait mettre plus largement en œuvre son approche inclusive dans le cadre d'autres initiatives de développement.



Participant à un atelier de collecte de données dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du programme Filles du Pacifique (projet Talitha).



KFA 5

Économies et moyens d'existence durables

État futur 2031 : Le Pacifique bleu est une économie du bien-être, fondée sur un équilibre entre croissance économique durable, protection et répartition inclusive des ressources, sécurité énergétique, et communautés résilientes et en bonne santé, qui pérennisent leurs moyens d'existence grâce aux échanges commerciaux, à la connectivité maritime et à des relations harmonieuses avec la terre et la mer.



Durabilité
environnementale
et changement
climatique



Pêche,
aquaculture et
écosystèmes
marins



Géosciences,
énergie et
services
maritimes



Droits de la
personne et
développement
social



Ressources
terrestres



Statistique
pour le
développement

VUE D'ENSEMBLE

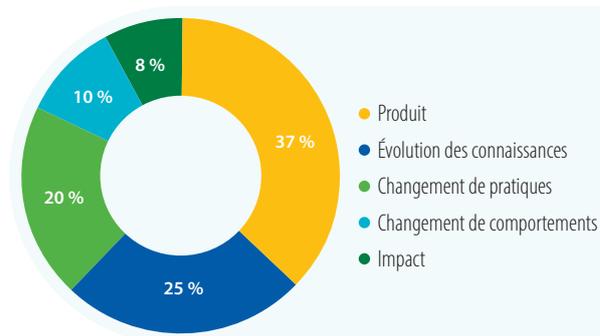
Les populations du Pacifique sont au cœur d'économies et de moyens d'existence prospères et durables. La pérennisation des économies et des moyens d'existence nécessite de garantir le développement économique tout en préservant le bien-être des populations. Pour atteindre l'état futur visé par le KFA 5, la CPS met l'accent sur le développement de partenariats qui contribuent à renforcer les capacités existantes et favorisent la santé et la résilience des communautés, dont les moyens d'existence sont pérennisés grâce à un meilleur accès aux marchés, aux industries et aux débouchés commerciaux, à la protection contre les maladies et organismes nuisibles transfrontières, à la connectivité maritime et à des relations harmonieuses avec la terre et la mer. La CPS intervient dans le cadre de systèmes formels et informels, qui englobent les économies, les ressources et la protection sociale.

La CPS joue un rôle de premier plan dans la fourniture de données et de ressources qui contribuent à mettre en lumière les perspectives d'évolution des économies et des moyens d'existence et à prendre des décisions les concernant. La CPS fournit des biens publics régionaux relevant du KFA 5, comme le Consortium régional de délimitation maritime et le Système d'information sur la biosécurité pour le Pacifique, le Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE) et le *Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique*.

Au total, 60 résultats, soit 11 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre du KFA 5. La plupart de ces résultats ont contribué à la réalisation des ODD 8 (Travail décent et croissance économique), 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) et 12 (Modes de consommation et de production durables), et s'inscrivent dans le droit fil des domaines thématiques « Développement centré sur l'humain » et « Ressources et développement économique » de la Stratégie 2050. Nous avons pu influencer sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence, De la stratégie à l'action, et Données, statistiques et connaissances. Enfin, 63 % des résultats se rapportant au KFA 5 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).

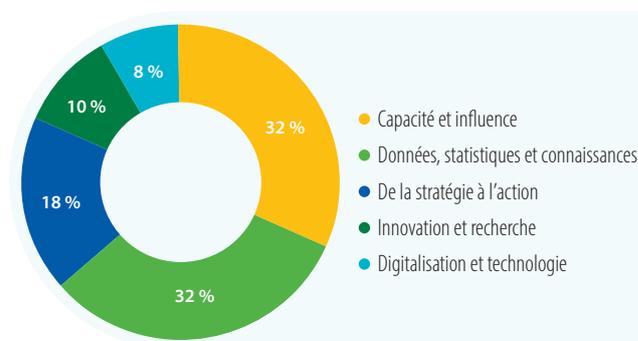
Graphique 17 :

Économies et moyens d'existence durables | Type de résultat (n = 60)



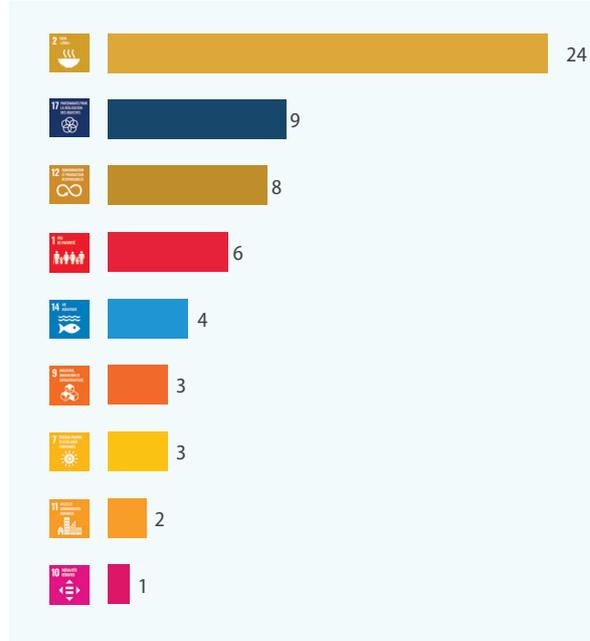
Graphique 18 :

Économies et moyens d'existence durables | Résultats par trajectoire (n = 60)



Graphique 19 :

Économies et moyens d'existence durables | Contribution aux ODD (n = 60)



RÉSULTATS CLÉS



DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

La CPS a contribué à des stratégies et des normes qui multiplient les possibilités d'accès aux marchés des produits biologiques et du kava, et aident les agriculteurs et le secteur privé à apporter une valeur ajoutée et à investir dans la production durable.

La Stratégie régionale pour le développement du kava a été approuvée en principe par les ministres océaniques du Commerce, puis validée lors d'une réunion ad hoc tenue à Vanuatu du 28 novembre au 1^{er} décembre. Le kava est une marchandise de poids, tant sur le plan culturel et social que sur le plan économique. La Stratégie offrira les garanties suivantes s'agissant de la filière kava : qualité constante, efficacité, sécurité alimentaire, valorisation, accès aux marchés, durabilité environnementale, et amélioration des moyens de subsistance des cultivateurs de kava dans la région.

La CPS a aussi facilité l'accès futur au marché des produits biologiques en fournissant des conseils techniques sur les normes et certifications. Nous avons contribué à la conception d'une nouvelle gamme d'engrais conforme aux normes océaniques d'agriculture biologique établies par la Communauté océanique pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom), qui a été commercialisée aux Fidji et à Palau. Nous avons également apporté notre aide à l'organisation d'une formation sur le système participatif de garantie (SPG) destinée à des agriculteurs venant de 14 États et Territoires insulaires océaniques, et soutenu la signature de licences SPG pour des organisations à Palau et aux Fidji.

Les partenariats d'action en matière d'énergie et de sécurité énergétique ont été renforcés.

La Division GEM collabore avec d'autres partenaires à l'appui de la mise en œuvre du *Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique* (FESRIP). Ce cadre est géré conjointement par la CPS et quatre autres organisations membres du CORP : le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), l'Université du Pacifique Sud (USP), le PROE et la Pacific Power Association (PPA). Le FESRIP établit une feuille de route à l'intention des États et Territoires insulaires océaniques et des partenaires du développement pour relever les défis énergétiques et opérer la transition vers des ressources propres et renouvelables. Il favorise et soutient en outre la sécurité et la résilience énergétiques dans la région. De nouvelles collaborations ont été établies, notamment avec le Gouvernement des États-Unis dans le cadre du Plan d'action stratégique du réseau genre et énergie dans le Pacifique (PEGSAP), et avec le Royaume-Uni dans le cadre du projet d'Accès à une énergie propre pour les pays insulaires océaniques éloignés (CLEARPIC). Des discussions sont en cours avec diverses entités, dont l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la Banque mondiale et d'autres.

La CPS a continué d'apporter un appui technique et administratif au Bureau de l'Alliance océanique des régulateurs de l'énergie (OPERA). Cette instance de discussion destinée aux régulateurs de l'énergie et aux décideurs permet de renforcer les compétences et les capacités techniques des membres en matière de prise de décision réglementaire au moyen de la formation, du partage de connaissances et d'une aide en matière de réglementation technique. Lors de la réunion annuelle qui s'est tenue à Bangkok en 2023, quatre nouveaux pays et territoires océaniques ont rejoint l'alliance : les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Niue et Tuvalu.



INNOVATION ET RECHERCHE

Les divisions de la CPS ont soutenu des projets de recherche à l'appui de l'aquaculture durable et du commerce des produits aquacoles.

Le Programme CCES a soutenu les actions de promotion de l'aquaculture durable menées actuellement en Polynésie française. Nous avons fourni des conseils techniques relatifs à la surveillance des lagons perlicoles par l'intermédiaire du Réseau d'observation des lagons de Polynésie française (RESOLAG). En 2023, nous avons soutenu les expériences consistant à remplacer les matériaux plastiques utilisés en perliculture par des biomatériaux (cordages en fibre de coco et en chanvre de manille), et nous avons testé l'utilisation de nouveaux capteurs à bas coût pour remplacer les onéreuses sondes multiparamètres. La Division FAME a publié une étude sur le commerce des holothuries en Océanie et les mécanismes de fixation des prix, qui a permis d'éclairer la prise de décision concernant les actions à mener sur ce marché.



DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

Un appui a été apporté à la mise en place des certificats phytosanitaires électroniques, qui améliorent la sécurité et la rentabilité des échanges commerciaux pour les membres.

La CPS a continué de soutenir la mise en œuvre du projet régional relatif au Système national générique ePhyto (GeNS). La certification phytosanitaire électronique est un outil numérique qui permet d'établir des certificats phytosanitaires électroniques (ePhyto) à partir des données des certificats phytosanitaires. Ce projet renforce la résilience des organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV), et leur capacité à protéger les pays contre les risques de biosécurité, garantissant ainsi la sécurité et la rentabilité du commerce régional et international. Il réduit également les risques de fraude associés aux certificats papier. Nous avons facilité l'établissement d'un plan de travail régional et l'intégration de huit États et Territoires insulaires océaniques à la première phase du projet GeNS.



CAPACITÉ ET INFLUENCE

Des agriculteurs ont bénéficié d'une formation afin de pouvoir accéder plus facilement au marché des produits biologiques.

L'agriculture biologique a un rôle important à jouer dans la refonte du système alimentaire océanique, la promotion d'une économie verte circulaire et l'atténuation des effets du changement climatique.

La CPS a fourni aux agriculteurs de toute la région des conseils techniques, des équipements et un soutien financier qui les ont aidés à produire, à commercialiser et à vendre des produits biologiques. Nous avons organisé une tournée des fermes biologiques pendant la Semaine océanique de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que des formations dans plusieurs États et Territoires insulaires océaniques, portant notamment sur l'évaluation et la certification par SPG, entre autres aspects

de l'agriculture biologique. Nous avons également fourni des équipements visant à faciliter la production de produits biologiques. Nos travaux dans ce domaine étaient axés sur l'équité de genre, la formation et l'accompagnement des groupes, comme le Projet pour la prospérité des femmes productrices et transformatrices et des entreprises dirigées par des femmes au travers des chaînes de valeur des produits biologiques (BPWP), le Réseau océanique de fermes biologiques pédagogiques (POLFN) et la section réservée aux femmes au sein de la POETCom.

DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

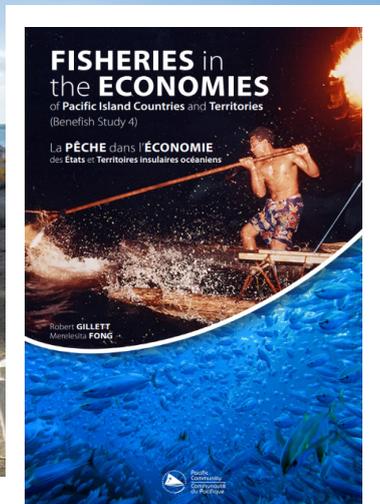
La CPS a aidé les pays à renforcer leurs capacités statistiques, notamment en matière de collecte et de gestion des données.

La Division SDD a continué à jouer un rôle d'encadrement et à apporter un soutien technique aux membres pour ce qui est de l'établissement et de l'organisation régulière de collectes de données nationales à grande échelle. Nous avons aidé Nauru à lancer des produits analytiques issus de son recensement de 2021, Tuvalu à analyser ses données de recensement et d'enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages (ERDM), et les Tonga à produire des estimations officielles de leur population. Notre équipe a aidé les pays à planifier, à budgétiser, à concevoir, à mettre en œuvre et à analyser les enquêtes menées auprès de la population sur le logement, l'agriculture, les forces de travail, l'énergie et l'environnement. Nous avons coordonné et soutenu les conférences régionales sur les méthodes d'enquêtes ERDM et les méthodes d'analyse de la pauvreté. Des missions techniques menées dans les États fédérés de Micronésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, à Tokelau et à Vanuatu ont aidé les représentants des pays à utiliser les données relatives aux échanges de biens. Nous avons également participé à des réunions et des ateliers régionaux portant notamment sur la préparation de rapports au titre de l'examen national volontaire et sur la définition de lignes directrices aux fins de l'établissement d'indicateurs nationaux.

Dans le cadre des travaux de renforcement des capacités techniques des agents, ces derniers ont participé à l'atelier de mesure de la pauvreté monétaire. Cet atelier a contribué à renforcer les capacités des agents à mettre en application les recommandations du Comité océanique des méthodes statistiques (PSMB) relatives à la mesure de la pauvreté monétaire, ainsi que les capacités des services nationaux de la statistique en matière de calcul des indicateurs de pauvreté monétaire.



LA PÊCHE DANS LES ÉCONOMIES DES ÉTATS ET TERRITOIRES INSULAIRES OCÉANIENS : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE BENEFISH 4



1. CONTEXTE

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle crucial dans les économies des États et Territoires insulaires océaniques et il est essentiel de disposer d'informations de qualité pour assurer une gestion durable du secteur et orienter l'investissement et la prise de décision à tous les niveaux. Il y a une vingtaine d'années, la Banque asiatique de développement (BASD) a lancé, en partenariat avec la Banque mondiale, le gouvernement australien, la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA), une série d'études baptisées Benefish afin d'améliorer l'état des connaissances sur les pêches dans le Pacifique.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

Depuis 2001, la CPS est partenaire des études Benefish, auxquelles elle apporte son appui technique et son soutien en matière de coordination, et dont elle assure l'accessibilité des résultats. Après la publication en 2001 et 2007 des deux premières études issues de cette collaboration, la CPS a fait réaliser et a publié les troisième et quatrième études en 2016 et 2023, respectivement. La dernière étude en date, Benefish 4, cherche à déterminer les contributions économiques et sociales de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire et à la stabilité économique des États et Territoires insulaires océaniques, et, pour la première fois, l'étude s'intéresse aux incidences de la COVID-19 et du changement climatique. L'étude présente les valeurs et volumes de production estimés pour six catégories de pêche — la pêche côtière professionnelle, la pêche côtière vivrière, la pêche hauturière locale, la pêche hauturière étrangère, la pêche en eau douce et l'aquaculture — dans les 22 États et Territoires insulaires océaniques, mettant en lumière le rôle majeur des activités halieutiques dans la croissance économique et la subsistance des communautés. Plusieurs notes d'orientation ont également été élaborées afin de diffuser le plus largement possible les conclusions de l'étude.

3. RÉSULTATS ET IMPACT

Trois grands points ont été mis en évidence par l'étude Benefish 4 : 1) la nécessité d'intensifier le dialogue entre les services nationaux des pêches et de la statistique ; 2) l'augmentation importante des droits d'accès acquittés par les flottilles de pêche étrangères entre 2007 et 2021 ; et 3) la baisse notable du volume de poissons issus de la pêche côtière disponible par habitant au cours de la même période. L'étude souligne les enjeux uniques à chacun des pays de la région, qui peuvent utiliser ces informations pour fonder leurs décisions sur des données factuelles et mettre en place des interventions ciblées visant à promouvoir le développement durable de la pêche. L'étude propose également diverses recommandations qui permettraient de mieux évaluer les différents types d'avantages découlant de la pêche, ainsi que sur les informations à collecter et les méthodes connexes à employer dans les États et Territoires insulaires océaniques.

Cosignée par une étudiante de l'Université du Pacifique Sud (USP) diplômée en sciences marines, l'étude met aussi en avant les initiatives entreprises par la CPS pour doter le Pacifique des capacités nécessaires à la préparation de la prochaine étude prévue dans cinq ans.

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Pour assurer l'efficacité et la cohérence de l'étude Benefish 4, il s'est avéré indispensable de procéder à une évaluation exhaustive des coûts et de faire appel au même consultant que pour les précédentes études. Il était aussi impératif d'instaurer un climat de confiance avec les États et Territoires insulaires océaniques, qui soit propice à la collecte et à l'échange de données.

Division : Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)

Bailleur de fonds : Budget ordinaire de la CPS

INTÉGRATION DES PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

Il est essentiel de garantir un accès équitable aux avantages économiques au travers de politiques et de programmes inclusifs, notamment en apportant un soutien aux entreprises gérées par des femmes et aux groupes marginalisés tout au long de la chaîne de valeur de l'agriculture et de l'aquaculture, l'objectif étant d'assurer la pérennité des moyens de subsistance et de la croissance économique.

Favoriser la durabilité : mise à l'essai de DCPd biodégradables dans les pêcheries thonières du Pacifique

Les dispositifs de concentration de poissons dérivants (DCPd) non maillants devenant obligatoires en janvier 2024, un premier essai à grande échelle de DCPd non maillants a été mené dans le Pacifique occidental et central afin de cadrer la gestion des DCPd dans la région. La CPS, en collaboration avec l'International Sustainable Seafood Foundation et des sociétés de pêche, dirige les recherches menées sur l'utilisation des DCPd dans le Pacifique occidental et central. Composé de bambou, de coton et d'un lest biodégradable, le modèle innovant « méduse » doit son nom à sa flottabilité neutre qui lui permet de dériver entre deux eaux telle une méduse. Il réduit par ailleurs les risques d'enchevêtrement, et son empreinte environnementale est réduite. La CPS a organisé des formations sur la fabrication des DCPd au sein de trois entreprises d'Équateur, des États fédérés de Micronésie et des Samoa américaines. Malgré les difficultés rencontrées, liées notamment au temps humide, l'initiative a mis en évidence l'importance de la production locale de DCP et de la collaboration au sein de la filière. Les niveaux de performance et de longévité constatés lors des premières mises à l'eau étant similaires à ceux obtenus avec des DCP synthétiques, de nouveaux essais sont prévus. La mobilisation de la filière, les avantages de la production locale et la nécessité de mener des essais approfondis au service d'une gestion avisée sont les principaux enseignements tirés de cette expérience.



*Mise à l'eau du DCP méduse (à droite).
Crédit photo : FCF CO., Ltd 2023*

INNOVATION

L'innovation stimule la croissance économique et pérennise les moyens de subsistance en encourageant la création de nouveaux produits, processus et technologies au service de l'efficacité, de la productivité et de la compétitivité, tout en favorisant la durabilité par la réduction des impacts sur l'environnement.



Amélioration des services océaniques à Tuvalu au travers de partenariats public-privé

Un partenariat public-privé inédit entre le Service météorologique de Tuvalu et Hall Construction a été mis en place pour améliorer la viabilité écologique des services océaniques dans le Pacifique. La CPS a soutenu ce partenariat en facilitant l'obtention de financements climatiques et en apportant un appui technique à l'élaboration de produits de prévision spécialement adaptés qui seront utilisés par le Service météorologique de Tuvalu pour générer des revenus. La CPS a fourni une assistance technique dans le cadre de la conception et de l'entraînement du système de prévision de la houle et des vagues-submersions. Ce partenariat a renforcé la collaboration à l'échelon national, et a permis au Service météorologique de Tuvalu de disposer d'un système de prévision océanique opérationnel utile à l'ensemble du pays, tout en améliorant considérablement la sécurité et l'efficacité opérationnelle de Hall Construction. La réussite de ce modèle, étayée par l'expertise de la CPS, a mis en évidence la capacité d'initiatives transformatrices régionales de même nature à renforcer la résilience et la durabilité des services océaniques. Cette expérience a été riche d'enseignements au regard des difficultés rencontrées, et a mis en évidence l'importance de l'adhésion et du soutien des parties prenantes pour la réussite des partenariats.

*Travaux d'adaptation côtière à Funafuti par la société
Hall Construction Crédit photo : Projet d'adaptation côtière de Tuvalu.*

KFA 6

Santé planétaire

État futur 2031 : Mise en place de collaborations et rôle de gardien du Pacifique bleu à l'appui d'îles-santé, où les enfants et les groupes vulnérables s'épanouissent sur le plan physique et mental, où l'environnement invite à des modes de vie sains, à l'apprentissage et aux loisirs, où les gens travaillent et vieillissent dans la dignité, où l'équilibre écologique est source de fierté, où les populations perpétuent leurs cultures et traditions en lien avec la terre, et où l'eau et les océans sont protégés.



Ressources
terrestres



Santé
publique



Statistique
pour le
développement

VUE D'ENSEMBLE

La santé humaine et la santé de notre planète étant étroitement liées, il est vital de les préserver toutes les deux. Dans le Pacifique bleu, le bien-être de nos communautés repose sur la valorisation des écosystèmes naturels et la gestion responsable de nos ressources naturelles. La santé englobe non seulement le bien-être humain, mais aussi l'environnement, l'écologie, les animaux et, plus largement, les systèmes qui préservent la santé des populations océaniques et garantissent leur prospérité.

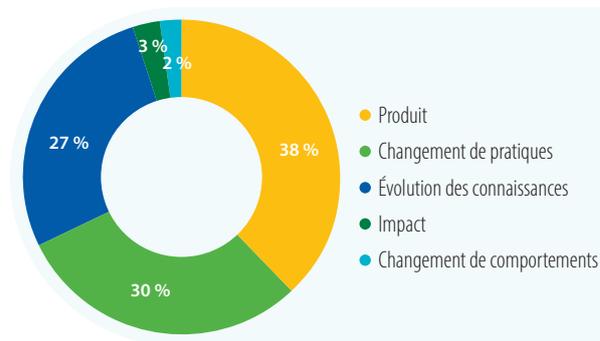
Dans le cadre de ses travaux, la CPS lutte contre les MNT, les maladies infectieuses et les épidémies zoonotiques, aggravées par l'accès limité aux installations d'approvisionnement en eau salubre, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que contre les effets du changement climatique sur la santé. Des initiatives telles que les cliniques des plantes ont le vent en poupe dans la région, signe des progrès réalisés en matière de promotion des approches globales de la santé et des pratiques durables.

Au total, 66 résultats, soit 12 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre du KFA 6. La plupart de ces résultats ont contribué à la réalisation des ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et 2 (Faim « zéro »), et s'inscrivent dans le droit fil du domaine thématique « Développement centré sur les populations » de la Stratégie 2050. Nous avons pu influencer sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence et De la stratégie à l'action. Enfin, 62 % des résultats se rapportant au KFA 6 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).



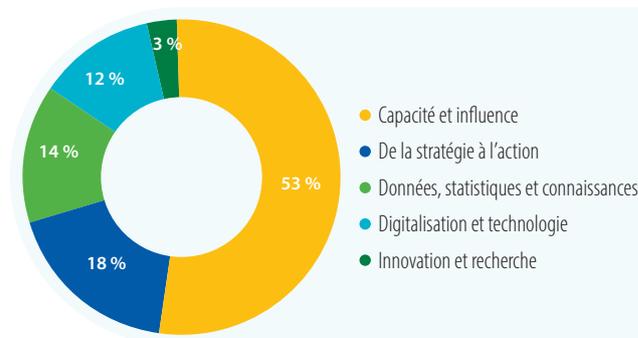
Graphique 20 :

Santé planétaire | Type de résultat (n = 66)



Graphique 21 :

Santé planétaire | Résultats par trajectoire (n = 66)



Graphique 22 :

Santé planétaire | Contribution aux ODD (n = 66)



RÉSULTATS CLÉS



DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

Notre expertise technique a aidé les membres à renforcer leurs lois et politiques visant à prévenir et réduire les MNT.

La Division santé publique (PHD) de la CPS a tiré parti de ses liens étroits avec des responsables du secteur de la santé pour fournir une expertise technique dans le cadre de l'examen, de l'élaboration et de la modification des lois et politiques de réduction de la prévalence des MNT. La CPS a contribué à l'adoption de lois antitabac plus strictes visant à renforcer les mesures de lutte contre le tabagisme à Nauru et aux Îles Salomon. La CPS a également contribué à l'élaboration ou à l'application des lois et réglementations suivantes : dispositions réglementaires restreignant la publicité et lois antitabac à l'appui à la politique des Îles Marshall en matière d'éducation physique dans les établissements scolaires ; législation relative au tabac et à l'alcool à Tuvalu ; législation antitabac aux Fidji, aux Tonga et à Vanuatu ; et législation relative à l'alcool en Polynésie française et à Kiribati. Concernant les politiques alimentaires, la CPS a contribué à la réglementation relative à la réduction des acides gras trans et de la teneur en sel aux États fédérés de Micronésie, ainsi qu'à un document d'orientation sur la promotion de la santé et à la réglementation relative à la promotion des produits alimentaires et boissons néfastes pour la santé à Vanuatu.

La CPS a soutenu la promotion de solutions écologiques en remplacement des pesticides dangereux, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments dans le Pacifique.

De hauts fonctionnaires des ministères de l'Agriculture de six États et Territoires insulaires océaniques ont assisté à un événement intitulé « Favoriser des solutions écologiques pour remplacer les pesticides dangereux afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments dans le Pacifique », organisé en marge de la Semaine océanique de l'agriculture et de la foresterie. Cet événement a permis de démontrer aux décideurs l'importance d'adhérer au Dispositif régional d'homologation des pesticides dans le cadre d'une action concertée visant à lutter contre les incursions d'organismes nuisibles dans la région.

Une expertise et des conseils techniques ont été fournis à l'appui des partenariats régionaux et de l'élaboration de lignes directrices visant à améliorer la santé animale dans le cadre de l'approche océanique « Une seule santé ».

La CPS a appuyé la formation et le renforcement de partenariats régionaux, comme le Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS), qui a défini des priorités régionales en matière de la santé et de productions animales, ainsi que la structure de gouvernance, et a approuvé la création du Groupe de travail scientifique et technique océanique « Une seule santé ». Le Samoa, les Tonga et Vanuatu se sont engagés à appliquer l'approche « Une seule santé » à la mise en œuvre des programmes dans le cadre des réunions régionales du ROSSP. Dans le cadre du colloque océanique « Une seule santé » organisé aux Fidji, un appui technique a également été apporté à l'élaboration des lignes directrices régionales relatives à la résistance aux antimicrobiens publiées par la FAO, et des lignes directrices nationales relatives à l'utilisation des antimicrobiens en santé animale. Les actions d'amélioration de la santé animale ont également été consolidées au travers du renforcement des capacités nationales de production de rapports de qualité sur la

performance des services vétérinaires, et de leur utilisation plus efficace aux fins de l'obtention de financements et de l'amélioration de l'offre de services vétérinaires et de santé des animaux aquatiques



INNOVATION ET RECHERCHE

Une aide logistique et technique a permis de dépister des maladies infectieuses et de renforcer les capacités des pays en matière de dépistage des maladies transmissibles et de surveillance de la santé publique.

La CPS a continué de promouvoir le Réseau océanique de surveillance de la santé publique, et a contribué au renforcement des capacités des systèmes de surveillance de la santé publique aux Îles Cook, aux Fidji, à Kiribati, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Vanuatu. Des réactifs ont été distribués au personnel des laboratoires de biologie moléculaire, qui a été formé au dépistage de la leptospirose, de la dengue, du chikungunya et du virus Zika. Ces agents sont désormais suffisamment compétents pour détecter ces maladies, ce qui permet de prendre en charge à temps les personnes infectées et de limiter les risques de propagation. La CPS a également élaboré, coordonné et financé des formations en matière de surveillance de la santé publique.



DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

Renforcement des capacités numériques à l'appui du secteur de la santé aux échelons régional et national.

Avec le soutien technique de la CPS, la FNU a lancé son Observatoire océanique de la santé (Pacific Health Observatory) en interne le 19 avril 2023, avant sa présentation publique le 20 novembre 2023. Il s'agit d'un référentiel de données désormais accessible au public. Il va considérablement renforcer les capacités régionales en matière de prise de décision fondée sur des éléments factuels, de recherche collaborative, ainsi que de planification et d'intervention dans le domaine de la santé publique. En août 2023, les Fidji ont présenté leur nouvelle stratégie de santé numérique, dont le plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration. Cette stratégie témoigne de leur engagement constant à tirer parti des technologies numériques pour améliorer la prestation de soins de santé, ainsi que la gestion des données à l'appui d'une prise de décision éclairée.



CAPACITÉ ET INFLUENCE

La lutte régionale contre les organismes nuisibles et les maladies a bénéficié d'un soutien constant, ce qui a permis d'améliorer la capacité des pays membres à satisfaire aux exigences commerciales applicables aux produits agricoles et forestiers.

La CPS a assuré un soutien constant aux membres, leur proposant des formations, un partage de connaissances et d'autres activités de renforcement des capacités visant à mieux lutter contre les organismes nuisibles et à mieux faire face aux problématiques de biosécurité.

Des participants de huit États et Territoires insulaires océaniques ont suivi une formation relative à la dernière version de la Base de données océanique sur les organismes nuisibles et

sur l'établissement de rapports, l'objectif étant de faciliter les demandes d'accès aux marchés pour les produits végétaux. D'autres activités ont été menées, notamment une formation portant sur les lignes directrices relatives à la lutte contre les ravageurs et les maladies des cultures à Kiribati, aux Tonga et à Vanuatu ; une clinique des plantes consacrée à la détection des organismes nuisibles aux Fidji ; ainsi qu'une formation de remise à niveau sur un logiciel facilitant la surveillance en temps réel et la lutte contre la propagation du rhinocéros du cocotier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu.

Des responsables de la biosécurité ainsi que d'autres parties prenantes publiques et privées ont suivi des formations visant à renforcer les capacités nationales dans divers domaines liés à la biosécurité. Ces formations portaient notamment sur l'évaluation des risques posés par les produits végétaux importés ; l'atténuation des risques avant l'arrivée à la frontière et à la frontière ; le respect des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) ; et la promotion du commerce international. Une formation à la lutte contre maladies animales transfrontières et à l'analyse des risques à l'importation a également été proposée aux membres du Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique.

Les services cliniques, de soins infirmiers et de lutte anti-infectieuse ont été renforcés grâce au soutien technique et financier de la CPS.

La CPS a organisé et soutenu la Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique, offrant ainsi un espace de discussion pour faire avancer les travaux relatifs aux priorités biomédicales, à la lutte anti-infectieuse, ainsi qu'au partage des connaissances et à l'éducation en matière de santé publique et de services cliniques, et permettre la supervision des fonctions régionales des soins infirmiers. La CPS a également soutenu différentes initiatives de renforcement des capacités et programmes de travail collaboratifs dans sept États et Territoires insulaires océaniques, en répondant à divers besoins en matière de soins maternels, de maladies infectieuses, de radiologie, de soins infirmiers et de soins intensifs. Nous avons également apporté notre soutien à des initiatives de perfectionnement professionnel qui ont bénéficié à 44 infirmières de toute la région.

DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

Les conseils techniques et le travail de coordination de la CPS ont permis de renforcer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans les pays membres.

En collaboration avec des partenaires, la Division SDD a contribué à l'élaboration du nouveau Plan d'action sur les registres et statistiques de l'état civil dans le Pacifique 2023–2026. La CPS a coordonné la collaboration avec le Groupe d'entente de Brisbane afin de piloter la mise en œuvre des activités techniques de divers partenaires en matière de statistique aux échelons national et régional. La CPS a aidé les Îles Cook, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga et Tuvalu à améliorer les processus et la planification de leurs systèmes, et a collaboré avec des partenaires pour faire de même aux Fidji, à Nauru et à Niue. La CPS a également piloté les ateliers de formation régionaux sur la certification médicale et la codification des causes de décès, l'analyse et la publication de données administratives, l'interopérabilité des systèmes et le partage de données, et a organisé la réunion du Réseau océanique des officiers d'état civil. Des statistiques d'état civil d'importance vitale ont été téléchargées sur PDH.stat pour l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques, les statistiques des Fidji, de Niue et des Tonga ayant fait l'objet de mises à jour majeures.



RENFORCER LA LUTTE ANTITABAC POUR RÉDUIRE L'INCIDENCE DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES À NAURU



Crédit photo : OC Gonzalez (Adobe Unsplash)



1. CONTEXTE

En 2018, les données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) révélaient que Nauru affichait le taux de tabagisme le plus élevé au monde (52,1 %). La consommation de tabac est un facteur de risque modifiable influant de manière essentielle sur de nombreuses maladies non transmissibles (MNT). Selon les estimations de l'OMS, les MNT, telles que la cardiopathie ischémique et les complications de l'hypertension, sont en cause dans 79 % des décès enregistrés à Nauru. Le tableau de bord de l'Alliance océanienne pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), dont la création a été approuvée en 2017 par les ministres de la Santé des pays océaniques, vise à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de route régionale relative aux MNT.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

La Communauté du Pacifique (CPS) a apporté son soutien au Gouvernement de Nauru, qui s'efforce d'intensifier la lutte antitabac en axant son action sur les politiques et la législation. Ces travaux sont guidés par la Réglementation pour la lutte contre les MNT dans le Pacifique, approuvée en 2022 par les ministres de la Santé des pays océaniques, et sont conformes à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. C'est une équipe de coordination dirigée par la CPS qui compile les informations figurant dans le tableau de bord, où sont représentés, à l'aide d'un système de feu tricolore, les progrès accomplis dans la mise en place de politiques et de lois visant à prévenir les MNT dans les États et Territoires insulaires océaniques. Le tableau de bord MANA et la Réglementation pour la lutte contre les MNT ont mis en lumière des lacunes concernant la politique et la législation antitabac de Nauru. En conséquence, Nauru a entrepris une évaluation exhaustive de sa loi de 2009 sur la lutte antitabac. La CPS a procédé à une analyse de ces lacunes et proposé des réformes cruciales, axées notamment sur la prévention de l'ingérence de l'industrie du tabac, la révision des exigences relatives aux avertissements sanitaires, la mise à l'étude des emballages neutres et la création d'une entité administrative en la matière.

3. RÉSULTATS ET IMPACT

Grâce à une collaboration efficace entre les ministères de la Santé et de la Justice de Nauru, la loi révisée sur la lutte antitabac de 2023 a pu être adoptée rapidement. Les données les plus récentes font état d'une diminution de la prévalence du tabagisme chez les hommes et les femmes à Nauru. Ces travaux devraient contribuer à la réduction continue des taux de tabagisme et de MNT à Nauru au cours des prochaines années.



« Le rapport d'analyse des lacunes de la CPS a joué un rôle crucial dans l'évaluation de la loi et a apporté de nouveaux éléments justifiant [...] [sa] modification. Le rapport a également été utilisé lors de réunions d'information avec les ministres et les principales parties prenantes. »

— Don Kadir, Directeur de la santé publique, ministère de la Santé et des Services médicaux de Nauru

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

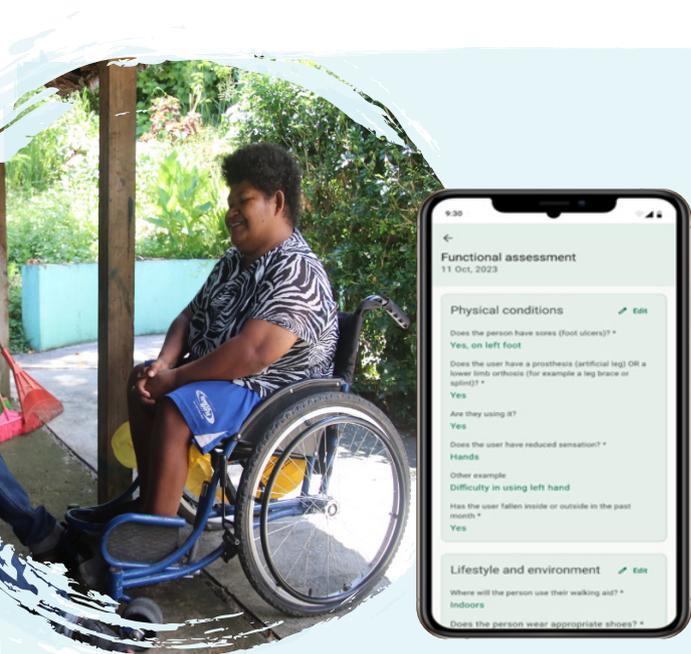
Grâce au travail conjoint des ministères de la Santé et de la Justice, les recommandations émises ont pu rapidement déboucher sur des mesures législatives concrètes, ce qui souligne le succès de cette collaboration interministérielle. Si ces progrès sont louables, la législation peut être encore renforcée, notamment en ce qui concerne les avertissements sanitaires et l'ingérence de l'industrie du tabac, et mieux alignée sur la Convention-cadre de l'OMS.

Division : Division santé publique (PHD)

Baillleur de fonds : Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)

INTÉGRATION DES PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

La promotion de l'équité, de l'inclusion et de la responsabilité environnementale est au cœur de la santé planétaire. L'attention portée à l'accès aux services de santé et à la représentation dans les processus de prise de décision vise à réduire les disparités en matière de santé et à améliorer le bien-être global de tous.



Ne laisser personne de côté : l'approche choisie par Vanuatu pour établir une base de données sur le handicap

Vanuatu a fait preuve d'innovation en mettant à la disposition des pouvoirs publics et des ONG des données exhaustives sur les personnes en situation de handicap, afin qu'ils soient en mesure de leur fournir des soins de santé essentiels. Sous la direction du pôle handicap du ministère de la Justice et des Services communautaires, et avec le soutien de la CPS, les parties prenantes ont œuvré à l'élaboration d'une nouvelle base de données exhaustive pouvant être utilisée dans tous les secteurs pour éclairer les décisions, concevoir des interventions adaptées, planifier les besoins des personnes en situation d'urgence et y répondre. La CPS a fait appel à Lattice Innovations pour créer cette base de données, qui a été terminée en décembre 2023. L'appropriation du projet par le pays et la coordination entre les ministères et les ONG ont fait partie intégrante du processus d'élaboration de cet outil. L'initiative démontre l'importance de la mobilisation des parties prenantes et du rôle de la CPS pour susciter de réels changements. L'expérience a été riche d'enseignements qui démontrent la nécessité de prendre son temps, et mettent en évidence l'importance de la réputation de la CPS et de la collaboration pour mobiliser des soutiens. Compte tenu du succès de ce projet, il pourrait être renouvelé dans d'autres États et Territoires insulaires océaniques afin de promouvoir l'inclusivité et la prise de décision fondée sur des données.

Entretiens menés avec des personnes en situation de handicap à Vanuatu en vue d'alimenter une base de données nationale.

INNOVATION

L'innovation joue un rôle essentiel dans l'amélioration des résultats sanitaires, au travers de la conception de technologies et d'approches prenant en compte la santé humaine, animale et environnementale.

Soins de santé innovants : aux Fidji, le Zens Medical Centre sur la voie de l'excellence

Les laboratoires privés tels que le Zens Medical Centre (ZMC) aux Fidji font de plus en plus souvent appel à des laboratoires de santé publique pour s'épargner certaines tâches liées aux services de diagnostic, comme on l'a observé pendant la pandémie de COVID-19. À la demande du ZMC, en juillet 2021, la CPS l'a aidé à démontrer sa conformité aux exigences du système de gestion de la qualité au laboratoire. L'évaluation du processus graduel d'amélioration des laboratoires en vue de l'accréditation (SLIPTA) menée par la CPS ayant été concluante, et un certificat de conformité a été délivré au ZMC. La demande de services a alors augmenté, et le service de pathologie a été intégré à un partenariat public-privé. Avec le soutien de la CPS, le ZMC a pu mieux intégrer le système de gestion de la qualité au laboratoire à ses activités quotidiennes, ce qui lui a permis d'améliorer sa prestation de services. Malgré certaines difficultés, telles que la résistance initialement opposée par le personnel, la collaboration des parties prenantes et le travail en réseau ont joué un rôle crucial dans la réussite de cette initiative. Le ZMC a reçu en 2023 le Trophée fidjien d'excellence managériale, preuve que l'innovation est porteuse de changements en matière de gestion de la qualité au laboratoire.

Le Dr Zen et son équipe récompensés par M. Siromi Turaga, procureur général des Fidji, à Nadi le 11 novembre 2023.





KFA 7

Efficacité institutionnelle transformatrice

État futur 2031 : L'approche « Une seule CPS » est fondée sur un ensemble de valeurs et la collaboration avec les membres et les partenaires, de manière à favoriser un apprentissage cohérent et responsable sur le plan social et environnemental, dans le but d'améliorer la représentation des populations océaniques et l'égalité de genre au sein de l'Organisation et à tous les niveaux de la prise de décision.



Durabilité
environnementale
et changement
climatique



Évaluation
et qualité de
l'enseignement



Pêche,
aquaculture et
écosystèmes
marins



Géosciences,
énergie et
services
maritimes



Droits de la
personne et
développement
social



Ressources
terrestres



Santé
publique



Statistique
pour le
développement

pccos

Centre de la Communauté du Pacifique
pour les sciences océaniques

VUE D'ENSEMBLE

En 2023, nous avons obtenu des résultats concrets grâce au dévouement de nos 760 agents et à un budget de 120 millions d'euros financé par plus de 70 bailleurs et partenaires. Le septième axe prioritaire sous-tend l'intégralité de nos résultats, dans le cadre de notre travail de renforcement de l'efficacité institutionnelle, conformément à l'approche « Une seule CPS ». Toutes les divisions contribuent à cet axe, guidées par les valeurs de l'Organisation et soutenues par la Direction opérations et gestion (OMD) et tous les niveaux d'encadrement.

Au cours de cette deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031, nous avons mobilisé nos capacités collectives pour fournir des services qui nous ont permis de progresser dans la réalisation de nos priorités nationales, régionales et mondiales.

La CPS pilote le partage d'informations par l'intermédiaire de la Plateforme de données océaniques, référentiel centralisé de données en accès libre et d'outils de connaissance sur la région Pacifique. Le projet Digital Earth Pacific, la base de données PDH.stat et d'autres produits de données, d'information et d'aide à la décision ont contribué au renforcement de la planification, de la formulation des politiques, de la prise de décision et de la présentation des résultats.

Au total, 102 résultats, soit 19 % de l'ensemble de nos résultats pour 2023, ont été obtenus au titre du KFA 7. La plupart de ces résultats ont contribué à la réalisation de l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) et s'inscrivent dans le droit fil du domaine thématique « Leadership politique et régionalisme » de la Stratégie 2050. Nous avons pu influencer sur le changement, principalement au travers de nos trajectoires Capacité et influence, De la stratégie à l'action, et Données, statistiques et connaissances. Enfin, 63 % des résultats se rapportant au KFA 7 ont contribué à l'obtention de résultats de niveau supérieur (évolution des connaissances, changement de comportements, changement de pratiques et impact).

RÉSULTATS CLÉS

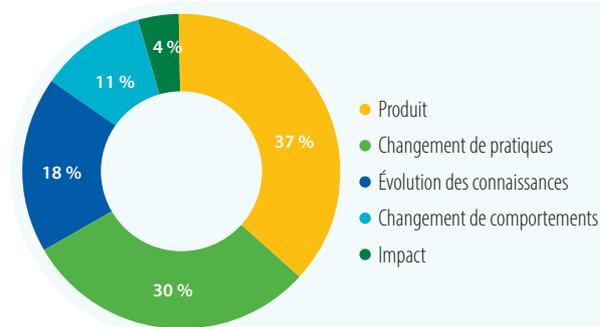
Tirer parti de l'approche « Une seule CPS » pour atteindre l'excellence opérationnelle

Face aux difficultés engendrées par la COVID-19, à certains phénomènes sociaux et environnementaux et à l'évolution des besoins des pays insulaires océaniques membres et des bailleurs de fonds, la CPS a démontré qu'elle était capable de s'adapter. Les mesures visant à renforcer nos systèmes et processus à l'échelle d'Une seule CPS et à intégrer de nouvelles solutions numériques nous ont permis de faire preuve de flexibilité et de trouver de nouvelles façons de travailler.

L'équipe des finances de la Direction opérations et gestion a fait l'objet d'une restructuration stratégique au profit d'une approche fondée sur la fonction. Les postes territorialisés ont ainsi laissé place à des postes fondés sur des domaines fonctionnels, tandis que la réglementation financière a été réexaminée de manière à améliorer la conformité et à appuyer la croissance de la CPS. Cette réorganisation a permis d'établir un modèle efficace de services financiers partagés. Un système de gestion des voyages entièrement automatisé a été mis en place en 2023 pour gagner en efficacité et intégrer des mécanismes plus performants aux composantes achats, RH et communications. Dans le cadre du renforcement des opérations de RH, l'accent a été mis sur la normalisation

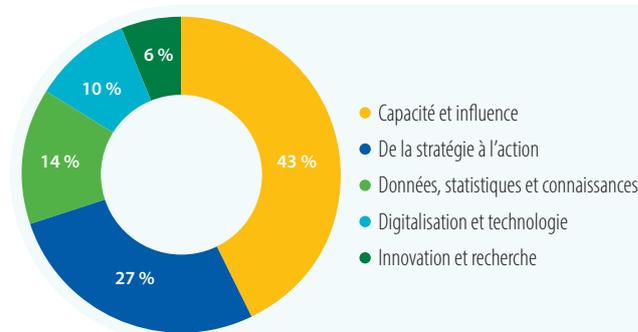
Graphique 23 :

Efficacité institutionnelle transformatrice | Type de résultat (n = 102)



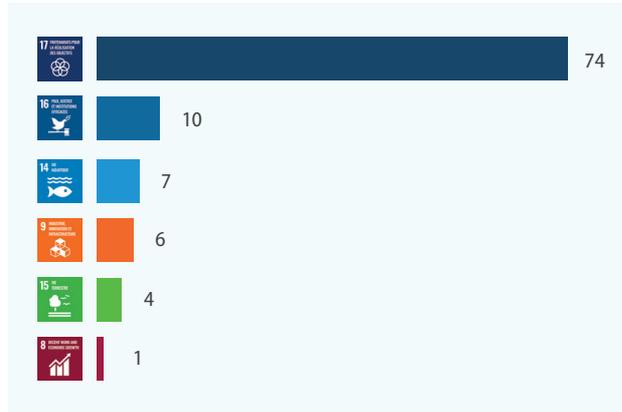
Graphique 24 :

Efficacité institutionnelle transformatrice | Résultats par trajectoire (n = 102)



Graphique 25 :

Efficacité institutionnelle transformatrice | Contribution aux ODD (n = 102)



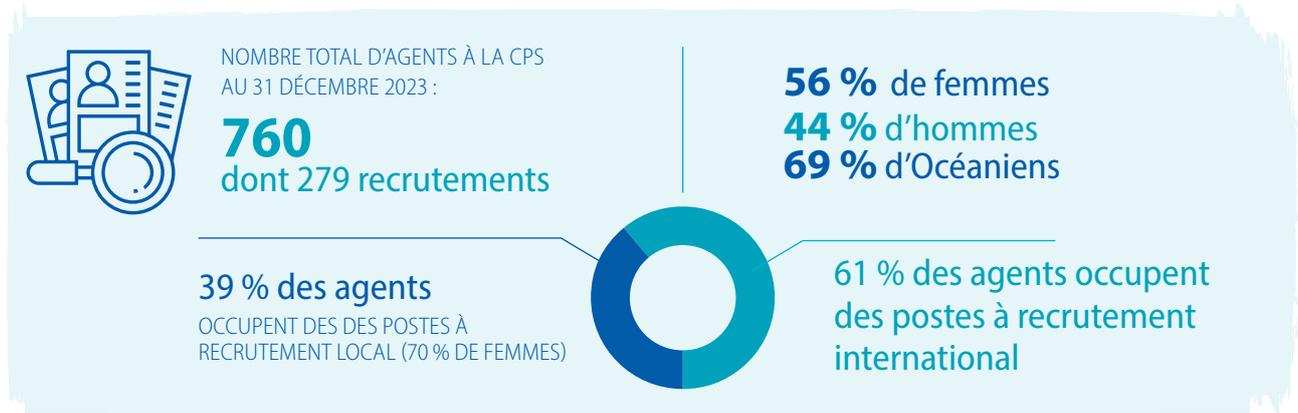
des procédures, la définition de six procédures opératoires normalisées et la mise en œuvre, à l'échelle de l'Organisation, du programme d'orientation des nouveaux agents. Cette démarche est une première étape vers l'élaboration d'un recueil complet des politiques relatives au personnel et la restructuration des RH autour de trois principaux domaines de compétence, avec pour objectif de renforcer l'efficacité opérationnelle globale.

Grâce à l'amélioration de nos systèmes et processus de planification dynamiques, les ajustements apportés aux plans de

travail et aux budgets en réponse à l'évolution des priorités de nos membres et partenaires et aux retards dus à des difficultés liées aux processus d'achat ou de recrutement ont été moins nombreux en 2023 (40 % contre 60 % en 2022).

Nos équipes

Les effectifs de la CPS ont augmenté de 6 % depuis 2022 pour s'établir à 760 agents.



Cinq personnes (3 femmes et 2 hommes) ont été nommées à des postes clés de la haute direction. Il s'agit d'un tournant en matière d'accès des femmes au leadership au sein de l'Organisation, puisque pour la première fois, la haute direction, qui compte 12 femmes (57 %) et 9 hommes (43 %), est composée en majorité de femmes.

Cinq postes clés pourvus au sein de l'équipe de direction en 2023 :

-  **Maria Fuata,**
Directrice générale adjointe – Opérations et intégration
-  **Coral Pasisi,**
Directrice du Programme durabilité environnementale et changement climatique
-  **William Kostka,**
Directeur du Bureau régional pour la Micronésie
-  **Adam McWilliams,**
Directeur des Services d'information
-  **Lisa Kingsberry,**
Directrice de la communication institutionnelle

La CPS favorise le bien-être de ses agents grâce à des initiatives telles que la journée du bien-être, au cours de laquelle des ateliers sur la santé, la sécurité et le bien-être sont proposés à l'ensemble du personnel. Dans le même temps, elle poursuit ses efforts de renforcement des processus, politiques et procédures au regard de la diversité de ses effectifs, et en particulier de la participation effective des femmes dans l'Organisation.

Agents de la CPS participant au « Wellness Warrior Challenge » organisé par la Division PHD.



Budget 2023

En 2023, le budget rectificatif de la CPS s'est établi à 120,20 millions d'euros, les dépenses réelles préliminaires s'élevant au total à 109,38 millions d'euros en décembre 2023. Concernant les dépenses engagées au titre des programmes et projets, le taux d'exécution a été de 91 %, soit un total de 94,26 millions d'euros pour un budget de 103,19 millions d'euros. Ce taux a été pénalisé par l'allongement des délais de recrutement dus au volume de dossiers à traiter, les problèmes liés aux capacités et à la disponibilité de nos partenaires d'exécution, et le niveau de plus en plus élevé des exigences de certains bailleurs en matière de conformité. Les problèmes logistiques venus perturber les activités de recrutement, de formation et de mobilisation dans la région sont l'une des répercussions persistantes de la COVID-19 sur la mise en œuvre des activités. Les dépenses ordinaires nettes se sont élevées à 15,04 millions d'euros pour un budget de 16,95 millions d'euros, soit 1,91 million d'euros de moins que le montant inscrit au budget. Cette baisse des dépenses ordinaires, principalement au titre des traitements, a contribué à l'excédent enregistré en décembre 2023. La CPS a continué de fournir des services à ses membres en s'engageant à maintenir un budget à l'équilibre malgré des conditions financières changeantes et difficiles, tant à l'échelon régional que national.

Le budget approuvé pour l'exercice 2024 prévoit des dépenses d'un montant de 126,45 millions d'euros, soit 6,25 millions d'euros de plus que le budget rectificatif pour l'exercice 2023. Cette hausse est à attribuer à l'intensification des activités résultant de l'augmentation du taux d'exécution des programmes et projets. La situation et les perspectives financières de la CPS demeurent globalement positives, et l'Organisation continuera d'œuvrer

pour atteindre les taux d'exécution les plus élevés possibles. Pour gérer le risque financier en 2024, nous veillerons en priorité à nous assurer de notre capacité d'adaptation à l'évolution des contextes et à gérer les risques liés aux exigences complexes des bailleurs.

Mobilisation des ressources

Des progrès ont été accomplis dans la mise en place du Bureau Partenariat, intégration et mobilisation de ressources (PIRMO) et dans la poursuite des initiatives de mobilisation des ressources engagées par la CPS à l'appui du Plan stratégique 2022–2031, s'agissant en particulier de la Stratégie de mobilisation des ressources 2023–2025. Cette dernière constitue une action stratégique d'appui au septième axe prioritaire et doit être menée selon une approche de la mobilisation de ressources portée par les membres, au service de la concrétisation des priorités des membres, conformément au Plan stratégique 2022–2031 et au Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050.

Pôle communication institutionnelle

Notre équipe de communication institutionnelle a entrepris d'opérer d'importants changements stratégiques pour mieux raconter notre histoire et pour accroître notre rayonnement et notre visibilité. Elle s'efforce notamment de multiplier les contenus en français et de renforcer la démarche « Une seule CPS » à l'échelle de l'Organisation. En 2023, nous avons constaté une augmentation globale du nombre d'utilisateurs, aussi bien sur le site Web de la CPS que sur ses réseaux sociaux, et l'Organisation poursuivra sur cette lancée dans les années à venir en apportant des ajustements stratégiques et en se concentrant sur l'expérience utilisateur.

SITE WEB DE LA CPS

484 995
visiteurs

+1,2 %

550 actualités (+12 %)

soit 2,4

nouvelles publications
par jour ouvré

NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS :

206 537

Taux d'engagement : 7,6 % (+15,4 %)

FACEBOOK :
97 000 abonnés
(+4,8 %)



INSTAGRAM :
2 700 abonnés
(+22,5 %)



LINKEDIN :
49 000 abonnés
(+32 %)



X :
39 000 abonnés
(+9,2 %)



YOUTUBE :
7 700 abonnés
(+18 %)

Données et statistiques : la CPS pilote, à l'échelle régionale, le travail relatif aux données nationales dont elle est dépositaire

En 2023, la Plateforme de données océaniques a continué de jouer son rôle essentiel de référentiel régional de données, à l'appui de la collecte, de l'analyse, du stockage et de la diffusion de données et de produits du savoir auprès des membres et des partenaires. Parmi les principales initiatives menées, on peut citer l'assistance technique fournie à cinq pays insulaires océaniques dans le cadre d'enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, et à huit autres en matière de recensement de la population et des logements. Cette aide couvrait divers aspects allant de la planification à l'établissement de rapports analytiques. Par ailleurs, sept pays insulaires océaniques ont reçu un soutien ciblé pour l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil. Le plan quinquennal pour la collecte des données dans la région a été actualisé pour la période 2022–2026 et présenté à la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum, et nous avons aidé 15 pays membres à élaborer leurs propres plans nationaux de collecte de données. En juillet 2023, le MFAT a renouvelé son soutien au projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques (PSD), qu'il finance depuis 2019, en lui allouant une enveloppe supplémentaire de 23,9 millions de dollars néo-zélandais. L'initiative PSD vise à renforcer la prise de décision fondée sur des éléments probants dans le Pacifique grâce à la Plateforme de données océaniques, en garantissant l'accès à des données actualisées de qualité et en intégrant les savoirs océaniques traditionnels pour favoriser la résilience de la région.

Renforcer notre présence à l'échelon national : nos trois bureaux régionaux

Nos bureaux régionaux (le Bureau pour la Mélanésie à Vanuatu, le Bureau pour la Polynésie aux Tonga et le Bureau pour la Micronésie aux États fédérés de Micronésie) continuent d'aider la CPS à coordonner et à fournir des services accessibles y compris aux communautés océaniques les plus isolées, et s'emploient à mobiliser des ressources à cette fin. Les bureaux régionaux offrent un mécanisme permettant de rapprocher les services des populations, et d'apporter aux pays membres des solutions adaptées aux particularités culturelles et au contexte propres à chacune des sous-régions.

Nomination d'un nouveau directeur du Bureau régional de la CPS pour la Micronésie (Pohnpei)

William Kostka a été nommé Directeur du Bureau régional pour la Micronésie. Il a pris ses fonctions le 13 novembre 2023 à Pohnpei (États fédérés de Micronésie).

En 2023, la CPS a ouvert son Bureau régional pour la Polynésie à Nuku'alofa.

Le nouveau bureau, ouvert en avril au cœur de Nuku'alofa, sera le centre opérationnel de la CPS en Polynésie et proposera un appui et une assistance aux États et Territoires membres polynésiens. Il aura pour vocation de renforcer les partenariats avec les membres, les organisations de la société civile et les communautés de toute la Polynésie.



« L'ouverture du Bureau régional pour la Polynésie aux Tonga marque une étape importante. Il s'agit d'une véritable avancée pour notre pays et pour les pays membres polynésiens dans le Pacifique »,

a déclaré M. Hu'akavameiliku, Premier ministre du Royaume des Tonga, lors de l'ouverture officielle du Bureau régional pour la Polynésie.

La CPS et le Gouvernement des Samoa américaines ont conclu un accord qui fera date, en signant une déclaration d'intention et un cadre de collaboration stratégique. Cet accord témoigne de la détermination des deux parties à travailler de manière concertée et à renforcer l'engagement de l'Organisation à l'échelon national.

En encourageant la participation de la jeunesse à la gestion de l'océan, le Bureau régional pour la Mélanésie (MERO) à Vanuatu a donné une application concrète à la valeur kaitiakitanga (assumer le rôle de gardien).

En collaboration avec le PCCOS, le MERO a montré qu'il jouait un rôle de gardien (kaitiakitanga) auprès des pays membres, en veillant à ce que leurs voix et leurs besoins soient entendus et pris en compte, et que les réalisations à leur actif soient diffusées et saluées. Dans le cadre d'une initiative importante menée en 2023, des professionnels de l'océan en début de carrière (ECOP) ont bénéficié d'une formation, et les pratiques traditionnelles de préservation de l'océan suivies à Pentecost et à Malo (Vanuatu) ont été recensées et partagées. Le MERO a formé des professionnels de l'océan en début de carrière afin de renforcer leurs compétences et a aidé à la rédaction, en vue de leur publication, d'articles tirés de travaux de recherches communautaires sur le rôle primordial de la gouvernance traditionnelle de l'espace océanique. La Directrice régionale a formé et accompagné un professionnel de l'océan en début de carrière, qui a par la suite été nommé à titre permanent au poste d'administrateur principal de la Division des affaires maritimes et océaniques du ministère des Affaires étrangères de Vanuatu.



INNOVATION

Les étroites relations nouées avec les pays membres et les partenaires du développement favorisent l'innovation et l'agilité, éléments essentiels de l'action de la CPS. La capacité d'innovation de la région permet à la CPS d'adapter ses programmes en fonction de l'évolution des besoins des membres.

Lancement du Pacific Pathfinder

En 2023 a eu lieu le lancement du Pacific Pathfinder. À la fois guide et boîte à outils à l'usage des responsables de la planification et des analystes en stratégie du Pacifique travaillant dans le domaine de la planification stratégique, le Pacific Pathfinder s'appuie sur les forces, les traditions et les connaissances océaniques à mobiliser pour voguer de manière stratégique vers le futur auquel nous aspirons. Le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS a été conçu selon des démarches de prospective stratégique et de réflexion prospective, et le Pacific Pathfinder a été mis au point afin de présenter les enseignements tirés et les outils utilisés dans le cadre de cette expérience.

Des projets innovants qui s'adressent aux populations locales

Le projet PaLang, piloté par l'équipe de la traduction de la CPS avec le concours des divisions FAME et HRSD, a bénéficié d'un financement à visée spécifique et a pour objet d'autonomiser les communautés océaniques en adaptant les concepts de développement durable dans les langues vernaculaires. Le manque de supports en langues locales empêche les parties prenantes de prendre des décisions efficaces, et plusieurs langues océaniques sont aujourd'hui menacées ou en voie de disparition. La CPS a entrepris de mettre sur pied un réseau de professionnels de services en langues océaniques dans le cadre du projet PaLang, afin de faciliter la création de produits d'information et de sensibilisation ancrés dans les cultures locales.

Innover pour plus d'impact : financements à visée spécifique

Depuis sa création en 2020, le mécanisme de financements à visée spécifique (FIT) de la CPS a été à l'origine de nombreuses collaborations dans 10 secteurs. Il a contribué à encourager la collaboration transdisciplinaire, à faciliter l'accès à de nouvelles ressources et à promouvoir des approches systémiques dans la mise en œuvre du Plan stratégique. Les équipes présentent leurs idées de projet et leurs argumentaires en interne, et les projets sélectionnés bénéficient de l'appui de l'équipe SPL, depuis leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Au nombre des résultats obtenus dans des secteurs divers, on peut citer la localisation de sites géologiques d'importance internationale, l'élaboration d'outils de santé et des initiatives d'apprentissage entre pairs. Le bilan tiré à ce jour a livré de précieux enseignements, parmi lesquels l'importance de l'innovation continue, de l'établissement de relations et de l'adaptabilité, qui sont autant de conditions de la pérennisation et de la réussite à long terme des projets. Avec la montée en puissance des programmes phares, les financements à visée spécifique offrent un outil garant de la disponibilité de financements favorisant l'innovation et l'intégration interdivisions.

Le mécanisme de financements à visée spécifique a permis de financer 52 projets,



32 projets d'innovation à petite échelle

ayant obtenu une validation de principe



4 projets intégrés à des projets existants

en vue de leur transposition à plus grande échelle



16 projets d'innovation entre pairs

ayant contribué à renforcer les capacités des pays membres

INTÉGRATION DE NOS PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

Dans le droit fil de la démarche « Une seule CPS », le Programme pour le leadership des femmes du Pacifique (PWL), le Programme phare sur l'égalité de genre et la politique RSE de la CPS intègrent les différents axes de travail sur le genre pour créer une approche

cohérente permettant de faire progresser l'égalité de genre dans toutes nos activités. En 2023, trois postes clés ont été pourvus au sein de l'équipe de direction de la CPS.

Le Programme PWL

Le leadership des femmes du Pacifique est au cœur de l'action de la CPS en faveur de l'égalité de genre, telle qu'elle s'exprime à travers le Programme PWL mené à la CPS et les programmes ciblés en cours dans différents secteurs. En interne, une action concertée a été engagée en 2023 pour renforcer le cadre et les mécanismes institutionnels et ainsi soutenir les agents de l'Organisation et leur donner les moyens d'agir dans le cadre du Programme pour l'accès des femmes au leadership (WIL). Ce dernier joue un rôle central à l'appui des actions en faveur de l'égalité de genre menées dans différents secteurs, à l'exemple du Plan d'action stratégique du réseau genre et énergie dans le Pacifique et des activités ciblant les Océaniennes du secteur maritime, entre autres initiatives. L'un des éléments cruciaux de cette stratégie est l'amélioration des partenariats infrarégionaux, notamment l'appui apporté à l'élaboration d'un cadre micronésien en faveur de l'égalité de genre. La collaboration en cours avec les organisations membres du CORP, les organisations régionales et ONU Femmes a encouragé des approches plus cohérentes et renforcé la visibilité et la pertinence du programme.

En 2023, la CPS a accompli des progrès importants en matière de promotion du leadership des femmes. Soucieux d'améliorer l'accès des femmes au leadership, nous avons notamment approuvé un programme de travail et créé des groupes de travail internes pour donner suite aux engagements découlant de la réponse de la direction à l'audit dont elle a fait l'objet en 2022. Le fait que les deux directeurs généraux adjoints de la CPS aient convenu de piloter la mise en œuvre du Programme WIL, en collaboration avec la Responsable stratégique principale, témoigne de la détermination de l'Organisation à mener ce travail. Parmi les autres réalisations enregistrées en 2023, on peut citer : l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique et de procédures opératoires normalisées claires et adaptées en matière de violence domestique ; l'accès régulier de l'ensemble du personnel à des informations et des formations sur l'intimidation, l'exploitation sexuelle, le harcèlement sexuel, la violence domestique et les droits à congé spécial en cas de violence domestique, ainsi que sur les politiques de la CPS en la matière ; et le renforcement, à l'échelle de la CPS, des actions de sensibilisation et du dialogue stratégique sur l'égalité de genre

et l'accès des femmes au leadership. S'agissant de l'influence de l'Organisation dans la région, des mécanismes d'accès des femmes au leadership sont mis en place et soutenus au sein de la CPS et des organisations membres du CORP, et le réseau Women of the Wave du CORP a gagné en visibilité en 2023.

Renforcement de la mise en œuvre de la politique RSE

La politique RSE de la CPS constitue l'un des piliers des efforts d'intégration des politiques transversales. Depuis son adoption en 2020, l'Organisation a investi dans ses systèmes et ses équipes afin d'accompagner l'intégration de la politique RSE à ses pratiques organisationnelles et programmatiques.

En décembre 2023, l'équipe RSE a réalisé une enquête pour recueillir des informations sur l'application de la politique RSE et éclairer les actions à mener pour renforcer le soutien RSE existant et les mécanismes de mise en œuvre de la politique. La majorité des répondants (84 %) ont déclaré contribuer à l'intégration de garanties environnementales, et 92 % ont indiqué que leurs programmes ou projets contribuaient à l'intégration de garanties sociales. En se fondant sur les résultats de cette enquête, l'équipe RSE s'emploiera à normaliser le mécanisme de règlement des plaintes de la CPS, en particulier à l'échelle des projets, et à définir et utiliser des indicateurs RSE afin de renforcer les procédures de mise en œuvre et de notification.

La Division HRSD, en collaboration avec les ressources humaines et l'équipe RSE, veille au respect des mesures de protection sociale dont bénéficie le personnel, notamment les politiques sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. Elle s'appuie à cette fin sur des mécanismes internes de conformité et de contrôle visant à prévenir la fraude, la corruption et d'autres formes d'irrégularité.



Diminution de 62 %
des émissions de la CPS entre
2017 et 2022

Œuvrer pour plus d'inclusion dans le domaine de la santé publique

Les principes relatifs à l'égalité de genre, au handicap et à l'inclusion sociale (EGHIS) jouent un rôle central dans les efforts déployés par la Division PHD aux fins de l'objectif 3 du Plan stratégique de la CPS : veiller à ce que tous les Océaniens réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé. Si les États et Territoires insulaires océaniques sont résolus à défendre la cause des personnes en situation de handicap, des difficultés persistent dans la mise en œuvre concrète d'activités en faveur de l'inclusion. Pendant l'exercice de réflexion mené fin 2022 au sein de la Division PHD, les agents ont insisté sur l'importance qu'il y a à aider les pays insulaires océaniques à offrir des services de santé équitables, et souligné que l'attention portée dans leur travail à l'inclusion des personnes en situation de handicap était très insuffisante. Dans le cadre d'une enquête interne réalisée en 2023 auprès du personnel, les agents ont déclaré avoir besoin de plus de connaissances, ainsi que de cadres et de structures mieux adaptés pour être à même d'intégrer à leurs pratiques de travail des activités en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le personnel a aussi recensé diverses possibilités d'intégration de l'inclusion dans les programmes. L'organisation d'un atelier sur les questions d'EGHIS en amont de la Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique, tenue en novembre 2023, témoigne de la détermination de la Division PHD à mieux intégrer l'inclusion. Les enseignements tirés de cette expérience mettent en évidence la nécessité de dispenser une formation continue, de promouvoir l'intégration de l'inclusion dans les processus, d'améliorer la collecte de données et de plaider en faveur d'infrastructures de meilleure qualité.



Des participants à l'atelier consacré aux questions d'EGHIS.

UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE POUR LE SUIVI-ÉVALUATION ET L'APPRENTISSAGE (SEA) : RENFORCER LES CAPACITÉS DE SEA DANS LE PACIFIQUE

ZOOM SUR LES CHANGEMENTS



Réunion du réseau MELnet à Nouméa, en octobre 2023.

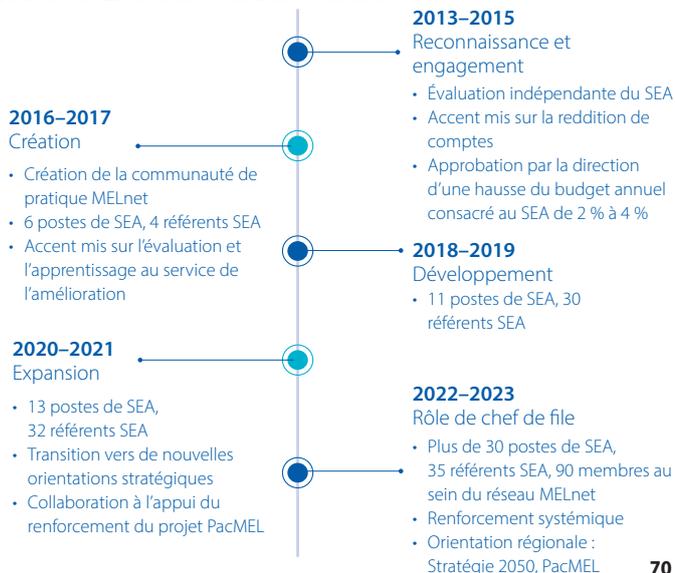


1. CONTEXTE

Une évaluation des pratiques de suivi-évaluation et d'apprentissage (SEA) conduite en 2013 au sein de la Communauté du Pacifique (CPS) a mis en lumière le manque de ressources dans ce domaine et une nette propension, dans la culture redditionnelle de l'Organisation, à rendre compte des activités menées, plutôt qu'à démontrer l'efficacité de l'action institutionnelle. Prenant acte des observations formulées par les membres et les partenaires de la CPS à ce sujet, l'Organisation a hissé au rang de priorité l'amélioration de sa culture institutionnelle de SEA et la redevabilité à l'égard des membres. Avec un financement initial du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), la CPS a lancé en 2016 la communauté de pratique SEA, baptisée MELnet, afin de promouvoir l'échange de connaissances dans ce domaine et de favoriser une prise de décision fondée sur des données factuelles, tant au sein de la CPS qu'à l'échelle de la région.

2. PROCESSUS DE CHANGEMENT

Investissement et engagement en faveur du renforcement des capacités de SEA au sein et en dehors de la CPS



3. RÉSULTATS ET IMPACT

Le SEA a gagné en ampleur et en capacités à la CPS, qui compte désormais une fonction de SEA dans chacune de ses huit divisions techniques. Dans le cadre de la révision de sa Politique planification, évaluation, responsabilité, réflexion et apprentissage (PEARL), la CPS, pouvant compter sur un investissement effectif et le soutien de sa direction, a mis en place un système de SEA qui favorise le respect de ses engagements et de son obligation redditionnelle à l'égard des pays membres.

Doté de compétences uniques, le réseau MELnet, qui regroupait plus de 90 membres en 2023, a joué un rôle de catalyseur dans la transformation de la culture institutionnelle de SEA. En particulier, le réseau MELnet est l'un des artisans clés de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2031 de la CPS. S'appuyant sur des moyens renforcés, il a pu étendre sa collaboration avec d'autres organisations régionales dans le domaine du SEA et, à diverses occasions, participer à un échange d'expériences et assurer un rôle de chef de file en la matière. Par exemple, l'initiative de renforcement des capacités de suivi-évaluation et d'apprentissage dans le Pacifique (PacMEL), qui est le pendant régional du réseau MELnet de la CPS, est mise en avant dans le Cadre de SEA à l'horizon 2050. Le concept de Va'a créé dans ce contexte est cité parmi les exemples d'initiatives en cours qui peuvent être mises à profit dans le Cadre 2050 pour renforcer l'application du SEA dans différents secteurs, à l'échelon national et régional.

4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La volonté d'investir dans les capacités de SEA de la CPS suppose la mise en place d'une approche délibérée et structurée mobilisant de multiples partenaires au sein et en dehors de l'Organisation. Le soutien constant de la direction, la régularité des interactions, l'efficacité de la communication et la mise en œuvre d'initiatives ciblées de renforcement des capacités sont autant d'éléments propices à la transformation de la culture de SEA au sein de la CPS.

Division : Équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL)

Bailleur de fonds : Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)

NOS TRAJECTOIRES

La présente section porte sur les résultats obtenus au titre des cinq trajectoires stratégiques de notre Plan stratégique 2022–2031. Les trajectoires décrivent la manière dont la CPS contribuera, à travers ses axes prioritaires et guidée par sa compréhension fine des contextes et des cultures du Pacifique bleu, à garantir les droits et le bien-être des peuples océaniques grâce à la science et aux savoirs.

Nos cinq trajectoires sont : De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ; Digitalisation et technologie ; et Capacité et influence. Bien qu'une grande partie des résultats obtenus découlent d'actions relevant de plusieurs trajectoires, ceux présentés dans l'aperçu ci-après renvoient à la trajectoire principale à laquelle ils se rapportent.

DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

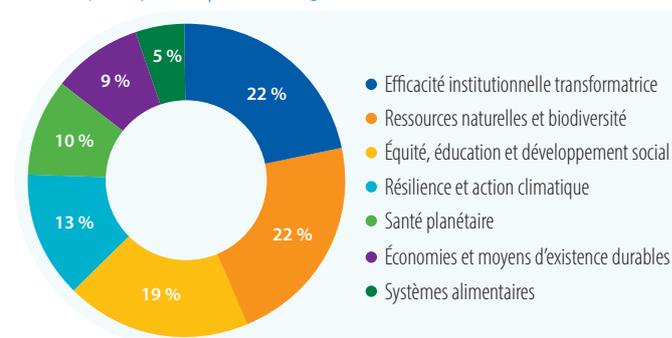
La trajectoire De la stratégie à l'action vise à traduire les politiques et les engagements en actions concrètes pour les peuples et les communautés d'Océanie, et à promouvoir un développement guidé par les approches centrées sur l'humain et les principes de viabilité et de bonne gouvernance.

En 2023, la CPS a contribué à élargir les capacités d'accès des pays à des financements climatiques en faveur d'initiatives visant à renforcer la résilience, la collaboration et les systèmes durables et la résilience des écosystèmes. Nous avons œuvré avec les membres à l'élaboration et à l'adoption de cadres, lignes directrices, accords, politiques et procédures opératoires normalisées qui ont contribué à la gestion durable de l'environnement terrestre, des ressources halieutiques et des océans, à la sécurité sanitaire des aliments et à la protection de l'environnement, à la sécurité hydrique, à la biosécurité aquatique, aux services vétérinaires et à la conformité des systèmes de production terrestres et océaniques. Nous avons aidé les membres à se doter de cadres permettant de mettre en œuvre des programmes éducatifs, de définir des normes et d'élaborer des filières qualifiantes. Nous

avons fourni des conseils sur les questions relatives aux limites maritimes, aidé à l'élaboration de lois sur le tabac, l'alcool et l'alimentation dans un souci d'amélioration de la santé publique, et accompagné le secteur de la santé dans la gestion des épidémies. Nous avons formulé des orientations sur l'intégration des droits de la personne et de l'équité de genre aux projets, tous secteurs confondus, ainsi que sur la collecte et la gestion des données. Notre collaboration avec des partenaires de tous secteurs a favorisé un dialogue continu et contribué à accroître notre impact. Les démarches engagées pour améliorer notre système de SEA, nos pratiques opérationnelles et nos produits du savoir sont venues compléter ces efforts.

Graphique 26 :

Résultats par trajectoire | De la stratégie à l'action (n = 125)



Indicateurs du Cadre de résultats stratégiques – De la stratégie à l'action

Indicateur	2022	2023	Évolution
Nombre de législations/réglementations/politiques élaborées ou révisées avec le soutien de la CPS	50 (40 % à l'échelon national, 60 % à l'échelon régional)	50 (42 % à l'échelon régional, 58 % à l'échelon national)	Pas de changement
Nombre de législations/réglementations/politiques approuvées, adoptées et mises en œuvre	40 (24 % à l'échelon national, 16 % à l'échelon régional)	50 (28 % à l'échelon régional, 72 % à l'échelon national)	25 % ↑
Nombre d'outils (lignes directrices, manuels, plans d'action, procédures opératoires normalisées, cadres, protocoles, trousseaux à outils, stratégies) élaborés à l'appui de la mise en œuvre de politiques/législations, avec le soutien de la CPS	+ de 45	+ de 60	33 % ↑

Protéger l'agriculture à Tuvalu : stratégies concertées de lutte contre les organismes nuisibles transfrontières

À Tuvalu, pays très exposé aux phénomènes climatiques extrêmes, les écosystèmes sont menacés, notamment par des ravageurs des cultures, comme la mouche des fruits. Le plan national pour le secteur agricole de Tuvalu 2016–2023 note d'ailleurs que les incursions d'organismes nuisibles constituent un sérieux frein au développement durable. Pour lutter contre la mouche des fruits sur l'île de Niulakita, le ministère de l'Agriculture a adopté des restrictions visant à endiguer la propagation du ravageur, préjudiciable au commerce et à la sécurité alimentaire. En collaboration avec le gouvernement de Tuvalu, la CPS a défini une stratégie de gestion et d'éradication de la mouche des fruits dans le cadre du Projet de facilitation du commerce agricole sans risque par l'intégration économique dans le Pacifique (SAFE Pacifique). Malgré les difficultés rencontrées, la CPS et le ministère de l'Agriculture ont pu mobiliser les communautés et les ressources disponibles localement aux fins des opérations de surveillance et d'éradication. Cette initiative souligne l'importance des partenariats, de la participation des communautés et de l'adaptation en matière de résilience climatique. Une communication et une collaboration efficaces sont par ailleurs essentielles pour garantir des solutions politiques durables.



Agents du ministère de l'Agriculture s'appropriant à transporter un premier lot de pièges pour lutter contre les mouches des fruits sur l'île de Niulakita, à Tuvalu.



Saimoni Bebenisala, inspecteur (recherche et projets) au sein des forces de police des Fidji, est partisan de la normalisation des qualifications, qui permet de comparer les meilleures pratiques en matière de GRC dans le Pacifique.

Renforcer la résilience en Océanie en œuvrant concrètement au développement des capacités dans le secteur de la gestion des risques de catastrophe

Afin de renforcer la résilience de la région face aux catastrophes et au changement climatique, l'équipe du Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés de la CPS a réalisé des supports de formation en vue de l'élaboration de politiques et de systèmes normalisés applicables au secteur de la gestion des risques de catastrophe (GRC). Avec le concours de l'Alliance océanique pour la gestion des situations d'urgence, la CPS a créé neuf cours gratuits et accessibles en ligne et formé des formateurs nationaux afin que le contenu de ces micro-qualifications puisse être adapté au contexte local. Ces initiatives contribuent à plus de professionnalisme, favorisent la diversité et encouragent les partenariats. Elles ont notamment conduit à une amélioration de l'accessibilité et de l'interopérabilité des systèmes, à l'établissement de partenariats avec les parties prenantes et à une participation accrue des femmes. Sur la base des enseignements tirés, des micro-qualifications, des calendriers d'apprentissage adaptables et des stratégies de gestion des contraintes de temps et de la pénurie de formateurs ont été élaborés, garantissant l'amélioration continue des actions de renforcement des capacités de GRC dans les pays membres.

DONNÉES, STATISTIQUES ET CONNAISSANCES

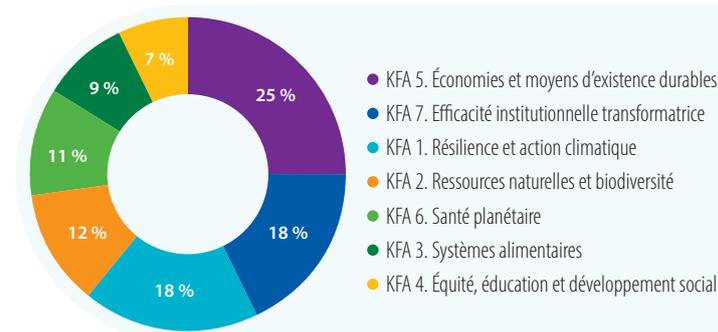
Cette trajectoire vise à garantir la collecte, l'analyse, le partage et l'accessibilité de données cohérentes et pertinentes pour permettre aux membres et aux parties prenantes d'utiliser des données probantes dans un large éventail de secteurs et à des fins diverses.

Les efforts déployés par la CPS au titre de la trajectoire Données, statistiques et connaissances ont largement contribué à aider les États et Territoires membres à prendre des décisions éclairées dans divers secteurs. En 2023, la CPS a continué de créer et de gérer des collections de données, des plateformes de stockage des données et des produits du savoir, par le biais de la Plateforme de données océaniques et en collaboration avec les divisions et les parties prenantes régionales. Ces outils sont mis à la disposition des membres et d'autres parties prenantes, qui peuvent les utiliser à des fins de planification et de programmation dans un large éventail de secteurs et pour des besoins très variés. La Division SDD a aidé les pays membres à gérer la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données de recensements et d'enquêtes démographiques, ainsi que de statistiques de l'état civil et de statistiques générées de grande qualité. Elle leur a fourni un soutien en vue de l'évaluation et de la conception d'indicateurs clés de développement sur la pauvreté et le commerce, notamment. L'aide

de la CPS a également favorisé la création de plateformes sur les connaissances énergétiques, des initiatives nationales de collecte de données sur les aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul, des études comparatives régionales, la conception d'outils de collecte et d'utilisation des données à l'appui de systèmes de recensement des aléas et d'alerte précoce, et l'élaboration de lignes directrices et d'autres outils visant à aider les membres à accéder aux données et produits du savoir et à les utiliser.

Graphique 27 :

Résultats par trajectoire | Données, statistiques et connaissances (n = 76)

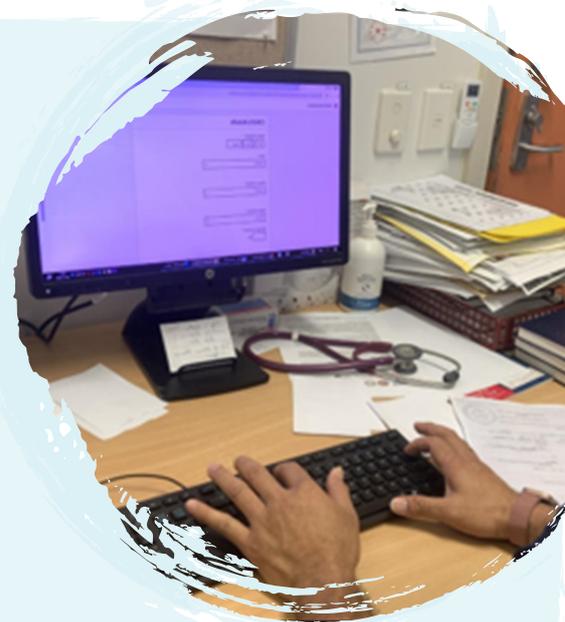


Indicateurs du Cadre de résultats stratégiques – Données, statistiques et connaissances

Indicateur	2022	2023	Évolution
Nombre d'ensembles de données dans le catalogue de la Plateforme de données océaniques (données structurées et semi-structurées, données spatiales, liens vers des bases de données en ligne et des services Web)	750	821	9 % ↑
Nombre d'ensembles de données statistiques publiés sur PDH.Stat	11 527	12 721	10 % ↑
Nombre de microdonnées tirées de recensements et d'enquêtes publiées sur la Plateforme de données océaniques	194	215	11 % ↑
Nombre de réunions sur les données et les statistiques	15 (5 à l'échelon régional, 10 à l'échelon national)	18 (8 à l'échelon régional, 10 à l'échelon national)	20 % ↑

Système d'enregistrement numérique des faits d'état civil et statistiques de l'état civil de Niue : une première mondiale

Près d'un million d'enfants de moins de cinq ans dans le Pacifique ne sont pas enregistrés à la naissance, et de nombreux décès ne sont pas déclarés, les systèmes d'enregistrement sur papier et le cloisonnement des différents services publics rendant les processus inefficaces. NiueCRVS, le système d'enregistrement numérique des faits d'état civil de Niue, a simplifié les procédures d'enregistrement et renforcé l'efficacité des agents des services de la justice, de la santé, de la statistique et des services communautaires. La CPS s'est employée à mobiliser des financements auprès des bailleurs de fonds, a soutenu les partenariats et la collaboration avec les agents de la fonction publique et les parties prenantes de Niue, et a contribué à la cartographie des processus opérationnels et à la formation à la configuration du système. Ce dernier permet désormais d'enregistrer les naissances et les décès de manière plus efficiente, tout en facilitant l'échange de données entre les services de la santé, de la justice et de la statistique, et en renforçant la résilience aux catastrophes. L'expérience de Niue, premier pays au monde à avoir implémenté avec succès le logiciel OpenCRVS, a montré les avantages de la modernisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et pourrait inspirer d'autres pays insulaires océaniques. Le projet est riche d'enseignements en matière d'adaptation numérique et de collaboration multipartite. Il a notamment mis en lumière la nécessité de procéder en continu à la mise à jour des systèmes et montré que les pays peuvent désormais miser en toute confiance sur les solutions numériques.



Infirmier en obstétrique saisissant les données concernant un nouveau-né dans NiueCRVS.

Quand les données océaniques prennent vie : Pacific DataViz Challenge 2023

Fruit d'une collaboration entre la CPS et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Pacific DataViz Challenge est un concours de représentation graphique de données dont l'objet est d'améliorer la visibilité de la Plateforme de données océaniques, de susciter de l'intérêt pour l'analyse des enjeux propres à l'Océanie et de promouvoir la région à l'international. Les participants à l'édition 2023 ont été invités à travailler sur le thème de l'alimentation et à utiliser des données issues de quatre ensembles de données au maximum pour traiter des questions telles que le pouvoir d'achat, l'inflation des prix des denrées et l'impact des cyclones sur la production locale. Au total, 43 propositions présentées par 56 participants de 14 pays ont été reçues dans le cadre du concours, largement relayé sur les réseaux sociaux et lancé à l'occasion d'une conférence. La cérémonie de remise des prix s'est tenue lors de la sixième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique (HOPS), à Nouméa. Parmi les projets lauréats, figuraient des visualisations intitulées [Food in Paradise](#) (Italie) et [Carbs on the Coast](#) (États-Unis). Les enseignements tirés de cette initiative ont notamment mis en évidence la nécessité d'attirer davantage de participants océaniques. Le concours sera adapté lors des prochaines éditions, afin de mettre davantage l'accent sur la sensibilité à la diversité culturelle et d'assurer une représentation élargie.

Vaimu'a Muliava, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé de la transition numérique et du développement de l'innovation technologique, inaugurant le Pacific DataViz Challenge 2023 lors de la sixième Conférence HOPS.



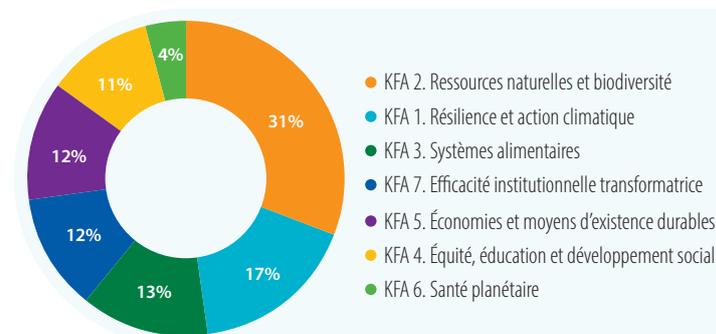
INNOVATION ET RECHERCHE

Cette trajectoire décrit la manière dont l'innovation favorise la transformation, et montre comment des projets de recherche spécifiques permettent d'orienter le renforcement des systèmes dans l'ensemble de nos axes prioritaires. Les investissements en faveur d'approches, d'adaptations et de recherches stratégiques innovantes permettent de transposer à l'échelle systémique les solutions technologiques et les approches ayant fait leurs preuves à petite échelle.

L'attachement de la CPS à l'innovation et à la recherche a fortement contribué à faire avancer la prise de décision fondée sur des données factuelles. En 2023, l'Organisation a continué de concevoir des méthodes de travail innovantes, de promouvoir la recherche et d'apporter un appui aux pays membres. Toutes les divisions de la CPS se sont employées à promouvoir des techniques innovantes de collecte et d'utilisation des données satellitaires, à élaborer des modèles d'identification, de planification et de réduction des risques associés au changement climatique, à intégrer les principes EGHIS à leurs projets et à améliorer les systèmes opérationnels internes. Nous avons aussi œuvré au renforcement du secteur agricole et de sa viabilité à long terme, en privilégiant la conservation et en travaillant à la prévention des flambées de maladies des végétaux et des cultures. Les résultats

de nos recherches sur l'halieutique, l'environnement océanique, l'agriculture et l'éducation ont été largement utilisés et diffusés par le biais de produits du savoir, de publications, d'exposés présentés dans le cadre de conférences, et du vaste réseau de relations que nous avons tissé avec tous les secteurs dans tous les pays insulaires océaniques.

KFA 6. Santé planétaire



Indicateurs du Cadre de résultats stratégiques – Innovation et recherche

Indicateur	2022	2023	Évolution
Nombre de produits de recherche publiés sur la Plateforme de données océaniques (publications scientifiques, rapports, notes d'orientation, politiques, manuels et guides)	10 777	11 900	10 % ↑
Nombre d'articles publiés dans des revues à comité de lecture auxquels ont contribué des agents de la CPS	38	36	5 % ↓
Nombre d'initiatives de la CPS en faveur de l'innovation et de la culture dans la recherche et les industries créatives	49	50	2 % ↑

Bâtir des trajectoires océaniques dans le domaine du suivi-évaluation et de l'apprentissage

Fin 2019, la CPS a réuni aux Fidji un groupe de professionnels du développement pour lancer le projet de renforcement des capacités de suivi-évaluation et d'apprentissage dans le Pacifique (PacMEL), une initiative innovante qui vise à améliorer les pratiques de suivi-évaluation et d'apprentissage (SEA) dans la région. Conscients du besoin d'intégrer des connaissances culturelles et contextuelles au travail de SEA, les membres du groupe ont rédigé un projet de « Rebbilib » du PacMEL, un document exposant la voie à suivre pour asseoir les activités de SEA dans le Pacifique sur une démarche pilotée par la région. Le document recommande notamment la création d'une micro-qualification destinée aux praticiens océaniques du SEA et favorisant la reconnaissance des compétences tout en stimulant la compétitivité dans ce secteur. Sous la houlette de la SEA Va'a (l'équipe SEA dans le Pacifique), et en collaboration avec l'Université du Pacifique Sud et la Banque asiatique de développement, une formation diplômante en SEA a été élaborée à l'issue d'une série d'ateliers réunissant des experts océaniques du SEA, avec le concours de l'équipe CPS chargée des qualifications. Cette nouvelle formation qualifiante homologuée, de niveau 6, sera proposée à partir de 2024 ; elle contribuera à l'émergence d'une nouvelle génération de praticiens ayant à cœur de préserver les savoirs autochtones au travers des activités de SEA.



Participants à un atelier organisé en septembre, aux Fidji, en vue de valider une qualification diplômante en SEA.

Une réflexion systémique pour combler l'écart entre sciences et politiques de l'océan

Pour pallier le manque d'échanges régionaux de connaissances entre décideurs, scientifiques et experts des savoirs traditionnels, le PCCOS a organisé en septembre 2023 la première Conférence du Pacifique insulaire sur les sciences océaniques et la gestion de l'océan (PICOSOM). En adoptant une approche privilégiant la réflexion systémique et en faisant appel à de nombreux partenaires, notamment des organismes publics et des ONG internationales, le PCCOS a souhaité promouvoir l'innovation et la diversité et faire en sorte que la région s'approprie la réunion. Cette dernière a suscité un grand engouement, avec 112 résumés de communication reçus, et attiré 215 participants venus de 17 pays insulaires océaniques. Le programme de cette conférence de cinq jours a été établi conjointement avec des partenaires et des groupes d'étudiants qui ont planifié, animé et piloté les séances. De nombreuses interventions ont été faites par de jeunes professionnels de l'océan en début de carrière qui se sont notamment exprimés pendant les séances animées par des jeunes. Les savoirs traditionnels ont été mis à l'honneur en tant que domaine d'apprentissage clé. Le succès de la PICOSOM a mis en lumière la nécessité de créer de tels espaces de dialogue, et l'importance de la participation des communautés. Dans leurs évaluations, les participants ont salué la diversité du programme et la contribution de la conférence à la gestion des océans par la science et la connectivité.



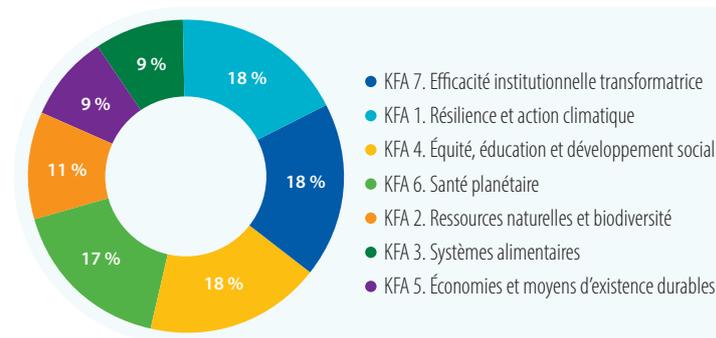
DIGITALISATION ET TECHNOLOGIE

Cette trajectoire a trait à l'utilisation des technologies numériques et autres pour rendre les systèmes et les processus plus efficaces, plus efficaces et plus durables. Elle consiste à favoriser l'élaboration d'outils numériques et de solutions technologiques, et d'encourager leur utilisation, le but étant d'améliorer la prise de décision, de promouvoir la durabilité et de favoriser une répartition équitable des bénéfices.

La CPS tire parti de la digitalisation et à la technologie pour révolutionner la collecte, la gestion et l'utilisation des données. Dans le cadre de la trajectoire Digitalisation et technologie, l'Organisation s'est employée, en collaboration avec ses membres, à utiliser la technologie pour renforcer la collecte et l'échange de données dans le secteur des pêches, à entreprendre des travaux de recherche et à adopter de nouvelles technologies dans le domaine de la gestion des cultures, à créer des bases de données, et à encourager le recours à de nouveaux outils et méthodes de communication d'informations sur la modélisation des risques. Nous avons également contribué à accroître l'efficacité des systèmes et processus opérationnels, par

exemple les systèmes de sécurité alimentaire et les modalités de travail internes de la CPS fondées sur les services partagés, nous avons soutenu le perfectionnement professionnel du personnel de santé publique, et avons contribué au renforcement du leadership régional et international en matière d'éducation au travers de l'amélioration des systèmes de communication des données en ligne, des évaluations des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul, et des plateformes d'apprentissage et de renforcement des compétences en ligne.

Graphique 29 :
Résultats par trajectoire | Digitalisation et technologie (n = 55)



Indicateurs du Cadre de résultats stratégiques – Digitalisation et technologie

Indicateur	2022	2023	Évolution
Nombre d'outils et technologies numériques élaborés ou mis en œuvre avec le soutien de la CPS au cours de l'année considérée	50	52	4 % ↑
Nombre de résultats à l'appui des infrastructures numériques obtenus au cours de l'année considérée	55	56	2 % ↑

Amélioration de la préparation aux catastrophes par le perfectionnement des dispositifs d'alerte aux inondations

Une meilleure compréhension des processus de captage, associée à observations hydrologiques fiables, peut améliorer les capacités de prévision des inondations et de préparation à ces épisodes. En réponse aux demandes émanant des pays membres, la CPS s'est associée à l'Australian Water Partnership pour concevoir des produits d'alerte précoce aux crues soudaines à l'usage des communautés. Dans le cadre d'une étude pilote menée avec le Service météorologique fidjien, à Rakiraki, la CPS a fourni une assistance technique, notamment sous la forme d'une évaluation sur le terrain, d'une analyse des données et d'une modélisation hydrologique, et a participé à des réunions de mobilisation communautaire pour aider à mettre la dernière main aux produits et ressources d'alerte aux inondations. Ce projet a intégré les principes d'égalité de genre, de handicap et d'inclusion sociale (EGHIS) en garantissant l'inclusivité ainsi qu'une communication efficace dans les dialectes locaux afin de renforcer la préparation des communautés. L'étude pilote a permis d'améliorer la collecte des données de référence et la fiabilité des alertes précoces aux inondations, ce qui démontre bien l'importance de la contribution des parties prenantes à l'orientation de l'assistance technique pour accroître la résilience des communautés face aux inondations.



Habitantes de Rakiraki participant à un atelier sur l'alerte précoce aux inondations.

La plateforme Échos de l'Océanie à l'appui de la gestion communautaire des pêches

La CPS a contribué à la création d'[Échos de l'Océanie](#), une plateforme mise en ligne en novembre 2023 pour aider les professionnels de la gestion communautaire des pêches (GCP) à échanger des connaissances et des sources d'information fiables. Elle regroupe des informations et des outils à l'appui des accords stratégiques régionaux et sous-régionaux visant à transposer la GCP à plus grande échelle. Avec son fonds documentaire comptant plus de 500 documents utiles concernant la GCP, Échos de l'Océanie permet d'éclairer la prise de décision et de renforcer les capacités des pouvoirs publics, des communautés et des professionnels. Son nom symbolise la transmission intergénérationnelle des connaissances et des traditions au sein des communautés du Pacifique, dans une optique de préservation et de mise en commun des pratiques de GCP. Le succès de la plateforme démontre l'importance d'adopter une approche axée sur les utilisateurs, de donner la priorité à la viabilité de la plateforme au moyen de flux de travail intégrés, et de reconnaître que les plateformes en ligne complètent utilement les échanges en présentiel pour les professionnels de la GCP.

Échos de l'Océanie, la plateforme de GCP

Explore by topic

 Gestion	 Espèces et habitats	 Sécurité en mer	 Post-récolte
			

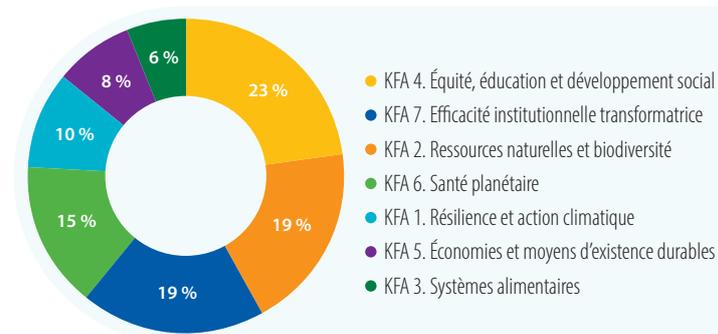
CAPACITÉ ET INFLUENCE

La CPS œuvre au renforcement des capacités et de l'influence des populations et des communautés du Pacifique sur les plans scientifique et technique. Pour ce faire, elle a recours à de multiples approches qui intègrent les savoirs traditionnels, l'apprentissage équitable et inclusif, l'accès à la formation et aux qualifications formelles, la mobilisation des parties prenantes et le plaidoyer. Ambassadrice d'un Pacifique bleu juste, équitable et résilient, elle investit également dans la création de communautés de pratique dotées de capacités sectorielles et de compétences d'encadrement pointues.

La CPS a continué de jouer un rôle crucial de renforcement des capacités et de l'influence dans tout le Pacifique. En 2023, l'Organisation a mis en œuvre en collaboration avec ses membres et partenaires une série d'initiatives de renforcement des capacités relevant de l'ensemble des KFA. Ces initiatives ont contribué à renforcer les lois et les politiques, à élaborer et tenir à jour des ensembles de données sur l'économie, la santé, l'éducation et les pêches, à favoriser la résilience des systèmes alimentaires au moyen de pratiques agricoles et aquacoles optimisées et durables, à comprendre et améliorer les résultats scolaires, à renforcer les

capacités de plaidoyer en faveur des droits de la personne, de l'égalité de genre et de la non-violence, à améliorer les compétences et l'expertise techniques dans tous nos programmes de travail, et à œuvrer avec les partenaires régionaux et nationaux au renforcement de la résilience aux effets du changement climatique.

Graphique 30 :
Résultats par trajectoire | Capacité et influence (n = 231)



Indicateurs du Cadre de résultats stratégiques – Capacité et influence

Indicateur	2022	2023	Évolution
Nombre de personnes accédant à des activités de renforcement des capacités	11 208	19 138	70 % ↑
Portée sociale et influence de la CPS au travers d'activités de sensibilisation ciblées	280 000	308 500	10 % ↑
Portée sociale et influence de la CPS au travers de ses médias sociaux	185 068	206 537	12 % ↑
Portée sociale et influence de la CPS au travers de son site Web	479 294	485 000	1 % ↑
Nombre de réunions régionales organisées avec le soutien de la CPS	22	32	45 % ↑

Un nouvel élan : redonner vie à la conférence HOPS

Après une interruption de sept ans, la sixième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique (HOPS), qui s'est tenue à Nouméa, a rassemblé des directeurs de la statistique, des planificateurs et des décideurs des banques centrales, entre autres. Elle a permis de définir une orientation stratégique et d'accroître la participation et la coopération des services nationaux de la statistique, des planificateurs, des bailleurs de fonds et des partenaires du développement, à l'appui de l'approbation et de la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la statistique océanienne 2022–2030 et d'autres initiatives dans le domaine de la statistique, en particulier le Plan d'action sur les registres et statistiques de l'état civil dans le Pacifique et la Feuille de route relative aux statistiques genrées en Océanie. La CPS a organisé la Conférence et a convoqué deux réunions officielles en marge de celle-ci afin d'examiner les meilleures pratiques statistiques et de permettre aux bailleurs de fonds et aux partenaires de coordonner l'assistance apportée dans ce domaine. La Division SDD, en collaboration avec l'équipe SPL, les membres et les partenaires, a défini l'ordre du jour, géré les questions logistiques, créé des affichages et organisé des réunions interactives, qui répondaient aux priorités des pays et pendant lesquelles ces derniers ont fait des exposés. Les enseignements tirés de cet événement mettent notamment en lumière le renforcement de la participation, l'équilibre entre l'interaction et la gouvernance et une approche systémique de la participation.



Protéger le secteur agricole des Îles Salomon par la surveillance des maladies animales

En 2022, la CPS, le ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie et le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage des Îles Salomon ont œuvré au renforcement de la préparation aux maladies animales et de la surveillance de ces maladies aux Îles Salomon. Ce soutien a notamment pris la forme de visites sur le terrain, d'initiatives de renforcement des capacités et de fourniture de matériel vétérinaire essentiel. Le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage des Îles Salomon a mis en pratique ces nouvelles connaissances et compétences en matière d'activités de surveillance et de contrôle, ce qui lui a permis de détecter une épidémie de maladie aviaire en juillet 2023. Après avoir reçu des signalements faisant état de décès massifs de poulets à Guadalcanal, des agents de ce ministère ont procédé à un renforcement des capacités en prélevant rapidement des échantillons pour confirmer le diagnostic et permettre une intervention rapide. Malgré des difficultés, liées par exemple au maintien de la biosécurité dans des exploitations non clôturées, la réponse a été efficace. L'importance de la collaboration dans le domaine de la surveillance des maladies ayant été mise en évidence ; il est prévu de renforcer les réseaux de coordination régionale tels que le Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique, ainsi que les approches communautaires de l'intervention d'urgence.



Lucy Marion Keni, agente de santé animale et paravétérinaire, et Sripad Sosale, vétérinaire (CPS), prélevant un échantillon de sang à un poulet aux Îles Salomon.



NOS PROGRAMMES PHARES

La CPS continue de concevoir des programmes phares afin de tirer parti de ses capacités collectives sur le plan scientifique, technique et des ressources, et de faire face aux défis majeurs qui se posent aux échelons régional et international. Nos quatre programmes phares (sur le changement climatique, l'océan, l'égalité de genre et les systèmes alimentaires) permettent d'appliquer la démarche « Une seule CPS » aux défis et aux possibilités propres à la région.

Assortis de cibles ambitieuses, les programmes phares de la CPS seront mis en œuvre à l'échelle requise pour produire un impact collectif en vue de l'application effective du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. Faisant appel à l'expertise de l'ensemble de nos divisions techniques et opérationnelles, ces programmes nous permettent de mettre à profit nos connaissances et nos ressources collectives pour fournir des services plus efficacement, selon des approches mieux coordonnées. Les programmes phares ont vocation à permettre à la CPS de saisir les possibilités qui se présentent et de répondre aux enjeux les plus pressants de la région, et aux membres d'accéder plus aisément à l'expertise et aux ressources de l'Organisation. Ces programmes améliorent en outre notre collaboration régionale et mondiale avec les organisations membres du CORP et les partenaires, en tenant compte de l'évolution des modalités de travail et d'action au sein de la CPS.

Les programmes phares sont conçus de manière à pouvoir s'adapter au contexte. Ils s'articulent autour des principes suivants :

- **Amplifier l'impact** : les programmes phares traduisent l'engagement de la CPS à faire aux enjeux pressants dans les domaines du changement climatique, de l'égalité de genre, des systèmes alimentaires et de l'océan.
- **Valoriser l'expertise** : en rassemblant l'expertise de toute la CPS, les programmes phares tirent parti des connaissances et des ressources collectives de l'Organisation de manière à accroître leur influence au moyen d'approches mieux coordonnées.
- **Promouvoir la collaboration** : les programmes phares contribuent à bâtir un Pacifique plus connecté et résilient et permettent à la CPS de tirer parti de nouvelles possibilités et ressources.
- **Garantir l'accessibilité de nos membres** : les programmes phares offrent aux membres des points d'accès clairs à l'expertise et aux ressources de la CPS, toutes divisions confondues.
- **Favoriser la durabilité** : attachée à la réussite des programmes phares, la CPS veille à ce qu'ils s'adaptent à l'évolution des besoins des membres pour leur fournir des solutions efficaces et durables.

Les programmes phares sont élaborés en fonction de différents facteurs de changement et, bien qu'ils puissent être co-construits selon ces facteurs, ils intègrent tous des

activités fondamentales communes. Ces activités consistent notamment à cartographier les politiques et stratégies nationales et régionales, à faire le point sur les engagements et les capacités existants à l'échelle de l'Organisation, à utiliser les informations et les capacités des projets existants, à mobiliser l'expertise et le leadership du secteur, et à faire appel aux représentants des pays membres pour mettre en place les structures de gouvernance des programmes phares.

PROGRAMME PHARE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

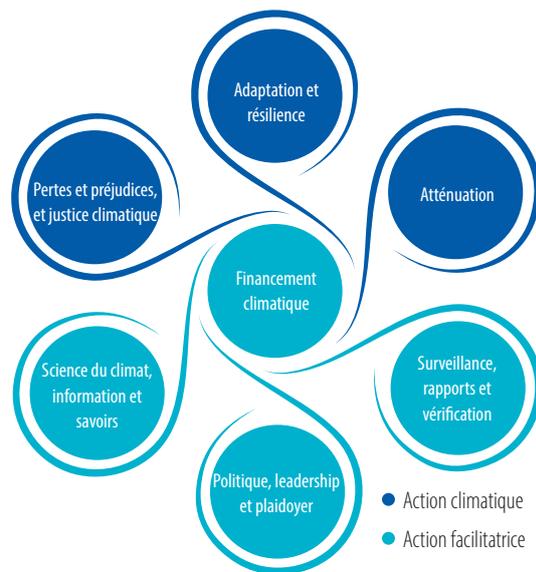
Le Programme phare sur le changement climatique vise à ce que les peuples du Pacifique, dans toute la richesse de leur diversité, soient plus résilients et à même de s'adapter au changement climatique et de prospérer dans des sociétés durables et sobres en carbone. Ce programme phare est étroitement lié au KFA 1 sur la résilience et l'action climatique.

Son objectif est d'intensifier l'action climatique en stimulant et en facilitant l'intégration du changement climatique dans tous les secteurs, et de renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques à accéder aux financements climatiques et à d'autres aides.

Principales réalisations en 2023 :

- Achèvement de la conception du Programme phare sur le changement climatique, et recrutement d'agents à des fins de renforcement des capacités dans le cadre des actions climatiques. La conception du Programme phare s'est appuyée sur un inventaire des capacités de la CPS dans le domaine du changement climatique, qui a contribué à la planification des interventions et à l'évaluation des niveaux de capacité, à la détermination des possibilités de collaboration avec les partenaires, notamment les organisations membres du CORP, et à la planification des communications de la CPS avec les bailleurs de fonds concernant les activités disponibles et la répartition optimale des ressources.
- Mise en relation de l'encadrement technique de la CPS avec deux groupes d'experts multipartites (changement climatique et catastrophes, et océan et environnement), ce qui a permis de garantir la cohérence entre le Programme phare et la mise en œuvre et le suivi du domaine thématique « changement climatique et catastrophes » défini dans la Stratégie 2050.

- Participation des membres aux négociations relatives aux financements climatiques et utilisation d'outils de plaidoyer innovants en la matière, ce qui a permis d'obtenir des aides financières de la Nouvelle-Zélande et de l'Europe au titre ce programme phare.
- Lancement de trois produits régionaux de données sur le changement climatique, qui donnent des informations sur les modifications du littoral et des mangroves induites par le climat au cours des 30 dernières années, et fournissent des données de suivi en continu. Ces produits Digital Earth Pacific sont accessibles à tous les États et Territoires insulaires océaniques, qui peuvent les utiliser pour prendre des décisions fondées sur des éléments probants.
- Appui concret aux petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique et au mécanisme « Un seul CORP », ce qui a permis d'amplifier les travaux et les activités de plaidoyer des pays membres au sein d'instances internationales telles que la Conférence des Parties (COP).



« Face aux répercussions croissantes du changement climatique sur notre région, il est essentiel de faire équipe pour agir plus rapidement et renforcer la résilience de cette zone, qui est l'une des plus vulnérables au monde. C'est pour cette raison qu'Aotearoa Nouvelle-Zélande s'engage à allouer 30 millions de dollars néo-zélandais au Programme phare sur le changement climatique de la CPS afin de lui permettre d'élargir et d'intensifier son action climatique au bénéfice de notre Pacifique bleu. »

Carmel Sepuloni, Vice-Première ministre de Nouvelle-Zélande, annonçant le nouveau partenariat qui sous-tendra le Programme phare sur le changement climatique de la CPS.

PROGRAMME PHARE SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Le Programme phare sur les systèmes alimentaires vise à ce que les systèmes alimentaires du Pacifique soient accessibles, régénérateurs, biodiversifiés, équitables et résilients aux chocs, à ce qu'ils procurent des aliments nutritifs et sans danger, et à ce qu'ils contribuent à la santé des personnes et des écosystèmes, et à la prospérité de tous.

La CPS est la seule organisation régionale justifiant de capacités dans nombre de domaines ayant trait aux liens entre production, transformation, distribution et consommation alimentaires, ainsi qu'à leurs effets économiques, sanitaires et environnementaux. Le [Programme phare sur les systèmes alimentaires](#) contribue à orienter les travaux menés par l'Organisation au titre du KFA 3 sur les systèmes alimentaires. Ce programme phare contribue également à concrétiser les ambitions affichées au regard d'autres axes prioritaires, comme la santé planétaire, les ressources naturelles et la biodiversité, et la résilience et l'action climatique, et il est associé à des initiatives novatrices à l'échelle de l'Organisation, comme le PCCOS, la Plateforme de données océaniques, et le CePaCT.

Le Programme phare sur les systèmes alimentaires mise sur une approche systémique et interconnectée à long terme pour comprendre, protéger et renforcer le système

alimentaire de la région, et garantir à tous les habitants de la région un avenir dans lequel ils bénéficieront de la sécurité alimentaire et seront correctement nourris. Pour atteindre cet objectif, le programme renforcera et élargira les travaux techniques menés par la CPS en collaboration avec ses membres ; attirera des investissements d'ancrage et à grande échelle ; et encouragera une réflexion et des pratiques novatrices en nouant des partenariats avec la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé. Ces travaux se poursuivront en 2024, année pendant laquelle le Programme phare sera soumis à un nouvel examen et à un exercice inspiré de la théorie du changement, sur la base des actions menées en 2023, largement axées sur la sensibilisation des partenaires et des membres.

Quelques points marquants de l'évolution de ce programme phare en 2023 :

- Création d'un groupe de travail interdisciplinaire de la CPS sur les systèmes alimentaires, qui a guidé l'élaboration d'interventions et l'obtention d'investissements en lien avec les systèmes alimentaires.
- Coopération avec le secteur privé, notamment dans le cadre d'un événement organisé en marge de la COP 28, intitulé Pacific Coastal Food System: Connecting the Climate-Food Nexus (Système alimentaire des milieux côtiers océaniques : liens entre climat et alimentation), et d'un autre événement intitulé Building Blocks to

a Resilient Pacific Food System (Éléments constitutifs d'un système alimentaire résilient dans le Pacifique), qui s'est tenu pendant la Semaine de la résilience en Océanie, coorganisée avec le Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO), l'Organisation du secteur privé océanien (PIPSO) et la Fédération des groupements d'agriculteurs du Pacifique (PIFON). La CPS a également organisé une visite des pôles agroalimentaires de la région de la Sunshine Coast, en Australie, pour des représentants des pouvoirs publics et du secteur privé des Fidji, de la Nouvelle-Calédonie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Tonga et de Vanuatu.

- Premières discussions à Canberra avec des parties prenantes australiennes, notamment des représentants du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), du CSIRO et du DFAT, visant à cerner et à concrétiser les possibilités de partenariat et de collaboration dans le domaine des systèmes alimentaires.
- Organisation d'événements en lien avec le Programme phare sur les systèmes alimentaires en marge de la réunion du Sous-comité du CRGA, en juin, et de la session du CRGA, en novembre, afin de sensibiliser les membres du programme phare et de les inciter à s'engager activement dans ce domaine, conformément aux priorités qu'ils se sont fixées.



« Les stratégies relatives aux systèmes alimentaires doivent être liées aux plans nationaux existants, qui portent sur différents éléments du système, et s'en inspirer directement. La CPS adopte notamment cette démarche dans le cadre des activités d'appui menées au sein de ses pays membres au titre des programmes relatifs à la santé, aux statistiques, à la pêche, à l'aquaculture et à la foresterie, ainsi que dans le cadre du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), le but étant de garantir la santé et la résilience du Pacifique. »

Alisi Tuqa, Responsable du Programme sur les systèmes alimentaires à la CPS

PROGRAMME PHARE SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

Coordonné par le Programme pour l'accès des femmes au leadership, le Programme phare sur l'égalité de genre vise à fournir à la CPS un cadre général lui permettant de tirer parti de ses capacités, ressources et services partagés afin d'amplifier son action en faveur de l'égalité de genre dans la région. Ce programme phare est étroitement lié au KFA 4 (Équité, éducation et développement social) et à l'action de l'ensemble des divisions en faveur de l'approche intégrée du genre. Il répond aux engagements de la région en faveur de l'égalité de genre dans le Pacifique au titre du Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes (2018–2030), de la nouvelle version de la Déclaration des dirigeants océaniques pour l'égalité hommes-femmes dans le Pacifique, et du domaine thématique « Développement centré sur l'humain » de la Stratégie 2050.

La conception de ce Programme phare a commencé après la présentation de ses principales dimensions lors de la réunion du Sous-comité du CRGA de juin 2023. Son objectif est de mettre en relation et de faire avancer les nombreux travaux sur le genre menés par la CPS dans toutes ses divisions et secteurs, afin de soutenir les actions collectives transversales en lien avec le genre menées dans la région au titre de la Stratégie 2050 et du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS.

Quelques points marquants de l'évolution de ce programme phare en 2023 :

- La conception du programme phare a avancé, et ses principales dimensions sont actuellement examinées dans le cadre du processus de conception (la culture et les savoirs traditionnels sont également considérés comme une dimension essentielle, et seront ajoutés au fil des consultations).



- La communauté de pratique de la CPS sur le genre, organisée par le Programme pour l'accès des femmes au leadership, a apporté son concours à l'organisation d'événements majeurs visant à faire progresser l'égalité de genre, et a acquis le statut de groupe technique du Programme phare. Il est notamment chargé d'élaborer les principales dimensions.
- Le Programme pour l'accès des femmes au leadership et le Programme pour le leadership des femmes du Pacifique de la CPS ont organisé un débat interactif entre les dirigeants des pays insulaires océaniques, ce qui a permis d'apporter un point de vue et un éclairage constructifs sur la programmation en faveur de l'égalité de genre.
- Des travaux ont été menés en collaboration avec la Division SDD pour établir définitivement les dimensions de ce programme phare relatives aux études sur le genre, aux données et à l'innovation. Le tableau de bord sur les statistiques relatives au genre et aux droits de la personne sera utilisé comme ressource statistique du Programme phare et sera achevé en 2024 dans le cadre d'un processus consultatif avec les parties prenantes.
- Le cadre et les mécanismes institutionnels de la CPS ont commencé à être renforcés par l'intermédiaire du Programme pour l'accès des femmes au leadership afin de soutenir les agents de l'Organisation, de leur donner des moyens d'action et de fournir un appui aux programmes de diverses divisions en faveur de l'égalité de genre. En outre, un soutien constant est apporté aux programmes et mécanismes existants de la CPS relatifs au genre, comme le Programme pour le leadership des femmes du Pacifique, les Océaniques du secteur maritime, les actions visant à promouvoir le rôle des femmes dans le secteur des pêches (PEUMP), ainsi que les programmes portant sur les statistiques genrées et l'accès équitable à l'énergie.



« La CPS s'engage à promouvoir l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles. Dans le cadre d'une démarche unifiée à l'échelle de l'Organisation ("Une seule CPS"), nous devons unir nos forces et faire en sorte que le genre soit intégré à part entière comme volet d'intervention dans chaque programme que nous lançons, chaque activité que nous menons à l'échelon communautaire, et chaque équipe que nous constituons. »

Stuart Minchin, Directeur général de la CPS, mars 2023

PROGRAMME PHARE SUR L'OcéAN

Le Programme phare sur l'océan vise à ce que les peuples d'Océanie puissent naviguer ensemble sur la voie d'un Pacifique bleu en bonne santé, résilient, durable et prospère pour les générations futures. Ce programme phare est étroitement lié au KFA 2 (Santé planétaire) et au KFA 5 (Économies et moyens d'existence durables). Il contribue aussi directement à la mise en œuvre du domaine thématique « Océan et environnement » de la Stratégie 2050.

Ce programme phare a été élaboré sur les bases établies par le PCCOS, qui facilite la collaboration de toutes les divisions de l'Organisation afin de proposer aux membres des programmes de travail intégrés sur l'océan et de renforcer l'excellence de la CPS dans le domaine des sciences océaniques. Il encourage aussi le dialogue et la coopération à l'échelon régional, et soutient la mise en commun de l'expertise technique en sciences océaniques.

Quelques points marquants de l'évolution de ce programme phare en 2023 :

- Des consultations sur la conception du Programme phare ont été menées suivant une méthodologie fondée sur la théorie du changement, notamment une cartographie des capacités à l'échelle de la CPS, et la confirmation de la vision et des dimensions du Programme phare.
- Sous la houlette du PCCOS, des progrès ont été accomplis au regard de diverses initiatives importantes pour le Programme phare sur l'océan de la CPS. Un appui a notamment été apporté au projet sur les dispositifs de concentration de poissons hautement instrumentés et à l'actualisation du portail sur l'océan Pacifique. Par ailleurs, un soutien a continué d'être apporté au réseau des professionnels de l'océan en début de carrière, qui offre des possibilités d'échanges d'informations et d'expériences, ce qui favorise l'intégration des savoirs autochtones aux connaissances scientifiques.
- Deux nouvelles fonctions de coordination sont assurées par la CPS dans la région : le Centre de collaboration de la Décennie de l'Océan pour le Pacifique et l'Alliance régionale du Pacifique insulaire pour le Système mondial d'observation de l'océan (PI-GOOS).

APPRENTISSAGE ET ADAPTATION

La CPS est une organisation apprenante et en 2023, ses expériences et les enseignements qu'elle en a tirés lui ont ouvert des perspectives de développement. Les difficultés engendrées par la pandémie de COVID-19 et l'évolution du contexte économique et social lui ont fait prendre conscience de l'importance de faire preuve de flexibilité et d'innovation pour continuer d'évoluer au sein de contextes dynamiques, aussi bien terrestres que marins, aux échelons régional et mondial. Il nous tient à cœur de collaborer avec nos membres et partenaires à la co-conception et à la mise en œuvre de solutions innovantes à l'appui des besoins de développement de la région.

Les enseignements tirés et les ajustements apportés en conséquence sont présentés de manière thématique pour chacune des principales approches adoptées par la CPS dans le cadre de son action. Ces approches sont définies dans notre théorie du changement.

Méthodes de travail centrées sur l'humain et adaptées aux cultures et aux contextes

Nous reconnaissons et apprécions l'importance de la diversité sous toutes ses formes, et nous continuerons à œuvrer en faveur de programmes et de services inclusifs et sensibles aux contextes et aux communautés au sein desquels nous intervenons. La CPS pilote la mise en œuvre de la Stratégie culturelle régionale océanienne 2022–2032, adoptée en 2022, et joue un rôle crucial en veillant à ce que les ambitions définies dans la stratégie soient prises en compte dans tous les domaines de travail dans la région.

Inspirée par le Plan stratégique 2022–2031 et guidée par les valeurs énoncées dans ce dernier, la CPS continue de donner la priorité à l'intégration de la science et des savoirs océaniques dans nos programmes, notamment nos programmes phares. Nous apprenons à encourager davantage la collaboration entre les divisions et les secteurs, et à renforcer les mécanismes de soutien nécessaires à cette collaboration. En assurant le suivi des résultats de notre politique de RSE, nous apprenons à améliorer la mise en œuvre de l'approche centrée sur l'humain au service de nos agents, de nos activités et de nos programmes.

Nous avons appris qu'une réelle collaboration et l'intégration des savoirs et des points de vue des communautés renforçaient l'efficacité de notre travail, mais aussi que nos solutions scientifiques et techniques jouaient un rôle essentiel dans l'établissement de relations constructives et respectueuses dans tous les aspects de notre travail.

Renforcement des capacités individuelles et institutionnelles

Nous savons que, pour pouvoir nous adapter à l'évolution des contextes et répondre à la croissance de la demande, il est essentiel d'investir en permanence dans le renforcement de nos capacités internes, qu'il s'agisse de ressources humaines que de préparation institutionnelle.

En investissant dans nos systèmes et mécanismes internes, comme les processus relatifs aux achats et aux subventions, la politique de gestion des documents, la gestion des finances et des ressources humaines, les systèmes de redevabilité et d'administration, nous avons été en mesure de mieux hiérarchiser et coordonner nos activités de planification, et sommes en passe de gagner en efficacité. La CPS a révisé son Règlement financier, sa Politique planification, évaluation, responsabilité, réflexion et apprentissage (PEARL) ainsi que d'autres mécanismes et processus internes dans le cadre du renforcement de ses fonctions opérationnelles « Une seule CPS ». Pour y parvenir, un soutien et un engagement constants à l'échelle de l'Organisation, une communication efficace et la fourniture d'outils ainsi que l'organisation de formations ont été nécessaires.

Établissement de relations de confiance avec nos membres et nos partenaires

Les relations avec les membres et les priorités de ces derniers jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS. L'importance accrue que nous avons accordée à la collaboration avec les membres en 2023 a été riche d'enseignements quant à la manière de développer des relations sincères, de favoriser la co-appropriation, de concevoir conjointement des projets et d'offrir des possibilités de leadership. Nos programmes phares, nos projets d'innovation et nos projets stratégiques,

comme la Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu, en sont l'illustration. Nous avons constaté que les membres apprécient cette manière de travailler. Nous avons également appris que nos actions visant à améliorer et à soutenir l'inclusion sociale, par exemple l'inclusion de la dimension de genre, ont permis aux femmes de faire entendre leur voix en toute quiétude, ce qui a instauré un climat de confiance. Nous avons également renforcé notre conception des partenariats en veillant à faire connaître les priorités et les contraintes de capacités, et en établissant des accords de partenariat clairs pouvant être négociés de manière ouverte et transparente et contribuant à accélérer la mise en œuvre.

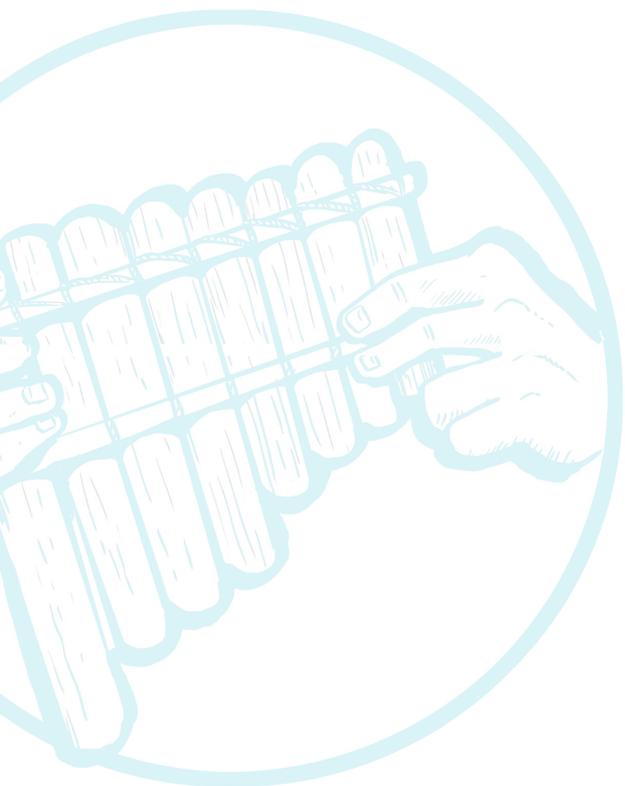
Nous n'avons cessé de réaffirmer notre volonté de renforcer les liens existants avec nos membres et d'étudier les possibilités de soutien et de coopération propres à chaque pays. À ce titre, nous avons signé un accord de partenariat de quatre ans avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'une déclaration d'intention et un cadre de collaboration stratégique avec les Samoa américaines, et avons continué de soutenir Tuvalu dans le cadre de sa fonction de présidence de la cinquante-troisième session du CRGA et de la treizième Conférence en 2023.

Nous avons renforcé notre présence à l'échelon national en établissant le nouveau Bureau régional pour la Polynésie aux Tonga, qui vient compléter nos bureaux de pays en Mélanésie et en Micronésie. La CPS continuera d'établir de nouvelles

relations afin de mieux coopérer avec les membres et comprendre les priorités propres à chaque sous-région, et de travailler avec les membres et partenaires du développement sous-régionaux. Ces démarches contribueront à orienter la mise en œuvre des programmes de travail de l'Organisation, en particulier de ses programmes phares, en prenant appui sur une modalité de programmation intégrée nécessitant des actions et une expertise coordonnées pour répondre aux enjeux de développement les plus pressants de la région.

Rencontres et création d'une conception partagée et de trajectoires d'impact communes

Le rôle fédérateur de la CPS aux échelons régional et sous-régional aide les membres à mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences, à collaborer, et à élaborer des approches collectives et coordonnées pour faire face aux grands enjeux de développement. La cartographie d'une vingtaine de réunions sectorielles des ministres et des responsables de haut niveau organisées par la CPS et des organisations partenaires à l'échelon régional nous aide à mieux appréhender les engagements pris par les dirigeants océaniques. Les résultats de ces réunions mettent en lumière les besoins et priorités des membres, et continuent d'orienter la planification et l'exécution des activités sectorielles et de la fourniture des biens publics régionaux, de sorte qu'elles soient guidées et régies par les membres.



ÉTAPES À VENIR

Le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS définit notre avenir dans la région. Il présente notre trajectoire sur dix ans, guidée par les modes de connaissance et d'apprentissage propres au Pacifique, et s'appuie sur nos actifs, nos ressources et nos partenariats, alors que nous mettons le cap sur l'avenir auquel nous aspirons pour le Pacifique bleu.

Prenant appui sur les enseignements que nous avons tirés et sur la vision et l'orientation stratégique à long terme définies par les dirigeants océaniques dans la Stratégie 2050, la présente section résume les initiatives sur lesquelles nous nous concentrerons en 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031.

Renforcer notre transformation institutionnelle en vue de la concrétisation d'« Une seule CPS »

Dans un contexte de croissance rapide, nous continuerons de faire tout notre possible pour apporter une réponse efficace au travers de nos systèmes, nos avoirs, nos installations et nos processus.

En 2024, nous continuerons d'investir dans nos processus et mécanismes internes pour améliorer l'efficacité et la qualité du soutien que nous apportons à nos membres. Nous poursuivrons la collaboration avec nos partenaires pour mettre à profit nos capacités numériques et d'innovation, et fournir des solutions répondant aux nouvelles priorités et à la demande croissante de nos membres. Le projet Digital Earth Pacific et la Plateforme de données océaniques, qui fournissent des informations en temps réel à l'appui de la prise de décision, en sont deux exemples. Nous continuerons de valoriser et de renforcer les capacités de nos populations – et, par extension, de la région, au travers de nos activités.

Nous continuerons d'explorer des pistes de financement innovantes, sans nous limiter à nos partenariats traditionnels et en coopérant avec des organisations philanthropiques et d'autres partenaires non traditionnels qui partagent nos valeurs et nos intérêts. L'élaboration de notre première stratégie de mobilisation des ressources orientera nos efforts visant à collecter des fonds durables, et appuiera la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2022–2031 et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

La CPS, soucieuse de rendre des comptes à ses membres, soutiendra la mise en œuvre d'une évaluation institutionnelle indépendante exhaustive, un processus piloté par les membres et mis en œuvre à l'initiative du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique. Nous continuerons de veiller à ce que nos membres prennent une part active et pertinente aux processus, de sorte que les conclusions de l'évaluation institutionnelle indépendante contribuent à bâtir une CPS adaptée aux besoins de ses membres, à l'appui des aspirations actuelles et futures de la région.

Nous soutiendrons également les contributions du CORP à l'évaluation de l'architecture régionale.

Renforcer nos partenariats, interventions et collaborations avec les pays

En 2024, nous investirons dans le renforcement des relations avec les membres et les partenaires, en vue de favoriser et de pérenniser des relations de confiance.

Notre engagement à concrétiser la vision et le niveau d'ambition définis pour le Pacifique bleu s'articulera autour de notre rôle de codirection technique dans différents domaines thématiques (par exemple, changement climatique et catastrophes, océan et environnement, approches centrées sur l'humain, développement des ressources et connectivité, et technologie). Nous continuerons par ailleurs à œuvrer au renforcement de la coordination avec les organisations membres du CORP et les partenaires du développement en participant activement aux réunions des dirigeants des organisations membres du CORP, aux groupes de travail techniques et aux plateformes et instances de partenariat.

Nos partenariats avec des États et Territoires insulaires océaniques membres sont essentiels pour assurer efficacement la mise en œuvre du Plan stratégique. En 2024, nous continuerons de coopérer avec les membres et le secteur privé, les ONG, les organisations de la société civile, les établissements universitaires et les groupes de réflexion dans le cadre de nos efforts de coordination et de renforcement de notre prestation de services. Nous nous efforcerons également de renforcer notre collaboration stratégique avec les pays, en particulier en portant assistance à nos membres dans le cadre de l'examen de leurs plans nationaux et des examens nationaux volontaires des ODD.

En 2024, les plans d'activité de nos divisions et nos programmes phares joueront un rôle central dans la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2022–2031 (et du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050). Notre travail s'inscrira dans le cadre de processus participatifs, et nous nous appuierons sur des démarches prospectives pour co-concevoir la première stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie, ainsi que pour le secteur maritime (One Maritime Strategy). En prenant appui sur les progrès réalisés en 2023, les programmes phares ouvriront davantage de perspectives de coopération aux échelons régional et mondial dans ces domaines prioritaires pour la région, tout en débloquent des ressources supplémentaires pour les pays membres dans ces domaines thématiques.



ANNEXES

ANNEXE 1 — MÉTHODE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le présent rapport porte sur la période allant de janvier à décembre 2023 et rend compte des avancées dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 de la Communauté du Pacifique. Le Plan stratégique a été approuvé par le Comité des représentants des gouvernements et administrations à sa cinquante-deuxième session (CRGA 52). Il définit les orientations relatives à l'action de la CPS ainsi qu'aux cadres de présentation des résultats de l'Organisation, notamment au Cadre de résultats stratégiques. Ce dernier est utilisé pour suivre les progrès accomplis au regard des objectifs fixés à l'horizon 2031.

La CPS a sélectionné 47 indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (ODD) couvrant l'ensemble des 17 ODD, afin d'évaluer l'impact de sa contribution aux transformations de grande ampleur observées à l'échelle nationale, comme l'évolution des conditions de vie ou de la situation des individus et des communautés. Ces indicateurs ont été sélectionnés à la lumière des domaines de résultats figurant dans le Plan stratégique, des priorités thématiques définies dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et des plans stratégiques nationaux de développement des pays membres. En s'appuyant sur des indicateurs de haut niveau, le Cadre de résultats stratégiques permet de suivre, pour chacun des axes prioritaires (KFA) du Plan stratégique, les progrès accomplis au fil du temps vers la réalisation de « l'état futur 2031 ».

Les indicateurs communs relatifs aux trajectoires permettent de regrouper les contributions de la CPS dans son ensemble et d'en rendre compte chaque année. Dans ce cadre de haut niveau viennent s'imbriquer des cadres de résultats détaillés pour les axes prioritaires, les divisions et les programmes. Ces cadres sont assortis d'indicateurs et de cibles permettant à la CPS de démontrer les effets, les contributions et l'impact combinés de son action sectorielle, des programmes-pays et de ses activités intégrées. La supervision de la mise en œuvre du Plan stratégique incombe au Directeur-riche générale et au Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique.

Politique planification, évaluation, responsabilité, réflexion et apprentissage (PEARL)

La Politique planification, évaluation, responsabilité, réflexion et apprentissage (PEARL) définit le processus annuel de réflexion, d'apprentissage et de présentation des résultats de la CPS. Conformément à cette politique, le Directeur-riche générale doit organiser tous les ans un atelier sur l'apprentissage et les résultats auquel participent la direction générale de la CPS, l'équipe de la haute direction, les membres du réseau MELnet et les responsables concernés. Des réunions de réflexion sont organisées deux fois par an à l'échelle des divisions et des équipes ; les conclusions qui s'en dégagent permettent de déterminer les contributions des divisions à la présentation des résultats à mi-année et des résultats annuels. Les résultats communiqués par les divisions de la CPS ont servi de base à l'établissement du présent rapport. Cette méthode favorise la concordance entre la planification, la budgétisation, l'évaluation et la présentation des résultats à tous les niveaux de l'Organisation ; elle est garante de la cohérence, de la précision et de la transparence des pratiques de présentation des résultats de la CPS, qui peut ainsi mieux rendre compte de son action. Elle contribue aussi à engager le dialogue avec les membres et les partenaires au sujet des résultats de l'Organisation.

Présentation des résultats

Le Rapport de résultats présente les progrès réalisés au regard des KFA du Plan stratégique, ainsi que les modalités de travail de la CPS, qui s'est appuyée sur des éléments factuels tant quantitatifs que qualitatifs. Il est validé par la haute direction avant d'être présenté au Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique, qui émet un avis à l'intention du CRGA sur l'approbation du rapport. Outre le présent rapport, la CPS établit d'autres rapports et supports d'information connexes à l'intention de la direction et du CRGA. Ces documents sont également diffusés en interne, à l'échelle de l'Organisation, à des fins d'apprentissage et d'utilisation. Tous les rapports de la CPS sont accessibles au grand public depuis la bibliothèque numérique de l'Organisation et la Plateforme de données océaniques.

Cadres de résultats de la CPS et cadres mondiaux et régionaux

Le tableau de bord océanien des ODD, hébergé sur la PDH, permet de visualiser les données se rapportant aux différents indicateurs des ODD.

La présentation des résultats de la CPS est alignée sur la Stratégie 2050, et plus particulièrement sur les actions collectives régionales qui y sont définies comme prioritaires. La CPS pilote le travail mené au titre de quatre des actions collectives régionales prioritaires axées sur le développement centré sur l'humain.

Glossaire de résultats de la CPS

Le glossaire de la planification, du suivi-évaluation et de l'apprentissage, utilisé en interne par la CPS, définit les différents types de résultats considérés. Il vise à catégoriser les résultats de manière cohérente à l'échelle de l'Organisation. Les différents types de résultats sont les suivants :

- **Produits** : produits, biens ou services fournis aux membres ou en interne au travers des activités menées par la CPS. Il peut s'agir de l'élaboration d'un outil ou d'un ensemble de ressources.
- **Évolution des connaissances** : compétences et capacités individuelles acquises et renforcement de la sensibilisation. Par exemple, il y a évolution des connaissances lorsque l'organisation d'une formation par la CPS (produit) contribue à l'acquisition de nouvelles informations, attestée, par exemple, au moyen d'une évaluation réalisée avant et après la formation.
- **Changement de comportements** : évolution des convictions, des opinions, des motivations et des intentions. Il peut s'agir, par exemple, de la réaffirmation, par les dirigeants océaniques, d'un engagement à prendre des mesures urgentes dans un domaine donné.
- **Changement de pratiques** : application des connaissances, compétences et capacités acquises et de comportements modifiés. Par exemple, un changement de pratiques peut être l'application d'un système en ligne innovant dans un pays membre.
- **Impact** : effets à long terme au niveau individuel, institutionnel ou à l'échelle d'une population. Il s'agit, par exemple, de l'amélioration de l'accès des femmes à la justice et de l'application de lois.

Rôle des équipes de la CPS dans la préparation des produits associés au Rapport de résultats

Équipe	Rôle
Équipes au sein des divisions et de l'Organisation	Examinent les actions menées et les progrès réalisés au regard de leurs plans d'activité respectifs, préparent les contributions à intégrer au Rapport de résultats, participent à l'atelier sur l'apprentissage et les résultats, évaluent collégalement les zooms sur les changements et examinent les versions préliminaires du Rapport.
MELnet	SPL et les référents en suivi-évaluation et apprentissage (SEA) établissent et mettent à l'essai des processus et des modèles, pilotent l'élaboration et le suivi des cadres de résultats des divisions, partagent leurs compétences et leurs bonnes pratiques à l'échelle de l'Organisation et travaillent avec les directeurs et le personnel des divisions à la préparation des contributions au Rapport de résultats. En 2023, plusieurs référents en SEA ont réalisé un examen collégial des cadres de résultats.
Équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL)	Assure un soutien institutionnel en matière de SEA, ainsi que le renforcement des capacités de SEA des divisions, organise l'atelier sur l'apprentissage et les résultats pour le compte du/de la Directeur-riche général-e, et coordonne, valide et supervise l'ensemble des contributions au processus de présentation annuelle des résultats.
Équipe des publications	Assure la mise en forme du Rapport et de l'Explorateur de résultats ; définit le modèle du Rapport, représente sous une forme visuelle les données et conclusions exposées dans le Rapport et travaille en coordination avec SPL et l'équipe de traduction tout au long du processus d'établissement du Rapport.
Équipe de la traduction	Traduit le Rapport et l'Explorateur de résultats en français.
Plateforme de données océaniques, MELnet, SPL	Préparent les données de l'Explorateur de résultats et les mettent en ligne sur la Plateforme de données océaniques (en anglais et en français).
Pôle communication institutionnelle	Assure la communication relative à l'atelier annuel sur l'apprentissage et les résultats, fournit des conseils sur les principaux messages se rapportant aux produits de présentation des résultats, communique et intègre les informations relatives aux résultats dans tous les produits de communication de la CPS.
Directeur-riche général-e et haute direction	S'assurent de la transmission à l'équipe SPL, dans les délais impartis, de toutes les contributions au Rapport de résultats, approuvent les données présentées pour l'année considérée au regard des cadres de résultats des différentes divisions avant qu'elles ne soient transmises à SPL, et examinent les produits relatifs à la présentation des résultats avant leur envoi au Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique.
Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique	Représente les membres dans la supervision attentive de l'orientation donnée au Rapport et soumet une recommandation pour approbation au CRGA.
CRGA	Approuve le Rapport.

Processus d'élaboration du Rapport de résultats

Ci-après un aperçu des principaux éléments du processus :



Élaboration des principaux produits et contributions alimentant le Rapport de résultats

Cadres de résultats :

- L'élaboration conjointe du Cadre de résultats stratégiques a été menée tout au long de l'année 2022. Les équipes MELnet et SPL ont œuvré de concert pour garantir la cohérence entre le nouveau Cadre de résultats stratégiques et les cadres de résultats des divisions.
- Un modèle normalisé de résultats a été rempli par les divisions, avec le soutien de leurs référents SEA, qui ont effectué des contrôles de la qualité des données et vérifié les résultats.
- Les cadres de résultats ont été examinés par l'équipe SPL, qui a évalué collégialement et normalisé les résultats à l'échelle de toutes les divisions, ce qui a nécessité plusieurs allers-retours entre SPL et les référents SEA des divisions.
- Les résultats définitifs ont été saisis dans un tableau Excel regroupant l'ensemble des résultats de la CPS.

Le processus d'assurance de la qualité s'est déroulé en plusieurs étapes :

- a. vérification croisée des informations par rapport aux résultats présentés l'année précédente, afin de confirmer le caractère nouveau des résultats de 2023 ;
- b. vérification de la cohérence des résultats présentés dans les cadres de résultats avec le Plan stratégique et mise en correspondance des résultats avec les axes prioritaires et les trajectoires, la hiérarchie des résultats de la CPS, le glossaire de résultats, les consignes de présentation et toutes les autres observations transmises par SPL à la division concernée au cours de l'année 2023 ;

- c. vérification du caractère suffisant des données factuelles et des informations fournies pour chaque résultat ;
- d. vérification croisée des informations sur les activités intégrées faisant intervenir plusieurs divisions ; et
- e. formulation de commentaires et demandes de précisions adressées aux divisions au sujet des informations présentées.

- Une analyse des résultats a été réalisée par KFA, hiérarchie des résultats, ODD et trajectoire. Le tableau récapitulatif des résultats constitue la base de tous les graphiques et tableaux de synthèse publiés dans le Rapport.

- Le tableau récapitulatif de résultats est relu, traduit et chargé dans l'Explorateur de résultats sur la PDH.

Zooms sur les changements

- Chaque division a retenu entre deux et cinq zooms sur les changements.
- Ces derniers ont été présentés lors de l'atelier sur l'apprentissage et les résultats et ont fait l'objet d'un examen collégial en petits groupes. Des cartes postales du changement ont été élaborées, et les participants ont indiqué quels récits les avaient le plus marqués, ce qui a contribué à définir la place de chaque récit tout au long du rapport.
- Les divisions se sont chargées de rédiger les récits en y intégrant les enseignements tirés de l'évaluation collégiale. Les récits ont ensuite été examinés par SPL, relus par l'équipe des publications et traduits par celle de la traduction avant d'être intégrés au rapport global et aux analyses.

Amélioration du Rapport de résultats

La structure du Rapport a été remaniée afin que celui-ci puisse être aligné sur le Plan stratégique de la CPS et le Cadre de résultats stratégiques qui l'accompagne. Le Rapport a été rédigé sous un angle prospectif ; il s'achève sur des considérations relatives aux enseignements tirés, aux adaptations possibles et aux étapes à venir. Dans le droit fil du Plan stratégique, il présente toujours les résultats en

renvoyant aux cinq trajectoires d'impact qui orientent les actions de la CPS, tous KFA confondus.

La section « Nos valeurs » a été déplacée au début du Rapport afin de mettre en lumière la manière dont les quatre valeurs de la CPS sont mises en pratique, et la place majeure qu'elles occupent dans l'action de l'Organisation.

Les recommandations ci-dessous, adoptées par le Sous-comité du CRGA en 2023, ont été intégrées au Rapport de résultats :

Recommandations du Sous-comité	Améliorations à apporter au Rapport de résultats
<p>Envisager d'aligner la présentation des résultats de la CPS sur le Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des liens ont été établis avec les différents domaines thématiques de la Stratégie 2050, et les zooms sur les changements qui s'y rapportent sont indiqués dans le Rapport par un symbole qui renvoie au domaine thématique correspondant de la Stratégie 2050, de manière à mettre en évidence l'alignement des résultats sur le Plan de mise en œuvre. La présentation des résultats est alignée sur les actions collectives régionales définies comme prioritaires dans la Stratégie 2050. La CPS pilote le travail mené au titre de quatre des actions collectives régionales prioritaires axées sur développement centré sur l'humain. Cette année encore, nous avons relié, d'une part, les résultats clés et les zooms sur les changements et, d'autre part, les plans nationaux de développement durable, afin de mettre en évidence la concordance avec les priorités nationales. Le Rapport expose la démarche suivie par la CPS pour mesurer ses résultats à l'échelle mondiale (ODD), régionale (Stratégie 2050) et nationale (plans nationaux de développement durable), par l'intermédiaire du Cadre de résultats stratégiques. Tous les chapitres relatifs aux axes prioritaires sont alignés sur la Stratégie 2050.
<p>Fournir des informations plus détaillées sur la mise en œuvre des programmes phares.</p>	<p>La section « Nos programmes phares » du Rapport rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents programmes phares et de leur alignement sur la Stratégie 2050.</p>
<p>Prendre note des mécanismes de mise en œuvre du Plan stratégique.</p>	<p>L'engagement de la CPS en faveur de la mise en œuvre de son Plan stratégique 2022–2031 est mis en exergue tout au long du Rapport.</p>
<p>S'appuyer sur les plans d'activité des divisions, à l'exemple de la Division GEM, pour orienter les activités des divisions et les aider à s'acquitter de leur mission, dans le droit fil du Plan stratégique.</p>	<p>Les chapitres relatifs aux différents KFA rendent compte des contributions apportées à la mise en œuvre du Plan stratégique par les différentes divisions techniques au titre de leurs plans d'activité et de leurs cadres de résultats respectifs.</p> <p>Les équipes MELnet ont examiné de manière collégiale les cadres de résultats des divisions.</p>
<p>S'appuyer sur les plans d'activité des divisions, à l'exemple de la Division GEM, pour orienter les activités des divisions et les aider à s'acquitter de leur mission, dans le droit fil du Plan stratégique.</p>	<p>La liste des évaluations comprend désormais les évaluations achevées (2023) et à venir (2024).</p>

ANNEXE 2 – PUBLICATIONS DANS DES REVUES À COMITÉ DE LECTURE

Division	Type de contenu	Auteurs	Année	Titre
LRD	Publication ou article de revue scientifique	Vincent Lebot Birte Komolong, Jean-Pierre Labouisse, Floriane Lawac, Juliane Kaoh, Logotonu Meleisea Waqainabete, Amit Sukal, Grahame Jackson	2023	Conventional breeding of Pacific Island staple crops: A paradox
LRD	Publication ou article de revue scientifique	Sulav Paudel, Trevor A. Jackson, Sylvie Boulekouran, Jeffline Tasale, Bill Garae, Patricia Allanson, Mark Ero, Sean D. G. Marshall	2023	The coconut rhinoceros beetle (<i>Oryctes rhinoceros</i>) outbreak is well established on Efate, Vanuatu
LRD	Publication ou article de revue scientifique	Dawit B Kidanemariam, Amit Sukal, Adane D Abraham, James L. Dale, Anthony P. James, Robert M. Harding	2023	Viral Diseases of Field and Horticultural Crops, Chapitre 66 : Aroids (<i>Colocasia</i> and <i>Xanthosoma</i>)
LRD	Publication ou article de revue scientifique	Sulav Paudel, Trevor A. Jackson, Sarah Mansfield, Mark Ero, Aubrey Moore, Sean D.G. Marshall	2023	Use of pheromones for monitoring and control strategies of coconut rhinoceros beetle (<i>Oryctes rhinoceros</i>): A review
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Veisina Matoto, Si Thu Win Tin, Elisiva Nā'ati, Stone Tomiki, Molimoli Ofahulu, Ane Fangalua, Vasilai Toli	2023	Measuring diabetes complications, risk factors and capacity for managing diabetes: An initial step to improve diabetes care at the primary health centre in Tonga
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Georgina Phillips, Mangu Kendino, Claire E. Brolan, Lisa-Maree Herron, Sarah Körver, Silina Motofaga, Megan Cox	2023	Women on the frontline: exploring the gendered experience for Pacific healthcare workers during the COVID-19 pandemic
PHD	Publication ou article de revue scientifique	R. Thibeaux, P. Genthon, R. Govan, N. Selmeaoui-Folcher, C. Tramier, M. Kainiu, M.-E. Soupé-Gilbert, K. Wijesuriya, C. Goarant	2023	Rainfall-driven resuspension of pathogenic <i>Leptospira</i> in a leptospirosis hotspot
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Anne Marie Thow, Sirinya Phulkerd, Yandisa Nggangashe, Amerita Ravuvu, Liza Zaruba, Carmen Huckel Schneider, Jeff Collin, Ashley Schram, Sharon Friel	2023	Protecting children from unhealthy food marketing: a comparative policy analysis in Australia, Fiji and Thailand
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Solene Bertrand-Protat, Juliana Chen, Aurélie Jonquoy, Stéphane Frayon, Si Thu Win Tin, Amerita Ravuvu, Corinne Caillaud, Olivier Galy	2023	Prevalence, causes and contexts of childhood overweight and obesity in the Pacific region: A scoping review
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Amy E. Peden, Stefania Minniti, Ali İşin, Rumanusina Maua, Soumyadeep Bhaumik	2023	Unintentional injuries in adolescents: a neglected issue in global health
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Rachel Baffsky, Candace Koshiba, Esther L. Muna, Ramanusina F. Maua, Rebecca Ivers, Amy E. Peden	2023	Assessing violence and injury prevention plans, strategies and indicators in eighteen Pacific Islands countries: an environmental scan
PHD	Publication ou article de revue scientifique	T. D. Brewer, N. L. Andrew, D. Abbott, R. Detenamo, E. N. Faaola, P.V. Gounder, N. Lal, A. Ravuvu, D. Sapalojang, M. K. Sharp, R. J. Sulu, S. Suvulo, J. M. M. M. Tamate, A. M. Thow, A. T. Wells	2023	The role of trade in Pacific food security and nutrition

Division	Type de contenu	Auteurs	Année	Titre
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Dori Patay, Amerita Ravuvu, Viliamu Iese, Dorah Wilson, Seno Mauli, Josephine Maelaua, Erica Reeve, Anna Farmery, Penny Farrell, Ellen Johnson, Anne Marie Thow	2023	Catalysing sustainable development through regional food system governance: Strengthening the translation of regional food system policy guidance to national level in the Pacific
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Erica Reeve, Amerita Ravuvu, Ellen Johnson, Selai Nasiga, Tom Brewer, Sarah Mounsey, Anne Marie Thow	2023	Scaling up food pricing policies in the Pacific: A guide to action
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Jessica Hardin, Dion Enari, Tarryn Phillips, Tausala Aiavao, Ramona Boodoosingh, Saunima'a Ma Fulu Aiolupotea, Pakilau Manase Lua, Tauaitala Lees, Uila Laifa Lima, Sala Maatasasa Samuelu Matthes, Falelua Maua, Mike Poltorak, Amerita Ravuvu, John Taylor, Seini Taufua, Gade Waqa	2023	Developing trust in collaborative research: Utilizing Indigenous Pacific methodologies to create dialogue within research teams
PHD	Publication ou article de revue scientifique	Si Thu Win Tin, Elisiva Na'ati, Ilisapeci Kubuabola, Solene Bertrand, Sunia Soakai, Paula Vivili, Berlin Kafoa, Selai Nasiga, Amerita Ravuvu	2023	A framework that strengthens legislative measures to halt and reverse the Pacific non-communicable diseases crisis
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Giula Anderson, Jed I. Macdonald, Mona Lal, John Hampton, Neville Smith, Ciro Rico	2023	Sample contamination explains evidence of close kin proximity in yellowfin tuna (<i>Thunnus albacares</i>) in the Western and Central Pacific Ocean
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Guila Anderson, Jed I. Macdonald, Joanne Potts, Pierre Feutry, Peter M. Grewe, Marion Boutigny, Campbell R. Davies, Jeff A. Muir, Francois Rouspard, Caroline Sanchez, Simon J. Nicol	2023	Evaluating DNA cross-contamination risk using different tissue sampling procedures on board fishing and research vessels
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Lauriane Escalle, Jennyfer Mourot, Paul Hamer, Steven R. Hare, Naiten Bradley Phillip Jr, Graham M. Pilling	2023	Towards non-entangling and biodegradable drifting fish aggregating devices – Baselines and transition in the world's largest tuna purse seine fishery
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Malcolm P. Francis, Warrick S. Lyon, Shelley C. Clarke, Brittany Finucci, Melanie R. Hutchinson, Steven E. Campana, Michael K. Musyl, Kurt M. Schaefer, Simon D. Hoyle, Tom Peatman, Diego Bernal, Keith Bigelow, John Carlson, Rui Coelho, Craig Heberer, David Itano, Emma Jones, Bruno Leroy, Kwang-Ming Liu, Hilario Murua, François Poisson, Paul Rogers, Caroline Sanchez, Yasuko Semba, Tim Sippel, Neville Smith	2023	Post-release survival of shortfin mako (<i>Isurus oxyrinchus</i>) and silky (<i>Carcharhinus falciformis</i>) sharks released from pelagic tuna longlines in the Pacific Ocean
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Claire Garrigue, Solène Derville, Claire Bonneville, Maële Brisset, Paco Bustamante, Christophe Cleguer, Eric E. G. Clua, Willy Dabin, Sylvie Fiat, Jean-Lou Justine, Pauline Machful, Tepoerau Mai, Patrice Plichon, Annie Portal, Christine Sidobre, Debbie Steel, Jean-Christophe Vivier, Elodie Vourey	2023	Marine mammal strandings recorded in New Caledonia, south west Pacific Ocean
FAME	Publication ou article de revue scientifique	John Hampton, Patrick Lehodey, Inna Senina, Simon Nicol, Joe Scutt Phillips, Kaon Tiamere	2023	Limited conservation efficacy of large-scale marine protected areas for Pacific skipjack and bigeye tunas
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Peter Konstantinidis, Elodie Vourey	2023	A rare <i>Macrystium</i> -stage <i>Bathysaurus mollis</i> (Aulopiformes, Bathysauridae) from the South Pacific
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Bruno Leroy, Joe Scutt Phillips, Joanne Potts, Richard W. Brill, Karen Evans, Fabien Forget, Kim Holland, David Itano, Jeff Muir, Graham Pilling, Simon Nicol	2023	Recommendations towards the establishment of best practice standards for handling and intracoelomic implantation of data-storage and telemetry tags in tropical tunas

Division	Type de contenu	Auteurs	Année	Titre
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Mark N. Maunder, Owen S. Hamel, Hui-Hua Lee, Kevin R. Piner, Jason M. Cope, André E. Punt, James N. Ianeli, Claudio Castillo-Jordán, Maia S. Kapur, Richard D. Methot	2023	A review of estimation methods for natural mortality and their performance in the context of fishery stock assessment
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Nastaran Mazloumi, Simon Nicol	2023	Preparing for climate related impacts: Knowledge assessment of the life history of key exploited fish species managed in a climate hotspot
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Peter D. Nootboom, Joe Scutt Phillips, Christian Kehl, Simon Nicol, Erik van Sebille	2023	Modelling of tuna around fish aggregating devices: The importance of ocean flow and prey
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Tom Peatman, Valerie Allain, Lui Bell, Berry Muller, Aurélien Panizza, Naiten B. Phillip, Graham Pilling, Simon Nicol	2023	Estimating trends and magnitudes of bycatch in the tuna fisheries of the western and central Pacific Ocean
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Maitte Pons, David Kaplan, Gala Moreno, Lauriane Escalle, Francisco Abascal, Martin Hall, Victor Restrepo, Ray Hilborn	2023	Benefits, concerns, and solutions of fishing for tunas with drifting fish aggregation devices
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Melody S. Vanukon, Jasha Dehm, Timothy Pickering, Moape Y. Kania, Ciro Rico, Chinthaka Hewavitharane	2023	Growth rate of farmed Mangrove oysters (Magallana bilineata) at Laucala Bay, Suva, Fiji
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Matthew T. Vincent, Graham M. Pilling	2023	Assumptions influencing the estimation of natural mortality in a tag-integrated statistical model for western and central Pacific Ocean skipjack
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Colette C. Wabnitz, Rosamond L. Naylor, Neville Smith, Alisi Tuqa, Jim Leape	2023	Strengthening the role of blue foods in coastal Pacific food systems
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Jeanne B. Wexler, Daniel Margulies, Vernon Scholey, Cleridy E. Lennert-Cody, Don Bromhead, Simon Nicol, Simon D. Hoyle, Maria Stein, Jane E. Williamson, Jon Havenhand	2023	The effect of ocean acidification on otolith morphology in larvae of a tropical, epipelagic fish species, yellowfin tuna (<i>Thunnus albacares</i>)
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Iker Zudaire, Gala Moreno, Jefferson Murua, Paul Hamer, Hilario Murua, Mariana T. Tolotti, Marlon Roman, Martin Hall, Jon Lopez, Maitane Grande, Gorka Merino, Laurianne Escalle, Oihane C. Basurko, Manuela Capello, Laurent Dagorn, Maria Lourdes Ramos, Francisco J. Abascal, José Carlos Báez, Pedro J. Pascual-Alayón, Josu Santiago	2023	Biodegradable drifting fish aggregating devices: Current status and future prospects
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Sarah-Jeanne Royer, Raquel N. Corniuk, Andrew McWhirter, Harry W. Lynch IV, Kydd Pollock, Kevin O'Brien, Lauriane Escalle, Katherine A. Stevens, Gala Moreno, Jennifer M. Lynch	2023	Large floating abandoned, lost or discarded fishing gear (ALDFG) is frequent marine pollution in the Hawaiian Islands and Palmyra Atoll
FAME	Publication ou article de revue scientifique	Colette C. Wabnitz, Rosamond L. Naylor, Neville Smith, Alisi Tuqa, Jim Leape	2023	Strengthening the role of blue foods in coastal Pacific food systems

ANNEXE 3 – ÉVALUATIONS PUBLIÉES

Division	Type	Intitulé de l'évaluation	Intitulé du programme/projet	Interne ou externe	État d'avancement ⁴	États et Territoires insulaires océaniques ciblés	Baillleur de fonds	Lien	Période d'évaluation
CCES	Évaluation à mi-parcours	Évaluation à mi-parcours de la convention de financement	PROTEGE	Externe	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	UE	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	2018–2023
FAME	Évaluation récapitulative	SPC FAME Evaluation DFAT Funding Support (Soutien financier du DFAT à l'évaluation de la division FAME)	Fonds programme DFAT	Externe	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	DFAT	Publication prévue en 2024	2021–2023
FAME	Évaluation à mi-parcours	Mid-Term Evaluation of the Climate Change and Tuna Fisheries Project (Évaluation à mi-parcours du Projet sur le changement climatique et la pêche thonière)	Projet sur le changement climatique et la pêche thonière	Externe	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	MFAT	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	2022–2023
LRD	Évaluation	CePACT Business Investment Plan: Review of Phase 1 implementation (Plan d'activité et d'investissement du CePACT : évaluation de la mise en œuvre de la phase 1)	CePACT	Externe	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	DFAT	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	Octobre–décembre 2023
LRD	Évaluation	CePACT Genbank Review (Évaluation de la banque de gènes du CePACT)	CePACT	Externe	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	Crop Trust	https://lrd.spc.int/sites/default/files/2024-03/cepact-review-report03012024.pdf	Mars–juin 2023
LRD	Évaluation	SAFE Pacific Regional Observation Review (Évaluation observationnelle régionale du Projet SAFE Pacifique)	Projet SAFE Pacifique	Externe	Achevée	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu	UE	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	Mai–juillet 2023
SDD	Évaluation récapitulative	Improving Access to Pacific Statistics and Data Initiative (PSD) evaluation (Évaluation du projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques – PSD)	Projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques (PSD)	Externe	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	MFAT	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	Janvier 2020–décembre 2022

Division	Type	Intitulé de l'évaluation	Intitulé du programme/projet	Interne ou externe	État d'avancement ⁴	États et Territoires insulaires océaniques ciblés	Baillleur de fonds	Lien	Période d'évaluation
SDD	Évaluation à mi-parcours	Statistical Innovation and Capacity Building in the Pacific Islands (PACSTAT) (projet Innovation statistique et renforcement des capacités dans les pays insulaires océaniques – PACSTAT)	Projet PACSTAT	Interne	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	Banque mondiale	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	Juillet 2020– mai 2023
PHD	Évaluation à mi-parcours	Mid-term review of the PHD Business Plan (Évaluation à mi-parcours du plan d'activité de la division PHD)	Ensemble des programmes PHD	Interne	À venir	Interne à la CPS	Budget ordinaire de la CPS	s.o.	Juin– novembre 2024
PHD	Évaluation à mi-parcours	Supporting the Pacific Close the Digital Divides in Response to COVID-19 (SPCDDR COVID-19) (Aider le Pacifique à combler la fracture numérique en réponse à la pandémie de COVID-19 – SPCDDR COVID-19)	Programme surveillance, préparation et réponse	Interne	À venir	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Vanuatu	AFD	s.o.	Avril– novembre 2024
PHD	Évaluation à mi-parcours	Pacific Evidence Informed Policies and Programs (Pac-EVIPP) (Politiques et programmes reposant sur une base factuelle dans le Pacifique – Pac-EVIPP)	Programme surveillance, préparation et réponse	Interne	À venir	Kiribati, Tonga, Fidji, Nauru, Îles Salomon, Vanuatu, Îles Cook, Tokelau	DFAT	s.o.	Juin– novembre 2024
FAME	Évaluation	Quality of Science Review (Évaluation de la qualité des données scientifiques)	Division FAME	Interne	À venir	Interne à la CPS	Budget ordinaire de la CPS	s.o.	Juillet– décembre 2024
FAME	Évaluation à mi-parcours	Mid-term review of the Pacific Coastal Fisheries Management and Compliance (Évaluation à mi-parcours du Projet de conformité et de gestion des pêcheries côtières dans le Pacifique)	Projet PaFMAC	Externe	À venir	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	USAID	s.o.	Juillet– septembre 2024

Division	Type	Intitulé de l'évaluation	Intitulé du programme/projet	Interne ou externe	État d'avancement ⁴	États et Territoires insulaires océaniques ciblés	Bailleur de fonds	Lien	Période d'évaluation
FAME	Évaluation à mi-parcours	Mid-term Review, Sustainable Coastal Fisheries and Aquaculture for Pacific Livelihoods, Food and Economic Security (SCoFA) (Évaluation à mi-parcours du projet Pêches côtières et aquaculture durables pour les moyens de subsistance, l'alimentation et la sécurité économique du Pacifique – SCoFA)	Projet SCoFA	Externe	À venir	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	MIFAT	s.o.	Juillet–septembre 2024
HRSD	Évaluation à mi-parcours	Pacific Girl Mid-term Review Report (Rapport de l'évaluation à mi-parcours du programme Filles du Pacifique)	Fillles du Pacifique, PWL	Externe	Achevée	Fidji, États fédérés de Micronésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu	DFAT	https://www.dfat.gov.au/publications/development/pacific-girl-mid-term-review-report-and-management-response	2019–2023
HRSD	Évaluation à mi-parcours	Project Governance Mid-term Review Report (Rapport de l'évaluation à mi-parcours du projet de promotion d'une gouvernance juste, engagée, citoyenne et transparente en Océanie – PROJECT Governance)	PROJECT Governance	Interne	Achevée	Tous les États et Territoires insulaires océaniques	USAID	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	2021–2023
HRSD	Évaluation	Evaluation of the Pacific People Advancing Change (PPAC) Advocacy Capacity Strengthening Programme (Évaluation du programme de renforcement des capacités de plaidoyer « Les Océaniques, acteurs du changement » – PPAC)	Programme PPAC	Externe	Achevée	Kiribati, États fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu	ONU Femmes	Disponible, sous réserve d'approbation de la CPS et du bailleur de fonds	2018–2023

⁴ Évaluations achevées en 2023 et prévues pour 2024.

ANNEXE 4 – CONCLUSIONS DES RÉUNIONS RÉGIONALES

Les conférences régionales organisées tout au long de l'année orientent le travail mené par les divisions de la CPS et permettent d'en rendre compte. Ces manifestations, pilotées ou co-organisées par les divisions de la CPS, réunissent le plus souvent des spécialistes des ministères du secteur concerné ou les ministres eux-mêmes, ainsi que les partenaires régionales figurant dans le tableau ci-dessous témoignant de l'étendue des domaines d'intervention de la CPS. Elles sont l'un des principaux mécanismes permettant de présenter les résultats de l'action de l'Organisation et de recueillir les avis des membres et des spécialistes des secteurs considérés.

Réunion	Date	Liens et synthèse des principales conclusions
Forum des institutions nationales de défense des droits de la personne dans le Pacifique	21–22 février	Cette réunion a été l'occasion de présenter le travail de qualité effectué par les délégations océaniques dans la région et de débattre du lien entre la mise en place et le renforcement des institutions nationales de défense des droits de la personne et la protection et la promotion des droits fondamentaux des peuples d'Océanie dans toute leur diversité. Relevé de conclusions
Septième Conférence régionale sur le handicap	27 février–3 mars	Cette conférence a permis de renforcer les partenariats en faveur d'un Pacifique bleu inclusif et équitable envers les personnes en situation de handicap. Elle a approuvé les conclusions des réunions antérieures de plusieurs sous-groupes, dont ceux sur les femmes, les jeunes et les personnes âgées. Relevé de conclusions
Troisième Conférence régionale consacrée aux Océaniques du secteur maritime	28 février–3 mars	Cette conférence a réaffirmé l'engagement du secteur maritime océanien en faveur de la réalisation de l'ODD 5. Dans ce cadre, la CPS a été chargée de mobiliser des ressources en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle Stratégie régionale en faveur des Océaniques du secteur maritime (2025–2030). Relevé de conclusions
Huitième Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique (PHOAFS)	9 mars	Les directeurs ont approuvé les suites données aux recommandations de la PHOAFS 2021 par la CPS et la FAO. Ils ont convenu : a) d'approuver la note conceptuelle sur l'élaboration d'une Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique ; et b) de demander à la CPS et à la FAO de mobiliser des ressources à l'appui de l'élaboration de la stratégie. Relevé de conclusions
Troisième Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie (MOAFS)	10 mars	Les ministres ont approuvé une note conceptuelle visant l'élaboration d'un outil d'adaptation aux effets du changement climatique en vue d'accompagner la planification des systèmes alimentaires en Océanie et ont invité la CPS, le PROE, la FAO et l'équipe de l'initiative RIFA à poursuivre la mise au point d'un tableau de bord ou d'un outil interactif de visualisation. Relevé de conclusions
Réunion du Réseau océanien des officiers d'état civil	20–23 mars	Les participants ont examiné des sujets d'intérêt commun pour la région. Deux questions prioritaires sélectionnées avant la réunion après consultation des membres du Réseau ont fait l'objet d'un débat approfondi : la numérisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil ; et les statistiques de l'état civil dans le contexte du changement climatique. Rapport de la réunion

Réunion	Date	Liens et synthèse des principales conclusions
Première Conférence des ministres de l'Éducation du Pacifique	20–22 mars	Les ministres ont approuvé les conclusions de l'évaluation à mi-parcours du PacREF et formulé des propositions. Ils ont souligné la nécessité d'améliorer la coordination entre les partenaires d'exécution et de veiller à la mise en œuvre, au titre du PacREF, de politiques d'éducation prenant en compte les questions de genre. Relevé de conclusions
Quinzième Conférence des directeurs des pêches de la CPS	20–24 mars	Les directeurs ont chargé la CPS de rédiger un résumé des principales conclusions de la quinzième Conférence des directeurs des pêches de la CPS, à l'intention de la quatrième Conférence régionale des ministres des Pêches. Relevé de conclusions
Huitième Réunion du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement	23–24 mars	Les participants ont validé le processus de planification du travail par pays, le renforcement des liens entre les plans PacREF et les plans nationaux, et la nouvelle structure du plan d'activité du Programme EQAP. Compte rendu de la réunion
Réunion régionale du Groupe d'entente de Brisbane	23–24 mars	Les membres ont approuvé le nouveau Plan d'action sur les registres et statistiques de l'état civil dans le Pacifique 2023–2030 ainsi que les orientations stratégiques définies pour le Groupe.
Réunion régionale du Réseau océanien d'information sanitaire	28–30 mars	Les six principales conclusions adoptées à l'issue de la réunion mettent notamment l'accent sur : l'établissement de la version définitive du troisième rapport de situation du Cadre de suivi des îles-santé, en prévision de la quatorzième Réunion des directeurs de la santé du Pacifique ; les solutions à trouver pour répondre aux besoins liés au développement et au renforcement des systèmes d'information sanitaire, et permettre la collecte, dans les pays, des données nécessaires au suivi des îles-santé.
Sommet sur la prévention des violences à l'encontre des femmes et des filles dans le Pacifique	23–28 avril	Documents de la réunion Le Partenariat pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles dans le Pacifique (Partenariat Pacifique) a accueilli plus de 100 délégués qui ont pris part à des échanges sur les solutions ayant fait leurs preuves dans la prévention des violences à l'encontre des femmes et des filles dans la région.
Quatorzième Réunion des directeurs de la santé du Pacifique	25–27 avril	Communiqué Les directeurs ont adopté des recommandations sur le personnel de santé, l'éducation à la santé, ainsi que la gouvernance, la direction et la gestion des services cliniques.
Cinquième Conférence régionale des ministres de l'Énergie et des Transports du Pacifique	8–12 mai	Documents de la réunion Les ministres ont adopté des recommandations axées sur la transition énergétique juste et équitable et son financement, les partenariats, et la mise en œuvre de mesures prioritaires clés pour les secteurs de l'énergie et du transport maritime.
Onzième Réunion du Comité océanien des méthodes statistiques	10–11 mai	Déclaration d'Étate Dix conclusions ont été formulées à l'issue de la réunion. Le Conseil a notamment : i) apporté son appui à la proposition relative à la phase 2 des travaux sur le changement climatique et prié la CPS de fournir un aperçu du déroulement chronologique des activités requises ; et ii) approuvé à titre provisoire la note d'orientation sur la diffusion des microdonnées, en donnant aux membres un mois pour faire part de leurs observations. Rapport de la réunion

Réunion	Date	Liens et synthèse des principales conclusions
Cinquième Réunion du Réseau du génie biomédical du Pacifique	29–31 mai	Les participants ont adopté plusieurs recommandations de portée régionale. Ils ont notamment plaidé en faveur d'une participation plus active et ciblée aux activités du Réseau, afin de favoriser le renforcement des capacités de nature à faciliter la standardisation des équipements et la collaboration à l'échelle régionale.
Quatrième Conférence régionale des ministres des Pêches	5 juillet	Les ministres ont approuvé la version actualisée des projets d'indicateurs du Rapport de situation sur les pêches côtières, et insisté sur la nécessité de renforcer les procédures de collecte, d'analyse et de notification des données, qui sont garantes de l'efficacité du processus de suivi-évaluation et d'apprentissage. Relevé de conclusions
Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum	9–10 août	Les ministres ont souligné l'importance d'une collaboration étroite avec le secteur privé face à des enjeux d'intérêt commun. Ils ont également demandé que soient examinées de nouvelles possibilités de partenariats public-privé, afin de favoriser une plus large intégration économique régionale de nature à promouvoir l'innovation. Ils ont également réaffirmé le rôle majeur des organisations de la société civile (OSC), dont l'action vient appuyer et compléter celle des pouvoirs publics. Documents
Quatorzième Réunion des directeurs des services cliniques	16–17 août	La réunion avait pour principal objectif d'examiner un certain nombre de questions concernant ou influant sur les services cliniques dans la région et de formuler des recommandations en la matière, en mettant l'accent sur le perfectionnement du personnel, la formation et l'encadrement. Documents de la réunion
Vingt-deuxième Sommet du Groupe du fer de lance mélanésien	23–24 août	Les participants ont approuvé la proposition du Secrétariat du Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM) visant à mener des consultations sur le projet de stratégie de sécurité du GFLM avec des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile établies dans les États et Territoires membres. Communiqué du GFLM
Dialogue des ministres des Technologies de l'information et de la communication du Pacifique	28–29 août	Les ministres ont adopté la Déclaration de Lagatoi sur la transformation numérique du Pacifique, dans laquelle ils réaffirment leur engagement en faveur de la vision énoncée par les dirigeants du Pacifique, celle d'un Pacifique connecté grâce à des infrastructures et à des services numériques. Déclaration de Lagatoi
Réunion des dirigeantes océaniques du Forum des Îles du Pacifique	31 août–1 ^{er} septembre	Les dirigeantes du Forum ont noté et approuvé les conclusions et recommandations adoptées à l'issue de la réunion. Ces dernières ont été transmises aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum par le Secrétaire général du Forum. Rapport de la réunion
Première Conférence du Pacifique insulaire sur les sciences océaniques et la gestion de l'océan	11–15 septembre	Les participants ont souligné la nécessité de fédérer les responsables régionaux, le Commissaire régional à la gouvernance de l'océan et les directeurs des organisations régionales du Pacifique autour du concept sur lequel repose la Conférence du Pacifique insulaire sur les sciences océaniques et la gestion de l'océan. Il a également été convenu que, lors des prochaines éditions, une « réunion interministérielle sur l'océan » se tiendrait le dernier jour de la conférence. Relevé de conclusions
Quinzième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique	20–22 septembre	Les ministres se sont dits conscients des problèmes de santé des populations océaniques et des difficultés auxquelles se heurtent les systèmes de santé, et ont réitéré leur engagement à trouver des solutions efficaces, en s'appuyant sur les meilleures connaissances locales et traditionnelles. Ils ont convenu que les actions menées par le seul secteur de la santé ne suffiraient pas pour remédier aux problèmes les plus importants rencontrés dans la région. Relevé de conclusions

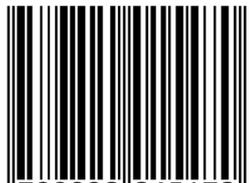
Réunion	Date	Liens et synthèse des principales conclusions
Douzième Réunion du Comité océanien des méthodes statistiques	2 octobre	Les participants ont convenu de confier à la CPS la tâche de réexaminer, d'actualiser et de catégoriser l'ensemble des outils et ressources disponibles à l'appui de la pratique statistique dans le Pacifique, afin d'en faciliter l'utilisation. Ils ont validé les lignes directrices pour l'échantillonnage dans le Pacifique, et ont approuvé la diffusion du document de référence Natural Disaster and Climate Change Survey Sourcebook. Rapport de la réunion
Sixième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique	3–5 octobre	Les directeurs ont approuvé le Cadre stratégique pour la statistique océanienne 2022–2030, le Plan d'action du Groupe d'entente de Brisbane sur les registres et statistiques de l'état civil 2023–2026, et la Feuille de route relative aux statistiques générées en Océanie. Synthèse des recommandations
Quatrième Réunion du Groupe des bailleurs de fonds et des partenaires du développement (DDPG)	6 octobre	Les participants ont convenu que les membres du DDPG transmettraient à la CPS une liste complémentaire d'activités à intégrer à la carte des programmes de développement de la statistique dans le Pacifique. Ils ont pris note d'un certain nombre d'enjeux émergents et de carences majeures dont il conviendra d'assurer le suivi.
Réunion pour la résilience dans le Pacifique	11–13 octobre	Rapport de la réunion Cette manifestation a réuni de multiples parties prenantes qui ont pu poursuivre le débat en cours sur la résilience et renforcer la collaboration à l'appui de la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (FRDP).
Cinquante-troisième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA 53)	24–25 octobre	Annnonce de la réunion Le CRGA 53 a pris note : des informations concernant le Plan de mise en œuvre de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et le nouveau calendrier de l'évaluation de l'architecture régionale ; des contributions apportées par la CPS à l'élaboration du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 ; et de l'engagement de la CPS en faveur de la vision stratégique à long terme des chefs d'État et de gouvernement, telle qu'énoncée dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. Un point de situation sur les initiatives de la CPS en matière de mobilisation de ressources, notamment le projet de stratégie de mobilisation des ressources et l'engagement du Bezos Earth Funds en faveur de la Campagne pour la prospérité dans le Pacifique bleu, lui a également été présenté.
Treizième Conférence de la Communauté du Pacifique	26 octobre	Relevé de décisions Les membres ont souligné qu'il était essentiel de veiller à ce que la CPS demeure une organisation pilotée par ses membres, capable de répondre aux besoins de la région et de s'y adapter. Ils ont également salué les possibilités offertes par de nouvelles formes de financement, telles que les partenariats philanthropiques.
Sixième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture de la CPS	13–17 novembre	Relevé de conclusions Les participants ont convenu des mesures clés à mettre en œuvre pour accroître l'efficacité des écloseries marines dans le Pacifique. Ils ont demandé à la CPS de collaborer avec les membres et les organisations du secteur privé afin de remédier aux goulets d'étranglement, risques ou problèmes mis en évidence lors de la Conférence.
		Relevé de conclusions

ANNEXE 5 – LISTE DES PROTOCOLES D'ACCORD EN VIGUEUR

Partenaire	Date de signature	Date d'expiration
Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA)	19 février 1998	Durée indéterminée
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	2 juin 2017	Durée indéterminée
Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	3 avril 2022	3 avril 2027
Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC)	17 avril 2023	16 avril 2028
Association des écoles théologiques du Pacifique Sud	9 février 2022	9 février 2024
Association internationale de signalisation maritime (AISM)	5 août 2018	Durée indéterminée
Bureau des élections des Fidji	8 février 2022	Durée indéterminée
CAMCO Management Limited (CAMCO)	9 février 2023	Durée indéterminée
CHT Gaston-Bourret Nouvelle-Calédonie	18 avril 2023	Durée indéterminée
College of Micronesia	6 avril 2018	Durée indéterminée
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	26 avril 2021	31 décembre 2030
Commission interaméricaine du thon tropical (CITT)	1 ^{er} juin 2023	31 mai 2025
Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)	1 ^{er} juillet 2022	30 juin 2032
Communauté internationale de la noix de coco (ICC)	5 mars 2019	Durée indéterminée
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	19 juin 2019	Durée indéterminée
Direction de l'enseignement catholique de Wallis et Futuna (DECWF)	8 juin 2022	Durée indéterminée
Environmental Law Institute	30 juin 2020	Durée indéterminée
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	3 novembre 2003	Durée indéterminée
Groupe Fer de lance mélanésien	20 mars 2018	Durée indéterminée
Institut de recherche pour le développement (IRD)	8 juin 2021	7 juin 2026
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	29 septembre 2022	28 septembre 2027
Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)	5 avril 2022	4 avril 2027

Mercator Ocean International (MOI) et Collecte Localisation Satellites (CLS)	23 mai 2022	Durée indéterminée
Ministère de l'Agriculture des Îles Cook	11 mai 2023	Durée indéterminée
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage des Îles Salomon	11 mai 2023	Durée indéterminée
Ministère de l'Environnement, des Terres et du Développement agricole de Kiribati	11 mai 2023	Durée indéterminée
Ministère des Affaires étrangères du Royaume du Danemark (Agence danoise de développement international – DANIDA)	26 avril 2023	Durée indéterminée
New Zealand Qualifications Authority (NZQA)	6 août 2021	Durée indéterminée
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO)	12 avril 2018	Durée indéterminée
Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO)	8 décembre 2021	Durée indéterminée
Organisation internationale du Travail (OIT)	6 octobre 2017	Durée indéterminée
Organisation maritime internationale (OMI)	9 janvier 2004	Durée indéterminée
Programme régional océanien de l'environnement (PROE)	7 novembre 2023	7 novembre 2028
Service hydrographique et océanique de la marine – Shom	21 février 2023	20 février 2028
Système d'observation de l'océan dans les îles du Pacifique (PacOOS)	15 novembre 2021	Durée indéterminée
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	10 mars 2021	Durée indéterminée
Université d'Otago	13 octobre 2021	13 octobre 2031
Université du Pacifique Sud (USP)	23 août 2018	Durée indéterminée
Université nationale des Fidji	3 juin 2022	Durée indéterminée
World Vegetable Center	19 septembre 2022	19 septembre 2027

ISBN 978-982-00-1547-0



9 789820 015470

Produit par la Communauté du Pacifique (CPS)

Communauté du Pacifique
B.P. D5 - 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : spc@spc.int Site Web : www.spc.int/fr

© Communauté du Pacifique (CPS) 2024